

SION ☉ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post 19 - 5111
Administr. Rédaction. Pré-Flauri 11

Régie des annonces, Publicitas sa
Sion, av du Midi 8, Tél (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais de football et d'athlétisme

Abonnement est payable à l'avance.
Il se renouvelle tacitement pour une
nouvelle période d'une année et ainsi de
suite, sauf révocation écrite par l'abonné
un mois avant l'échéance qui est fixée
au 31 décembre de chaque année.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

BUREAU „88” SA

Rue des Remparts
SION Tél. 2 37 73

- Organisation de bureau
- Machines de bureau
- Meubles de bureau
- Toutes fournitures

P 270 S

Un sérieux avertissement... pour sauver notre agriculture

Il n'est plus personne qui ignore encore que, dans l'ensemble des pays industrialisés — ailleurs c'est pire — qu'il y a inégalité de gains entre les ouvriers industriels et les agriculteurs, les premiers étant bien mieux payés que ceux-ci.

Cette inégalité est la cause principale de cet exode rural vers les centres industriels et commerçants, auquel notre monde moderne assiste, souvent impassible, presque toujours impuissant.

Le point de départ de cette discrimination — opine Michel Debatisse dans une retentissante conférence

qu'il vient de faire à Lausanne — est qu'on a toujours prétendu que l'agriculture n'est pas une activité comme les autres.

Sur la base de ce principe, elle ne s'est pas adaptée à l'évolution des événements économiques.

Elle s'est d'abord mise à la remorque de l'Etat en lui demandant de lui assurer des prix rémunérateurs. Elle a simplement oublié que l'Etat a tout intérêt à maintenir les prix agricoles à un niveau aussi bas que possible pour éviter la hausse des salaires, défendre la position de ses exportations industrielles sur les marchés mon-

diaux, empêcher la dévaluation de la monnaie.

Et l'Etat est puissamment aidé dans cette politique par l'industrie et le commerce qui désirent éviter, à tout prix, des revendications de salaires de leurs ouvriers et de leurs employés.

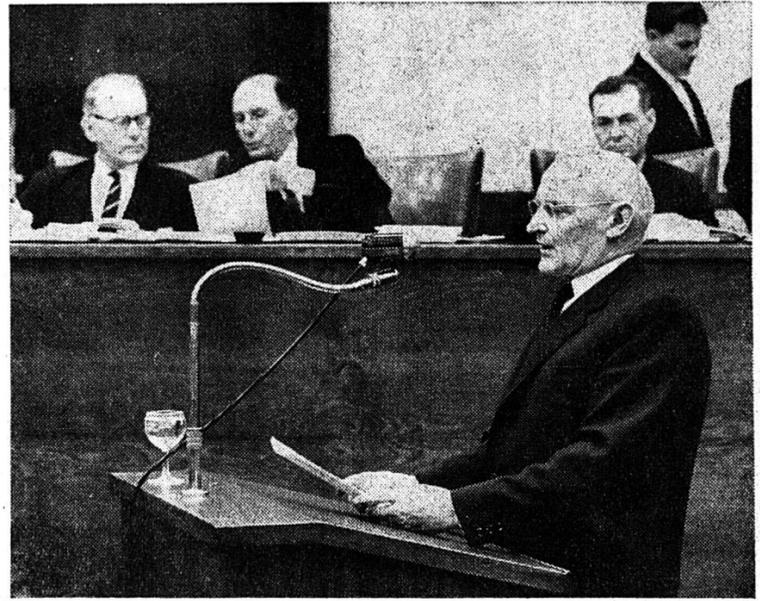
Puissamment aidé aussi par les consommateurs qui désirent payer au plus bas prix les produits alimentaires, afin de pouvoir accroître d'autant leur confort, leur standard de vie.

Dès lors, affirme M. Debatisse, l'agriculture doit se défendre elle-même.

Pour cela, elle doit imiter les grandes entreprises industrielles qui ont pris des dispositions pour adapter leur production aux besoins de la consommation, qui étudient systématiquement les possibilités d'absorption des marchés sur la base desquelles ils règlent leur production de masse

G. Crebtol.
(suite page 10).

M. Wahlen devant le Conseil de l'Europe



Au cours de la première session de l'année du Conseil de l'Europe, M. le conseiller fédéral F. T. Wahlen a rendu compte au Conseil en sa qualité de président du comité des ministres. Notre photo montre le « ministre des affaires étrangères » suisses à la tribune.

PETITES MISERES DES HOMMES DE POIDS

L'obésité: maladie professionnelle

En dépit des charmes de la cuisine d'outre-Manche, il y a encore des obèses en Angleterre: il faut croire que quelques heureux mortels échappent là-bas aux grillades et aux légumes à l'eau.

Leur situation ne les rend pas plus optimistes.

L'un d'eux, qui pèse la bagatelle de 140 kilos, vient de manifester l'intention de fonder une «association des obèses» dont l'objectif sera d'obtenir du ministre des finances des dégrèvements d'impôts.

Cet homme de poids présentant ses doléances fait observer que ses frères en corpulence paient tout plus cher que les autres, qu'il leur faut pour se nourrir beaucoup plus d'argent qu'aux citoyens ordinaires, et aussi pour se vêtir, car ils sont obligés de recourir même pour leurs pyjamas ou leurs caleçons, au «sur mesures». C'est si vrai qu'il y a aussi aujourd'hui des commerçants pour les «femmes fortes».

Un écrivain français avait déjà par-

lé du martyre de l'obèse. M. Owen Egan, le protestataire, voudrait que les institutions reconnaissent l'obésité comme une sorte de maladie professionnelle, ouvrant le droit à des réductions fiscales (sans doute proportionnelles au tour de taille).

Il y a, croyons-nous, peu de chance d'être entendu. Pas plus que ce confrère qui parlait de faire reconnaître comme maladie professionnelle par la Sécurité Sociale, la cirrhose du foie pour quelques professions particulièrement exposées, telles que barman, facteur de campagne ou... journaliste!

On sait trop que les hommes de poids sont des pacifiques, de «bons gros» et que les révolutions ne sont jamais faites que par des chats maigres: «ils crieront, mais ils paieront», telle est l'antique maxime des grands argentiers à l'égard des contribuables. Même si, dans le cas de nos martyrs de l'embonpoint, il leur est particulièrement difficile de serrer d'un cran leur ceinture. A. S.

BABILDON

PETITE PLANÈTE

Si nous racontions, une fois une histoire de fantôme...

Ce n'est même pas drôle, j'en conviens, mais il est bon de savoir qu'ils ne sont pas tout à fait morts.

L'un d'entre eux, de loin en en loin, se promène encore sur nos chemins. Des chemins que personne, après son apparition, n'ose plus emprunter la nuit.

Car les fantômes du XXe siècle, fidèles à la meilleure tradition du monde des fantômes, ne se montrent que la nuit.

Pareils en cela aux chauves-souris, ils prennent leur essor dès la fin du jour et se retirent dans leurs appartements au retour de la lumière.

Où, leur ennemi c'est bien la lumière. Dans nos vallées montagnaises, ils étaient innombrables, autrefois, les fantômes. On se demandait même comment ils pouvaient vivre si nombreux en un pays si pauvre. Il a suffi de la lumière électrique pour que leur race s'éteigne comme une lampe à pétrole qui n'a plus de pétrole.

Le fait est qu'on trouverait plus facilement aujourd'hui, sur la neige, les traces d'un ours brun que les traces de l'un de ces habitants de la nuit.

Alors qu'on trouvait leurs traces par milliers dans les récits de nos grand-mères.

Donc, l'un d'eux vient de repaître à Babildon.

C'est Madame Rita Tobin, 20 ans, qui l'a aperçu.

Pardon: elle n'est pas seule à l'avoir aperçu; mais c'est la seule qui lui soit passé à travers le corps.

Elle rentrait de l'usine où elle est employée au nettoyage des

ateliers, l'autre nuit, vers quatre heures du matin, quand...

Le chemin traverse un bois; les fantômes ont toujours aimé la paix bocagère. Le nôtre surgit, habillé de blanc, le visage invisible sous un voile. «Un moine» dit-elle, «il ressemblait à un moine tout blanc».

Rita pédalait de toutes ses forces; la bicyclette fonçait vers un lit tiède, impossible, d'un coup de frein, de modérer son élan.

Rita cria: l'accident était inévitable, sur ce chemin où l'on ne pouvait obliquer ni à droite ni à gauche, et recommanda son âme à Dieu.

Inutile. Rita, en même temps que sa bicyclette, avait traversé le moine sans un choc, sans une égratignure.

Elles étaient maintenant de l'autre côté du fantôme, tout simplement, la bicyclette continuant d'emporter Rita vers le lit de toute la vélocité de ses deux roues.

Non, Rita n'a pas tourné la tête, après cette interpénétration somme toute assez douce. Elle ne sait quelle direction a prise le fantôme. Mais, comme beaucoup d'autres personnes ont vu le curieux voyageur nocturne, le curé a décidé d'exorciser le cimetière, demeure présumée de tous les fantômes de la création.

Seulement, la localité possède aussi un pasteur. Le pasteur proteste au nom des lumières (religieuses et scientifiques).

Nous n'y couperons pas: dès qu'il est question de fantômes, les lumières apparaissent et se mettent en travers des chemins.

Sirius.

Entre Rambouillet et Varsovie

Il faudra attendre la conférence de presse du général de Gaulle (le 4 février) pour mieux pouvoir interpréter les rares indications données à Rambouillet, puis à Paris sur les résultats de l'entrevue que le chancelier Erhard a eu avec le chef de l'Etat français.

Le chancelier a exprimé, à haute voix et avec un large sourire, sa «grande satisfaction». Evidemment, sur certaines questions le général-président paraît avoir fait des concessions au point de vue de Bonn, de façon à renforcer la position de M. Erhard vis-à-vis des électeurs allemands, qui seront appelés à nommer un nouveau parlement l'automne prochain.

Ainsi, la France témoigne de son intérêt pour la réunification de l'Allemagne, elle accepte d'entreprendre des conversations préliminaires sur l'union politique de la Petite-Europe des Six et, surtout, elle comprend (comme l'a souligné le porte-parole du gouvernement français en s'adressant aux journalistes) «l'intérêt légitime» de l'Allemagne pour la stratégie atlantique, tant classique que nucléaire.

Cette déclaration a fait beaucoup de bruit, surtout à Varsovie où se te-

nait un «sommet» des pays communistes d'Europe. Mais au fond, ce bruit n'est-il pas artificiel? Car tout gouvernement de bonne foi ne peut pas reconnaître que l'Allemagne étant aux premières loges en cas de conflit en... Europe, elle doit s'intéresser à la politique militaire de l'alliance à laquelle elle est incorporée.

Personne, d'autre part, ne saurait croire sérieusement que le général de Gaulle favorise l'armement atomique de l'Allemagne; au contraire, il est patent qu'il en est un adversaire résolu, et cela non pas tellement pour les questions de prestige français qu'en raison du danger de guerre accru que signifierait un armement nucléaire de la Bundeswehr.

Fort à propos, la conférence de Varsovie l'a rappelé à un monde qui, du reste, ne demande qu'à être convaincu, car personne, ni à l'Est ni à l'Ouest ne désire réellement que les Allemands possèdent la bombe atomique.

On assure, de source bien informée, que le général de Gaulle aurait exprimé à son hôte l'avis que la réunification de l'Allemagne ne se fera que si, au préalable, la République fédé-

rale normalise ses relations avec les pays de l'Europe centrale, ses voisins orientaux ou méridionaux, (et donc que les Allemands reconnaissent la pérennité des frontières actuelles avec la Pologne et la Tchécoslovaquie). C'est la sagesse même, ces frontières ne pouvant être modifiées que par la force et donc par une guerre qui ne tarderait pas à se généraliser.

Du reste, et malgré les soupçons nourris à Varsovie, la délicate question d'une force atomique multilatérale ou multinationale — projet américain visant à faire participer, par le biais d'une formule ad hoc, les Allemands à la force nucléaire atlantique — n'a pas été discutée à Rambouillet. Même à Washington on l'a enfoui, pour l'instant au fond d'un tiroir.

En ce qui concerne l'union politique européenne, il ne s'agit, dans le présent, que d'une réunion préparatoire des ministres des affaires étrangères. Pour la suite, on verra et, qui sait, l'affaire traînera peut-être suffisamment pour que puisse, un jour plus ou moins lointain, se poser sérieusement la formule de l'Atlantique à l'Oural que le Général de Gaulle ne perd pas de vue mais que craint la République fédérale.

UN MARIAGE NECESSAIRE

Agriculture de montagne et tourisme

Notre canton subit depuis plusieurs années, d'importantes modifications marquées surtout par le recul de l'agriculture au profit de l'industrie et du tourisme. De tels changements sont nécessaires et il serait vain de vouloir modifier leurs cours. Le Valais de demain ne saurait être ce qu'il était hier. Mais c'est dans le sens d'un progrès que toute modification doit être envisagée.

De nombreux milieux responsables s'intéressent à définir cette ligne directrice nouvelle, indispensable à l'équipement rationnel de demain. Le premier souci est le maintien d'une agriculture saine, bien que transformée dans ses structures internes. Cette transformation accentue encore le rôle du tourisme et la nécessité du mariage de ce dernier avec l'agriculture de montagne surtout.

Le touriste qui choisit de découvrir notre canton dans ses beautés naturelles et pittoresques, est surpris du nombre de bâtisses brunes par les ans et notre généreux soleil, éparpillées jusqu'au fond de nos vallées les plus étroites. Ce sont les «remointzes» d'une économie alpestre aujourd'hui délaissée bien souvent. Mais ce capital demeure: in-

exploité, tombant en ruines parfois. Dans ces hameaux haut perchés, des générations et des générations de solidés montagnards ont vécu et ont construit leur demeure selon les conditions d'hygiène de l'époque, selon une architecture qui n'avait pour atout que la force et la solidité. Granges et raccards servaient à contenir les récoltes de foin et de blé. Cette richesse qui a formé le paysage valaisan d'autrefois s'est modifié: le montagnard a quitté son hameau, ses «remointzes» pour choisir l'usine, les grands chantiers. Les jeunes entrepreneurs un apprentissage qui aussi les éloigne de leurs villages de montagne. Seuls quelques paysans, amoureux de leurs terres, demeurent fidèles à l'héritage de leurs pères. Ils continuent une lutte inégale et — par manque de bras jeunes au foyer — ils délaissent les terres éloignées pour concentrer leurs efforts aux abords des villages.

Ainsi, une richesse naturelle importante est livrée aux assauts du temps, sans soin. Le spectacle est pénible, car de magnifiques paysages sont ainsi ignorés.

Sur ces terres délaissées, une importante reconversion capable de redon-

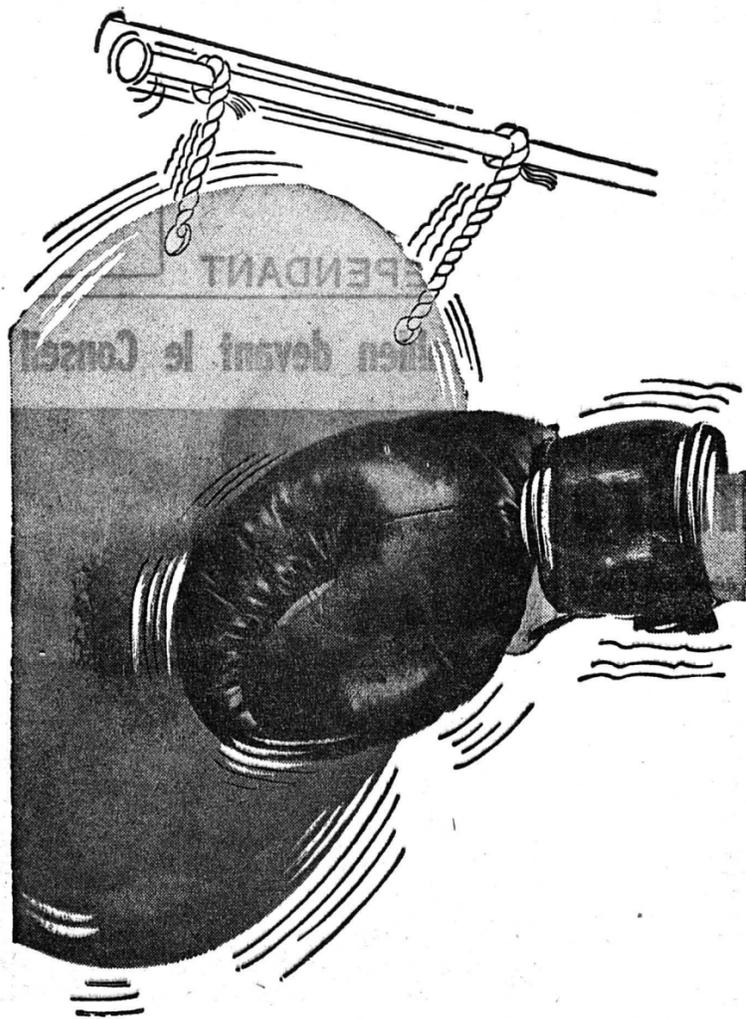
ner vie et vigueur, doit être entreprise. L'agriculture doit faire appel au tourisme pour entreprendre une lutte victorieuse possible. Que de granges abandonnées, de maisons en ruines pourraient être transformées utilement, restaurées et devenir ainsi des sources de revenus! Le passé ne se héurte pas au présent, mais le moderne peut utiliser le passé au profit de l'avenir.

L'engorgement des cités veut que le flot des touristes aille encore en augmentant: une relative stabilité financière qui permet à chacun de «prendre des vacances», contribue aussi à cet afflux continu de touristes vers nos sites de montagne. Il suffirait à nos familles de montagne d'entreprendre de modestes transformations de ces bâtisses délaissées pour y loger des touristes en nombre qui ne désirent que profiter de nos paysages, du calme de nos mayens, d'un soleil bienfaisant.

L'occasion serait ainsi donnée à nos jeunes d'exercer chez eux leur profession nouvelle: maçon, charpentier, menuisier, électricien, etc... Des carrières supplémentaires s'ouvrent encore

Valpresse-Fournier
(suite page 10).

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI



10% de **RABAIS** supplémentaire
sur **TOUS NOS TAPIS** déjà offerts
à des **PRIX FRACASSANTS**

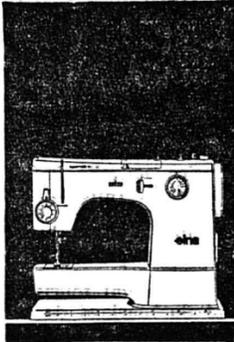
Vente **AU RABAIS** aut. du 18 au 30 janvier



Notre Rayon **TAPIS-MEUBLES** se trouve au Bâtiment
Helvétia, près de la nouvelle Banque Cantonale.



A haute performance...
Telle est la nouvelle **-elna supermatic***. Elle réunit le double avantage des camés incorporées et des camés interchangeables. Plus d'hésitation possible! La nouvelle **-elna** est tout simplement sensationnelle! Une démonstration ne vous engage à rien. Demandez-la, même par téléphone. Le service **-elna** est à votre disposition!



M. WITSCHARD - MARTIGNY - TEL. (026) 6 16 71
SERVICE APRES-VENTE GARANTI ★ DEPOT SION :: KUCHLER-PELLET, GALERIES DU MIDI. P 125 S

A VENDRE
une
poussette
démontable av. matelas. Fr. 100.—
Tél. (027) 4 42 31
P 17112 S

Taureau
1ère classe, à louer jusqu'à fin mai.
S'adr. à Innocent Roh, Erde-Conthey.
P 26067 S

LITS
DOUBLES
composés de 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans), pour
Fr. 268.—

W. KURTH
RENENS - CROISEE
RENENS
Tél. (021) 34 36 43
P 1533 L

Cours de
peinture
pour enfants

Germaine Luyet artiste peintre, de retour d'Italie, reprendra les cours pour les enfants de 5 à 10 ans à partir du 1er mercredi de février.

Pour tous renseignements, s'adr. au tél. 2 16 24 entre 18 et 20 heures.

P 25975 S

DAME ayant certificat de capacité cherche à reprendre à Sion ou environs
CAFE - RESTAURANT
en location ou gérance.

Ecrire sous chiffres P 17115 à Publicitas, 1951 Sion.

ON CHERCHE à travailler, région Lentine - Sion,

1 vigne
ou aux 2/3.

Ecrire sous chiffres P 17110 à Publicitas, 1950 Sion.

A VENDRE à ST-LEONARD

terrain

de 5350 m2, vigne et pré. Région Virel.

Tél. (027) 4 42 71
P 26089 S

ON ACHETERAIT près de Sion

café

Ecrire au Bureau du Journal sous chiffre 320.

A LOUER tout de suite

appartement

2 pièces, tout confort, dans maison neuve aux environs de Sion.

S'adresser au tél. (051) 41 75 09.

A LOUER à Sion

beau
studio
meublé

tout confort, avec balcon.

Faire offre s. chiffre P 25974 à Publicitas, 1951 Sion.



PRECISA
machine à calculer

imprimante à 10 touches
et commande manuelle
Emploi simple
très petit format
forme moderne

Fr. 480.—

Agence pour le Valais

office moderne

Mme E. Olivier-Elsig & Michel Rudaz

Tél. 2 17 33 - SION - Rue de Lausanne

P 102 S

NOS BELLES OCCASIONS

ALFA ROMEO Sprint
7 CV, Mod. 62, bleu, mot. neuf, avec garantie

ALFA ROMEO Sprint
7 CV, Mod. 62, rouge, excellent état

ALFA ROMEO Spider 2000
5 vitesses, jaune, int. cuir noir

ALFA ROMEO TI 1300
7 CV, Mod. 61, bleu, très bon état

VW de luxe 1200
Mod. 61, jaune, peu roulé.

FORD Consul 315
7 CV, Mod. 61, bon état, bas prix.

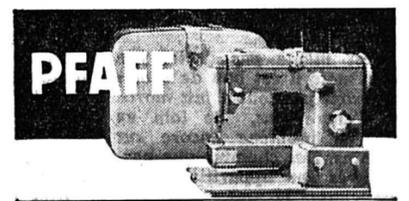
RENAULT DAUPHINE
Mod. 60, radio, bas prix.

VW COMBI
Moteur neuf, très bon état.

Toutes ces voitures sont contrôlées et prêtes à l'expertise.

GARAGE ELITE, SIERRE, tél. (027) 5 17 77
Agence Alfa Romeo pour le Valais

P 383 S



Nouveau avec Stopmatic

Un enfileur automatique, une tablette de couture rabattable, un grand nombre de points ornementaux et pas de camés à changer.
Qui vous offre tous ces avantages sinon PFAFF?

J. Niklaus - Stalder - Grand-Pont - Sion
Tél. (027) 2 17 69
P 50 S

NOUS FORMONS quelques jeunes à qui nous offrons une situation stable, bien rémunérée comme

REPRESENTANT

dans notre entreprise internationale. Instruction gratuite par spécialiste.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Profession :
Salaire actuel :

Ecrire sous chiffre P 26068 à Publicitas, 1951 Sion.

Hockey : un tournant déjà décisif ?

Programme de la semaine

Ligue Nationale A

C.P. Zurich - Viège
Genève-Servette - Villars
Young-Sprinters - Kloten
Grasshoppers - Langnau
Davos - Berne
Viège - Young-Sprinters
Kloten - Genève-Servette
Berne - C.P. Zurich
Langnau - Davos
Villars - Grasshoppers

Ligue Nationale B

Bienne - La Chaux-de-Fonds
Fleurier - Gottéron-Fribourg
Martigny - Lausanne
Sierre - Sion
Lausanne - Fleurier
Sion - Bienne
Gottéron-Fribourg - Sierre
La Chaux-de-Fonds - Martigny
Langenthal - Bâle
Ambri-Piotta - Lugano
Arosa - Coire
C.P. Zurich II - Küssnacht
Coire - Langenthal
Lugano - C.P. Zurich II
Bâle - Ambri-Piotta
Küssnacht - Arosa

Première Ligue

Saas-Fee - Charrat
Montaan-Crans - Genève-Serv. II
Leysin - Forward

Deuxième Ligue

Nendaz - Salvan
Lausanne IV - Monthey
Loèche - Tourtemagne
Rarogne - Chippis

Troisième Ligue

Les Diablerets - Sembrancher
Bulle - Martigny II
Lens - Bramois
Sion II - Grimsuat
Sierre II - Ayer
Vissoie - Montana-Crans II
Rarogne II - Saint-Nicolas
Taesch - Brigue
Saas-Almagell - Saas-Grund

Ces quatorzième et quinzième journées du championnat suisse pourraient bien donner une tournure peut-être précipitée aux événements pour la Ligue Nationale A et même pour la Ligue nationale B, car, dès maintenant tous les pronostiqueurs vont vivre sur le domaine des probabilités. Nous ne voulons pas nous lancer dans cette voie qui nous emmènerait trop loin mais nous pouvons déjà tabler sur deux faits: à savoir que les champions des deux groupes de Ligue Nationale B pourraient déjà être connus dimanche soir. Dans le groupe est, il suffit d'un point à Ambri-Piotta pour être champion et en cela les Tessinois ne manqueront pas le « coche » et, dans le groupe romand, si La Chaux-de-Fonds bat Martigny et Bienne, la cause sera également entendue, car les deux clubs ne pourront plus être rejoints. Nous ne voulons pas aller jusqu'à jouer le même jeu pour la Ligue Nationale A, mais il est intéressant, dans notre présentation de chaque match, de rappeler le résultat du premier tour entre parenthèses.

C.P. ZURICH - VIEGE (2-5) — Pour les Viégeois qui se rendent ce soir au Hallenstadion, nous leur souhaitons de respecter la tradition qui veut qu'ils gagnent à Zurich.

GENEVE - SERVETTE - VILLARS (0-11) — Il est une humiliation qui pèse lourd au cœur des Genevois. Aussi espère-t-on une revanche effaçant ce « malheureux » accident. Mais d'autre part, Villars ne doit plus perdre un traitre point s'il veut maintenir ses chances intactes, et Genève-Servette ne doit pas être de taille à résister aux assauts des champions suisses.

YOUNG-SPRINTERS - KLOTEN (7-10) — Si Villars avait facilement gagné à Kloten on aurait encore donné une petite chance aux Neuchâtelois qui s'étaient bien repris à Langnau. Mais enfin tout espoir n'est pas définitivement perdu et chez eux, les hommes de Martini vont jeter leurs dernières forces dans cette bataille pour leur existence.

GRASSHOPPERS-LANGNAU (4-2), — Issue très incertaine car Langnau va essayer de préserver sa troisième place, mais chez lui Grasshoppers recherche un succès.

DAVOS - BERNE (2-3). — C'est une tradition, Berne subit un complexe Davos et les craintes sont fondées. Au premier tour, les Grisons ont offert une belle résistance et faillirent même causer une surprise. Ne pouvant également se permettre de perdre un point, les Bernois mettront tout en œuvre pour remporter la victoire. Et en général à Davos la prestation est meilleure qu'à Berne. Un match nul ferait cependant l'affaire de Villars.

VIEGE - YOUNG-SPRINTERS (2-4) — On pourrait presque appeler cette confrontation le match du souvenir car les Viégeois ont toujours en mémoire des incidents émaillant les chocs

entre Valaisans et Neuchâtelois et le dernier est la défaite subie à Neuchâtel: un couteau qui ne se retournera plus dans la plaie des Viégeois, espérons-le.

KLOTEN - GENEVE - SERVETTE (6-5). — Les hommes de Rejda, après Villars, avaient subi une seconde humiliation aux Vernets qui, sans un sursaut de dernière minute, tournait également à la catastrophe. Afin d'améliorer leur classement, les Genevois joueront le tout pour le tout et sont capables de créer la surprise.

BERNE - C.P. ZURICH (4-2) — Voilà encore une rencontre où la tension nerveuse et la fatigue pourraient être néfastes aux Bernois, malgré le calme légendaire des ressortissants du canton. Zurich ayant joué chez lui jeudi, Berne pourrait subir le contre-coup du déplacement à Davos la veille. D'autre part, l'équipe du Hallenstadion paraît en reprise et voudra prouver que les points gagnés dernièrement ne restent pas sans lendemain. Issue bien incertaine et une surprise n'est pas exclue.

VILLARS - GRASSHOPPERS (3-1). — On pensait en début de saison que ce choc pouvait constituer une finale du championnat avant l'heure. Mais aujourd'hui c'est un match à sens unique. C'est-à-dire que Villars doit absolument le gagner sinon ses chances seront définitivement compromises. A noter que cela ne sera pas facile car les Zuricois possèdent tout de même une équipe valable.

LANGNAU - DAVOS (3-1). — Chez eux, les Bernois doivent s'imposer, mais cependant l'issue dépend également des résultats de la veille, car Davos n'est pas hors de soucis, loin de là.

si les hommes de Jones gagnent ils seront champions de groupe, pour autant qu'ils aient battu Bienne la veille. Ayant déjà remporté le match aller, les chances des Chaux-de-Fonniers sont plus grandes car ils bénéficient encore de la patinoire et du public de « mistons » plutôt « chauvins ». Ne négligeons pas les chances de Martigny qui sont également grandes car, si la défense neuchâteloise et le gardien Galli commettent des erreurs, Wehrli, G. Pillet ou Nater sauront en profiter.

LAUSANNE - FLEURIER (3-2) — Devant leur public, les Lausannois devront se racheter de l'humiliation subie à Sierre. La lutte sera vive car les deux clubs ne sont pas hors de danger.

Ambri-Piotta, lui, sera champion de groupe

Ayant récolté le maximum de points (20) en dix rencontres, Ambri-Piotta glanera en deux rencontres le seul point lui suffisant pour être champion de groupe. Certes cela n'ira pas tout seul car les deux adversaires s'appellent Lugano (à Ambri) et Bâle chez lui. Mais les Tessinois ayant franchi ces deux écueils aisément au premier tour il n'y a pas de raison qu'ils n'en fassent pas de même au deuxième tour. Il sera très intéressant de suivre la lutte pour la seconde place à laquelle cinq équipes peuvent prétendre: Bâle, Lugano, Küssnacht, Langenthal et Arosa. Et cette seconde place se jouera vraisemblablement ce week-end car les prétendants vont s'entre-battre. Langenthal reçoit et battra Bâle. Quant à Arosa il battra Coire chez lui mais la lutte à Küssnacht dimanche est plus incertaine. C.P. Zurich II connaîtra deux nouvelles défaites qui le condamneront définitivement contre Küssnacht et Lugano. Coire pourrait causer une nouvelle

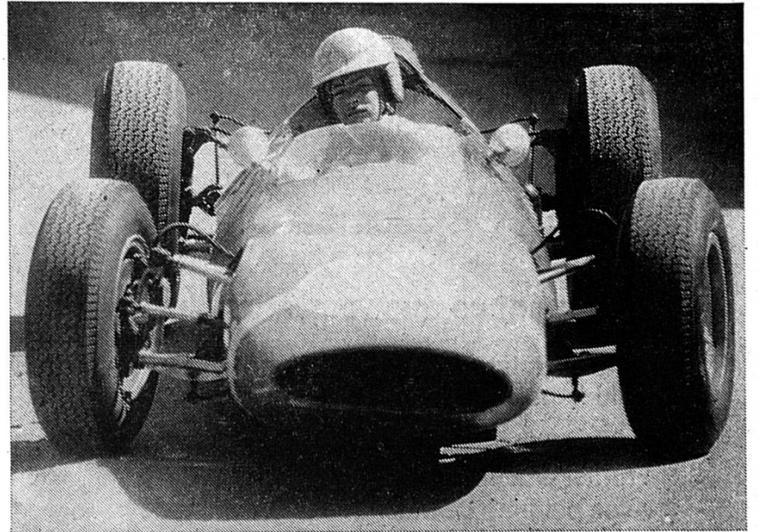
Hockey sur glace — Les champions d'Allemagne du E.V. Füssen ont commencé victorieusement leur tournée au Canada en battant les « Charlotte-town Royals » par 6-3 (1-0 2-2 3-1). Trois des buts allemands ont été obtenus par Koepf.

LE SPORT AUX AGUETS

J.-Cl. Rudaz en formule 1

Le talentueux pilote valaisan qui, malgré son jeune âge (23 ans) possède déjà une belle expérience des courses et une solide réputation va se lancer dans les formules 1. Mais pour cela, il faut qu'il obtienne l'appui de nombreux sportifs et nous sommes certains que, chez nous il trouvera tous les appuis nécessaires. Mais avant de se lancer dans une aventure, un pilote doit

nécessaires aux essais afin de se qualifier. Et notre pilote les a réalisés ces temps, très souvent au grand dame des organisateurs qui se disaient « laissons-le aller, ce petit, il ne veut pas nous faire de mal, on ne le reverra pas demain ». Et lui, Jean-Claude, il y allait et étonnait tout son monde. Et maintenant nous ne pouvons que l'encourager dans ses grands



avoir un palmarès à son actif et nous nous faisons un plaisir de rappeler celui de 1964 de ce sympathique coureur: 2ème au 1000 mètres d'Ursins, 13ème sur 25 au Grand Prix de Silverstone, 1er aux courses de côte de Saint-Antonin et de la Saint-Beaume comptant pour le trophée de Provence, 1er aux courses de côte de la Montagne de la Lure et du Beaujolais, 7ème au Mont-Ventoux, 14ème au Grand Prix de France formule II, 1er et 2ème à La Givès, 1er et 3ème à Sierre-Montana, alors que pour des ennus mécaniques, il dut abandonner au Grand Prix de Syracuse, aux 24 heures du Mans, au Grand Prix de la Méditerranée, au Grand Prix d'Italie et au Tour de France. Mais il faut bien songer qu'avant ces abandons, des ennus mécaniques qui peuvent aussi bien s'attaquer aux grands pilotes d'usine, il fallait réaliser les temps

projets: dont le premier est de créer une écurie de course, et le deuxième se lancer dans les formules 1. C'est vendredi soir, à l'Aula du Collège que Jean-Claude Rudaz présentera ses projets au grand public au cours de l'intéressante séance de cinéma dont nous avons parlé hier, (précisons que l'entrée est gratuite) projetant 5 films dont un hommage à Fangio permettra de vivre les heures glorieuses de ce grand champion, qui conquiert cinq fois le titre mondial. Cette séance donnera lieu à une sorte de forum et la « Feuille d'Avis du Valais » souhaite que Jean-Claude Rudaz rencontre tout l'appui qu'il mérite car, dans la saison qui s'ouvre au mois de février déjà pour lui, il portera le renom du canton du Valais et de la ville de Sion hors de nos frontières.

Georges Borgeaud

Ce soir au Hallenstadion

ZURICH - VIÈGE

Disons-le franchement, c'est bien au Hallenstadion que le HC Viège a obtenu ses plus belles victoires tout en y recevant également la consécration de ses efforts en ligue nationale A. Que nous retournerions à la première confrontation du 18 février 1961 ou à la dernière rencontre du 21 décembre 1963, le HC Viège s'est toujours imposé en championnat au Hallenstadion. C'est une référence sérieuse pour les hommes de l'entraîneur Leachmann auxquels l'atmosphère de la grande halle couverte de Oerlikon a toujours bien convenu et où l'équipe de la saison 1961/62 obtint le titre de champion suisse. Otto Schlaepfer, au sommet de sa carrière d'entraîneur-joueur, réussit le 23 février 1961 le doublé unique dans les annales de la Ligue d'enlever le championnat et la Coupe suisse, avait pourtant dû quelques jours plus tôt céder aux Valaisans les deux points de la dernière rencontre du championnat. Nous pouvons aussi parler tradition lorsque Viège se déplace sur les bords de la Limmat. Mais la rencontre de ce

soir sera-t-elle aussi placée sous ce même signe? Il est difficile de le dire car l'équipe viégeoise n'est plus celle des saisons passées. La réussite que nous offriront les hommes de la première ligne valaisanne le 11 décembre dernier en marquant au gardien Heinzer 3 buts en l'espace d'un quart d'heure, permit à Viège de vivre le reste de la rencontre sur sa lancée du début. Mais à Zurich les chances seront beaucoup plus partagées. Le CP Zurich dont le bagage de points s'est nettement amélioré ces derniers week-ends, n'est pas encore complètement hors de danger et une victoire ce soir au Hallenstadion mettrait les gens de l'endroit au niveau de leurs visiteurs.

Pour le moment, l'équipe viégeoise est armée pour s'imposer en un endroit où elle a toujours fait du bon travail.

Bon voyage au HC Viège jusque sur les bords de la Limmat et que Dame Chance lui tienne compagnie!

E. R.

Ski-Yachting à Cannes

— Les épreuves de ski-yachting de Cannes se sont poursuivies par le slalom géant, disputé sur les pentes d'Auron (210 m, de dénivellation, 25 portes) qui a été remportée par le Norvégien Ali Astrup. En voici les principaux résultats: Messieurs: 1. Astrup. (No) 55" 2 - 2. Sérignac (Fr) 58" 3 - 3. Goila (Fr) 59 2 - 4. Delfour (Fr) 1 00 4 - 5. Neuscheller (S) et Hoss (All) 1 02 3 - 7. Soulier (Fr) 1 03 3 - 8. Firmenich (S) 1 04 3 - Dames: 1. Vitrac (Fr) 1 34 - 2. Caillet (S) 1 36 - 3. Baracchini (It) 1 46 2. Il reste deux régates à disputer.

Les Japonais veulent les Jeux d'hiver

Olympisme — M. Yosaku Harada, maire de la ville de Sapporo (Japon) a informé par lettre le Comité international olympique que sa ville posait sa candidature pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1972. Sapporo s'était vu confier l'organisation des Jeux olympiques de 1940, mais la guerre avait empêché la mise sur pied des Jeux. La ville japonaise était, déjà sur les rangs lors de l'attribution des Jeux de 1968 qui ont été attribués à Grenoble.

G. B.

Martigny va jouer sa dernière carte

Pour Martigny, c'est le moment de tirer ses dernières cartouches car dimanche soir, soit les espoirs renaissent, soit la cause est entendue. Aussi les deux rencontres très difficiles que vont livrer les hommes de Wehrli en l'espace de 24 heures ont été préparées avec minutie par l'entraîneur qui, au fond de son cœur, souhaite mener ses hommes à la finale suisse. Pour La Chaux-de-Fonds également il faut jeter toutes les forces dans la bataille. C'est dire que ces onzième et douzième tours seront suivis avec intérêt.

BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS (2-6) — Les Chaux-de-Fonniers ont déjà battu cette saison quatre fois leur adversaire de demain soir. Bien qu'une surprise ne soit pas exclue à Bienne, nous donnons les leaders favoris.

FLEURIER - GOTTERON - FRIBOURG (4-1) — Si les premiers abattent leurs derniers atouts, il en va de même pour les derniers et les Fribourgeois vont jeter toute leur énergie dans cette bataille où une victoire leur donnerait encore un faible espoir, d'autant plus que Fleurier est avant-dernier.

MARTIGNY - LAUSANNE (2-5) — Lausanne n'est pas encore hors de danger et il y a bien longtemps qu'il n'a remporté une victoire en Valais. D'autre part, Wehrli voudra venger l'échec subi à Lausanne et mènera ses hommes à la victoire.

SIERRE - SION (8-3) — Voilà un derby qui ne va pas manquer de poignance car Sion fut battu deux fois chez lui, par Sierre: en championnat et en Coupe valaisanne et par des scores très nets. Il y a donc deux humiliations à effacer ce que nous souhaitons aux hommes de Bagnoud. Mais ce sera très difficile car Sierre a prouvé contre Lausanne son retour en forme.

SION - BIENNE (7-3) — Samedi soir Bienne sera l'hôte de l'équipe séduisante qui remporta un joli succès au premier tour. Pour les Séduisants qui n'ont plus de chance pour le titre, il conviendra de viser la troisième ou même la deuxième place du classement, ce qui serait déjà un joli succès pour les hommes de Bagnoud.

GOTTERON-FRIBOURG - SIERRE (0-2) — Il est toujours très difficile de s'imposer sur la patinoire des Augustins d'autant plus que les Fribour-

**Nouveau!
Vraiment pratique!**

Via et Radion en
boîtes économiques

pas trop grosses —
faciles à porter!



Exactement ce que vous attendiez:

Pour la première fois un emballage
absolument idéal!

- Poids et dimensions agréables
- Format peu encombrant
- Avec poignée de plastique très commode
- Contenu correspondant à 6 paquets normaux
- Prix avantageux permettant une économie de 60 cts

Avec chaque boîte économique vous avez en plus
8 points Sunlight pour de splendides linges éponge!

En vente dès aujourd'hui chez votre
fournisseur de Via et de Radion!

Les 3 derniers jours

Jeudi 28 Vendredi 29 Samedi 30

10%

RABAIS supplémentaire
sur tous nos articles déjà baissés

VENTE AU RABAIS
autorisée du 8 au 30 janvier

Gonset

VENTE AU RABAIS
autorisée du 8 au 30 janvier

**meublez-vous
selon vos goûts**

directement à la Fabrique romande de meubles Leidi frères
à Bussigny près Lausanne



Visitez nos 6 étages d'exposition
LAUSANNE, César-Roux 14
NEUCHÂTEL, Fbg du Lac 14
GENÈVE, Servette 69-71, rue des
Cordiers 5 - rue du Nant (Eaux-

Nouvelles du ski

Nouvelle victoire de Marielle Goitschel Bravo à Madeleine Felli

La Française Marielle Goitschel (19 ans), championne olympique de slalom géant et championne du monde du combiné, a remporté à St-Gervais sa 5^{me} victoire de la saison et la 25^{me} depuis 14 mois. Elle a enlevé le slalom spécial du 7^{me} Grand Prix international féminin de St-Gervais, devançant sa compatriote Annie Famose de 75 centièmes. Ce slalom, disputé au Bettex par temps couvert et froid, puis sous une abondante chute de neige, fut d'une parfaite régularité. La première manche, tracée par l'Italien Italo Pedroncelli, comportait 50 portes et la seconde, piquetée par le Français Claude Penz, comportait 42 portes. Pour chaque manche, la dénivellation était la même : 135 mètres.

Dans la première manche, Marielle Goitschel fut créditée du meilleur temps après s'être rattrapée en extrême à deux portes de la fin, alors que la chute semblait certaine. Marielle Goitschel négocia le parcours en 40" 60 suivie par Annie Famose (41"27), les Autrichiennes Christl Haas et Traudl Hecher, l'Allemande Heidi Schmid-Biebl et la Belge Patricia du Roy de Blicquy. Fernande Bochatay, neuvième en 42" 56, était la meilleure des Suissesses, mais elle devait faire une chute dans la seconde manche, ainsi d'ailleurs que Christl Haas. Dans la seconde manche, Marielle Goitschel se révélait encore une fois la plus rapide. Derrière elle, Annie Famose parvenait brillamment à conserver sa seconde place alors que Traudl Hecher devait céder la 3^{me} place à Heidi Schmid-Biebl qui, pour la deuxième fois de

la saison, doit cependant se contenter d'une troisième place, après avoir gagné à Grindelwald et St-Anton et avoir terminé 2^{me} derrière Marielle Goitschel à Schruns.

Du côté suisse, c'est finalement Madeleine Felli, partie en 27^{me} position, qui se montra la meilleure (9e), après que Fernande Bochatay eut perdu toutes ses chances dans la seconde manche, sur une plaque de glace qui fut également fatale à l'Autrichienne Christl Haas, à la Française Christine Terrailon et à une autre Autrichienne, Brigitte Seiwald. Madeleine Wuilloud, elle, avait chuté dès la première manche, ainsi que l'Italienne Giustina Demetz. En l'absence de Thérèse Obrecht, Heidi Obrecht et Silvia Zimmermann se sont honorablement défendues, mieux même que les Autrichiennes qui sont les grandes battues de ce slalom avec deux représentantes seulement parmi les quinze premières.

Voici le classement officiel :

1. Marielle Goitschel (Fr), 78" 03 ;
2. Annie Famose (Fr), 78" 99 ;
3. Heidi Schmid-Biebl (Al), 80" 68 ;
4. Traudl Hecher (Aut), 80" 83 ;
5. Patricia du Roy de Blicquy (Be), 81" 14 ;
6. Christine Goitschel (Fr), 81" 26 ;
7. Florence Steurer (Fr), 81" 41 ;
8. Isabelle Mir (Fr), 82" 37 ;
9. Madeleine Felli (Su), 82" 78 ;
10. Astrid Sandvik (No), 83" 43 ;
11. Edith Zimmermann (Aut), 83" 97 ;
12. Heidi Obrecht (S), 84" 14 ;
13. Silvia Zimmermann (S), 84" 54 ;
14. Lidia Barbieri (It), 85" 14 ;
15. Pascale Judez (Fr), 85" 61 ;
23. Marie-Paule Fellay (S), 89" 09.

Les dames gymnastes à Ovronnaz

Samedi et dimanche, l'Association valaisanne de gymnastique féminine organise son traditionnel cours cantonal de ski. Un programme alléchant et magnifiquement bien ordonné a été mis sur pied par le dévoué comité et ne pourra que contenter les quelque 90 participantes à ce week-end. Malgré les dimensions restreintes, tout le monde pourra se loger et nous sommes persuadés qu'une ambiance « du tonnerre » ne cessera de régner pendant ce prochain week-end. Nous voulons remercier Mme Gränicher pour son amabilité à notre égard et souhaiter à toutes ces gymnastes féminines un week-end ensoleillé et plein de joie. Voici ce programme, ni revu ni corrigé mais combien sympathique :

- Samedi 30 janvier**
- 09.45 Départ en car de Sion, ancienne Poste, Av. Pratiferi.
 - 10.05 Ardon, devant les Caves coopératives.
 - 10.15 Riddes CFF (arrivée du train du Bas-Valais à 09.38).
 - 10.45 Arrivée à Ovronnaz. Formation des classes Pique-nique
 - 13.30 Départ pour le centre et à 16.30 Cours de ski
 - 17.30 Rapport des instructeurs, mutations

- 19.00 Souper
 - 22.30 Extinction des feux
- Dimanche 31 janvier**
- 07.00 Diane
 - 07.45 Déjeuner
 - 08.30 Cours de ski et messe
 - 12.30 Diner
 - 14.00 Cours de ski
 - 16.15 Clôture du cours
 - 16.45 Départ des cars à Ovronnaz.

Logement : Baraquements chauffés (se munir de training ou pyjama et de pantoufles).

Equipement : Skis réglés et fartés. **Vivres :** Chacune apporte les vivres ci-dessous qui seront mis en commun : 1 potage-sachet, 90 gr. spaghetti, 3 pommes de terre crues, fromage, 2 endives, 1 tranche de viande crue.

Prévoir individuellement : Le pique-nique du samedi midi, le petit déjeuner du dimanche (thé, café, chocolat peuvent aussi être commandés sur place), pain, beurre, confiture, fruits, dessert.

Les boissons sont vendues au Centre.

A titre indicatif : Un car part de Sion le samedi à 12 h. 07, Pratiferi. Un car part de Riddes le samedi à 11 h. 53. Un car part de Riddes le samedi à 16 h. 03.

Ed. Décaillet suspendu

Malgré un avertissement disciplinaire prononcé au début de saison, la commission technique se voit à nouveau obligée de suspendre le coureur Edmond Décaillet des Marécottes. Son comportement inadmissible envers les organisateurs, les membres du jury et les coureurs lors des championnats valaisans de ski à Nendaz est sanctionné d'une suspension de toute course avec effet immédiat.

(Réd.) — Voilà une décision — justifiée — qui doit faire réfléchir cet impétueux coureur qui n'allie pas les qualités sportives et techniques. Et c'est pourtant ce qui fait le sportif accompli. Nous sommes certains que le jeune coureur des Marécottes réfléchira, à l'avenir, sur les conséquences que son comportement peut entraîner.

Le traditionnel Derby de l'Arpille

C'est dimanche prochain qu'aura lieu ce traditionnel derby, organisé par le Ski-Club Mollignon-Ravoire. Cette descente longue d'environ 2,5 km. avec 330 m. environ de dénivellation offre des passages extrêmement difficiles qui demandent une belle virtuosité de la part de tous les concurrents.

Les organisateurs, comme ces dernières années comptent sur la participation d'une centaine de coureurs répartis dans les classes O.J., dames, juniors et séniors. Un généreux sportif, quitte à froisser sa modestie, mais dont nous voulons dévoiler le nom, M. J. Germano, offre les quatre magnifiques challenges mis en compétition. Voilà un geste qui fait honneur à ce sportif martigneraise.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 30 janvier à 14 h. au domicile du président, M. Raymond Moret, tél. 6 15 42 ou chez M. Robert Petoud, tél. 6 16 44.

La distribution des dossards aura lieu le dimanche matin à 8 h. 30, le premier départ à 13 h. 30, et la distribution des prix dès 17 h. Gageons que ce magnifique derby rencontra son succès traditionnel.

IX^{me} Ski Skal Cup

C'est à Crans-sur-Sierre que le Skal International s'est réuni pour ses joutes hivernales, grâce à l'accueil charmant de station valaisanne et à la présence du soleil, ces concours se sont déroulés dans les meilleures conditions et l'ambiance en était des plus gaies.

Au slalom géant, la victoire absolue est revenue au genevois Jean-Pierre Stauffer, en 1' 40" — tandis que chez les seniors, pour le Challenge du Skal Club Paris, c'est l'autrichien Lizzi Dutler qui se l'adjuge.

En curling une vingtaine d'équipes étaient aux prises, la finale a vu une lutte fratricide entre les deux formations tessinoises. Finalement c'est Lugano I qui bat Lugano II, remportant ainsi le premier Challenge du Curling Skal Cup.

« FOOT » NOUVELLES

Football — L'ancien international autrichien Ernst Ocwirik, qui se trouvait depuis huit ans à la Sampdoria de Gênes (d'abord comme joueur, puis comme entraîneur) a perdu son poste d'entraîneur du club italien. Après un bon début de saison, une crise avait éclaté au sein de l'équipe qui avait commencé à accumuler les défaites. Battue dimanche par Lanerossi, la Sampdoria se retrouve à la 14^e place du classement. C'est ce qui a coûté son poste à Ocwirik.

★ Le match éliminatoire de Coupe du monde Suède-Allemagne n'aura lieu que le 26 septembre à Stockholm mais d'ores et déjà on peut affirmer qu'il se jouera à guichets fermés. Toutes les places de la tribune principale du stade de Rasunda ont été vendues et il ne reste plus que quelques places dans les autres tribunes. C'est la première fois qu'une manifestation sportive suscite un tel intérêt en Suède.

★ Le F.C. Zurich, qui peut maintenant disposer de tous ses joueurs à l'exception de Martinelli, qui se remet de son opération du ménisque et de Szabo, qui n'a pas encore pu reprendre l'entraînement après sa fracture de la jambe, a établi son programme de préparation en vue du second tour, le 31 janvier à Rorschach, le 7 février à Porrentruy et le 14 février à Bellinzone.

L'ex-Hongrois Istvan Sztani (27 ans) qui, en 1959, remporta le titre de champion d'Allemagne avec Eintracht Francfort puis qui fut deux fois champion de Belgique avec le Standard de Liège (1961 et 1963) vient d'acquiescer la nationalité belge. Comme, avant de quitter la Hongrie, Sztani n'avait pas porté le maillot national magyar, il lui est possible de disputer la Coupe du monde 1966 avec la Belgique. Le sélectionneur national Constant Vanderstock l'a déjà inscrit sur la liste des présélectionnés.

Le fameux défenseur brésilien Nilton Santos, qui fut champion du monde avec le Brésil en 1958 et en 1962, a décidé d'abandonner le sport actif. Il portait les couleurs de Botafogo.

Coupe des villes de foire. Troisième tour (match aller) : Atletico Bilbao-Dunfermline (Ecosse), 1-0 (mi-temps 0-0). Le match retour aura lieu le 3 mars.

L'équipe anglaise de Chelsea sera le sparring partner de l'équipe nationale d'Allemagne occidentale, lors d'un match prévu pour le 16 février, à Duisbourg.

BOBSLEIGH

Les Autrichiens surprenants à Saint-Moritz

A la surprise générale, ce sont les Autrichiens (Manfred Hofer, Franz Tomasini, Adolf Baumgartner et Karl Pichler) qui se sont montrés les plus rapides au cours de la troisième séance d'essais en vue du championnat du monde de bob à quatre, à Saint-Moritz. A la suite des chutes enregistrées ces deux derniers jours, la piste avait été améliorée à certains passages de sorte que les incidents ont été peu nombreux. Le Suisse Jean Wicki a toutefois perdu ses trois coéquipiers au «Bridge-Corner». Voici les meilleurs temps enregistrés mercredi :

- Autriche (Hofer) 2' 40" 40 (1 19 92 et 1 20 48) - Suisse II (Zoller) 2' 40" 79 (1 20 33 et 1 20 46) - Allemagne II (Pensberger) 2' 41" 05 (1 21 05 et 1 20 46) - Allemagne I (Woermann) 2' 41 37 (1 21 09 et 1 20 28) - Etats-Unis II (Fortune) 2' 41 47 (1 20 83 et 1 20 64) - Gde-Bretagne II (Blockey) 2' 41 61 - Etats-Unis I (Hockey) 2' 41 64 - Gde-Bretagne I (Nash) 2' 42 11 - Grande-Bretagne III (Evelyn) 2' 42 14 - Italie II (de Zordo) 2' 42 21 - Canada I (V. Emery) 2' 42 46 - Suisse III (Cordonier) 2' 42 46.

Calendrier de l'Entente des Sections Romandes de l'A.C.S. 1965

D = compte pour la validation de la licence débutant.

Date	Section organisatrice	D	Manifestation
Février	14 Valais		Rallye Auto-Ski
Mars	6 Genève		Km. d'Eaux-Mortes
	20-21 Vaud	D	Promen. du Muguet (Divonne)
	28 Vaud	D	Course à Lignière
Avril	3-4 Vaud	D	Rallye des Jeunes
	10 Genève	D	Randonnée nocturne
	24 Genève	D	Verbois
Mai	2 Vaud	D	Course à Monthoux
	9 Vaud	D	Slalom de Payerne
	16 Rangiers	D	2 ^{ème} Rallye du Jura
	29 Genève	D	Slalom
	30 Vaud	D	Course de Côte de Mauborget
Juin	11-13 Genève	D	Rallye de Genève
Juillet			
Septembre			
Octobre	3 Genève	D	Course de Côte du Marchairuz
	9 Valais	D	Rallye nocturne de Viège
	16 Genève	D	Randonnée diurne
	23 Vaud	D	Rallye des Corsaires
Juillet	10 ou 24 Valais		Course de Côte, date et lieu à déterminer.

L'équipe suisse en Italie

Finalement ce sont 18 joueurs qui suivront le stage de Coverciano, près de Florence. Durant la première semaine de février, en effet, le coach Alfredo Foni a pu obtenir le concours des Lausannois Hunziker et Hosp afin de compenser les forfaits du Balois Weber et des trois Servettiens Maffiolo qui sera cependant présent pour le match du 3 février contre la Fiorentina) Desbiolles et Bosson.

Accompagnés par le coach Alfredo Foni, par Willy Wittenbach (commission de sélection), Charles Bouvrot (responsable administratif) et Gustav Jordan (maître de sport), les joueurs sont les suivants :

Barile, Kaiserauer, Schindelholz, (Servette), Quattropiani, Vuilleumier, Bertschi (La Chaux-de-Fonds), Quentin (Sion), Frigerio, Odermatt (Bâle), Janzer, Blaettler (Grasshoppers), Leimgruber, Kuhn, Stierli (FC Zurich), Fuhrer (Young Boys), Elsener (Granges), Hunziker, Hosp (Lausanne).

Parcours

du « Dauphiné Libéré »

Le 19^e Critérium du Dauphiné libéré se déroulera du 22 au 29 mai 1965. Si la formule qui a déjà fait ses preuves reste la même, si la vocation montagnarde de la course est conservée, le tracé de l'épreuve frappe par son originalité encore que la volonté d'innover à tout prix n'ait pas présidé à l'élaboration de l'itinéraire. L'extraordinaire « marche vers l'Ouest » du Critérium l'avait porté l'an dernier au milieu des verts pâturages du Charolais, dans le bassin minier de Montceau, au pied des vignobles du Mâconnais. L'accueil chaleureux qu'y avait reçu l'épreuve a incité ses organisateurs à fixer le départ de la 19^e édition à Mâcon. Le 22 mai, les coureurs partiront donc des bords de la Saône pour une première étape qui les conduira à Montceau-les-Mines. Le 23 mai, deux demi-étapes seront disputées : Montceau - Roanne (cette dernière ville avait le départ l'an dernier mais n'avait encore jamais été le théâtre d'une arrivée) et Roanne - St-Etienne (le Critérium ne pouvait ignorer la capitale du cycle qui, l'an dernier, avait salué la victoire de Poulidor). Le 24 mai, St-Etienne - Oyonnax, encore une ville-étape inédite. Pour la première fois depuis 19 ans, la boucle ne sera pas bouclée à Grenoble qui, pour la première fois également, deviendra ville-étape, le 27 mai. Du nouveau également dans le choix des cols. Trois inédits seront proposés aux coureurs : le Granier par St-Baldoph, le col de Barios et celui des Ayes. Quelques « reprises » aussi : les cols de la Colombière, du Revard dans le sens Aix-les-Bains - Chambéry et Chamrousse.

La participation sera digne du rayonnement de l'épreuve. Si la liste des coureurs n'est pas encore arrêtée, on peut toutefois être assuré de la participation de grandes vedettes internationales, Jan Janssen, champion du monde, Jacques Anquetil, Raymond Poulidor, Henri Anglade, Federico Bahamontes, Tom Simpson, entre autres, seront là.

Voici le détail du parcours :

21 mai, à Mâcon : rassemblement et opérations de départ.

22 mai, première étape Mâcon - Montceau-les-Mines par Le Creusot, Geugnion, Dignoin, Paray-le-Monial.

23 mai, première demi-étape Montceau-les-Mines - Roannes par Charolle, La Clayette et Charlieu. Deuxième demi-étape : Roanne - Saint-Etienne par Boen-sur-Lignon, Montbrison, Roche-la-Molière, Firminy, Le Chambon-Feuillades.

24 mai, troisième étape, St-Etienne - Oyonnax par St-Chamond, Rive de Gier, Givors, St-Fons, Lyon, Décines, Bourg-en-Bresse.

25 mai, quatrième étape Nantua - Thonon par Hauteville, Tenay, Belleval, Bellegarde, St-Julien, Annesser.

26 mai, cinquième étape, Thonon - Chambéry, par Morzine, col des Gêts, Cluses, col de la Colombière, Thônes, Annecy, col de Leschaux, Aix-les-Bains, Mont-Revard.

27 mai, sixième étape Chambéry - Grenoble par le col du Granier, Allevard-les-Bains, col du Barica, Theys, col des Ayes, Donche, Chamrousse, Uriage.

28 mai, première demi-étape Grenoble - St-Marcellin par Voiron, Rives, Tullins, Vinay. Deuxième demi-étape (contre la montre) St-Marcellin - Romans par St-Antoine et Châtillon.

29 mai, huitième étape, Romans - Avignon par Valence, Privas, Le Teil, Montélimar, Valréas et Carpentras.

Avant les championnats du monde professionnels

La station olympique de Seefeld, où les épreuves nordiques des Jeux d'Innsbruck avaient été organisées l'an passé, sera le théâtre, durant le week-end, des premiers championnats du monde professionnels mis sur pied en Europe. La participation sera moins brillante qu'elle aurait pu l'être si l'on compte que 32 skieurs font partie de l'Association professionnelle créée aux Etats-Unis. Dix-huit d'entre eux seulement s'aligneront à Seefeld. Les Américains ont notamment renoncé à se déplacer, de même que Stein Eriksen et Othmar Schneider. Le champion olympique de slalom géant François Bonlieu sera le plus jeune des engagés avec ses 27 ans. On trouvera ensuite Roger Staub (28), Ernst Hinterseer, tenant du titre en slalom géant (31), Anderl Molterer (33), Toni Spies (33), Christian Pravda, tenant du titre en slalom (37), pour ceux qui comptent à leur palmarès une médaille olympique ou un titre mondial. La liste des participants sera complétée par Hias Leitner (29), Adrien Duvillard (30), Roland Blaes, qui fêtera vendredi son 33^e anniversaire et Pepi Gramshammer. La renommée des autres inscrits, comme Gittfried Schaffinger, n'a pas dépassé le cadre de l'Autriche.

Ces championnats du monde comprendront un slalom spécial en deux manches et un slalom géant (sur un parcours plus court que d'habitude), en deux manches également. Ils seront précédés de démonstrations présentées par d'anciens champions comme Toni Seelos et Josl Rieder. La planche des prix atteindra la somme de Fr. 55.000.— Mais c'est avant tout leur avenir que les skieurs professionnels joueront à Seefeld. En cas d'échec, ils n'auraient plus qu'à retourner pour suivre leurs épreuves aux Etats-Unis. Avec des skieurs aussi populaires en

Autriche que Anderl Molterer, Christian Pravda et Ernst Hinterseer, il est probable cependant que le public se déplacera en nombre.

Programme de la Coupe Kurrikala

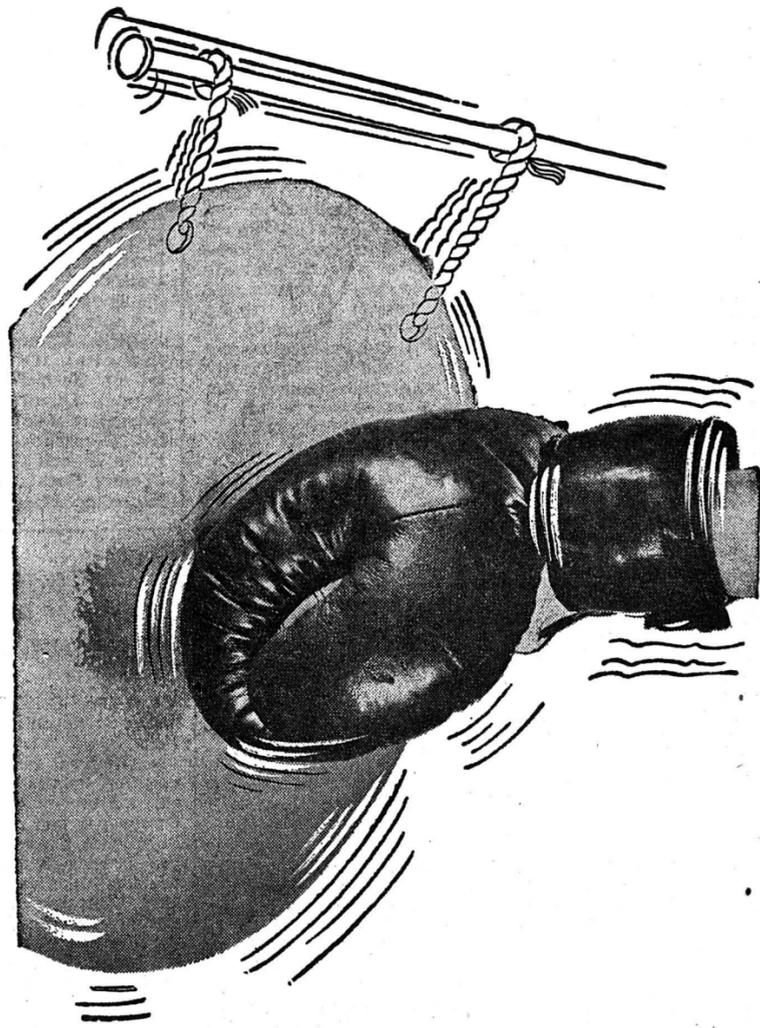
Les organisateurs de la Coupe Kurrikala, à Haute-Nendaz, ont établi le programme de leur manifestation qui se déroulera les 13 et 14 février. Ce programme est le suivant :

- Samedi 13 février : fond 15 km, à 9 h. 30. — Fond juniors 10 km, à 14 h. — Fond féminin, 10 km à 14 h. 30
- Dimanche 14 février : relais 4 x 10 km, à 13 h. 30.

Sept pays y prendront part : la France, l'Italie, la Yougoslavie, l'Autriche, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et la Tchécoslovaquie.

La première Coupe des Alpes des pays alpins aura lieu à Davos du 9 au 14 février et réunira des équipes d'Autriche, de France, d'Italie, d'Allemagne de l'Ouest et de Suisse. La moitié des concurrents de chaque pays doit avoir moins de 20 ans. Les Allemands ont d'ores et déjà annoncé la composition de leur formation qui comprendra : Ludwig Leitner, Willy Lesch, Klaus Kemser, Sepp Heckelmiller, Adi Osterried, Gerhard Prinzling, Max Rieger, Rudi Schalber, Georg Sonnenberger, Margarete Hafen, Christl Laprell, Christa Prinzling, Konstanze Rohr, Heidi Schmid-Biebl et Traudl Walz.

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
les 3 DERNIERS JOURS



10% de **RABAIS** supplémentaire

sur **TOUS** nos **ARTICLES**

CONFECTIONS et TRICOTAGES

DAMES

MESSIEURS

ENFANTS

Vente **AU RABAIS** aut. du 18 au 30 janvier

à la  **Porte Neuve** S.A.
SION

A louer à Chippis
dans immeuble neuf

APPARTEMENTS

3 1/2 pièces, tout confort, avec garage.

S'adresser à Marcel Zufferey, Sierre - Tél.
5 12 98 aux heures de bureau. P 884 S

Cartes loto: Gessler Sion

DENTIERS

REPARATIONS RAPIDES
PROTHESES EN OR, ACIER ET RESINE

E. MOTTIER, Technicien-Dentiste — SION
Pratiferi 29, 1er étage. P 26096 S

Nos

SOLDES

aut. du 18 janvier au 3 février

continuent!

Profitez également
de nos paires isolées



**JEAN
GIANADDA**

Au fond de la rue du Rhône

SION

TEL. 2 22 25

P 160 S

Avec Fr. 11.000.— d'acompte, solde en 24 mois

MAGIRUS SATURN TOUS TERRAINS MODELE 1963

150 CV. DIN - 4 1/2 m³ - 7 TONNES
Benne Alu 3 côtés - Accoupl. Röcking - Tachigraph - Direction assistée
Excellent état - Roulé 33.000 km.
Expertisé - Livraison immédiate

'Affaire exceptionnelle!! **Fr. 49.500.—**
(valeur neuf Fr. 87.500.—)

RAYMOND WOEFFREY à VERNAYAZ (VS) - Téléphone (026) 6 55 69

P 242 E

Abonnez-vous à la Feuille d'Avis du Valais

ELECTRICITE S. A. ROMONT

GRAND-RUE 7 - TEL. (037) 5 25 54 ou 5 26 09

ENGAGE

**CHEFS DE CHANTIER
MONTEURS ELECTRICIENS
qualifiés**

Nous offrons :
place stable - travail indépendant - bon salaire -
caisse de prévoyance.

Offres par écrit ou par téléphone.

P 14-3 F

**PROVINS
VALAIS**

sucht auf 1. März 1965

Sekretärin

für deutsche Korespondenz.
Perfekte Deutschkenntnisse in Wort und Schrift sind
Bedingung Kenntnisse in der französischen und
eventuell englischen Sprache erwünscht.

Gutes Arbeitsklima und der Funktion entsprechend
gute Bezahlung.
Offerten sind zu richten an PROVINS, SION.

P 619 S

MEMENTO

RADIO-TV

Jeudi 28 janvier

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous; 7.15 Informations; 8.00 Le bulletin routier; 8.25 Miroir-première; 8.30 Fin; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Le rendez-vous de midi. Miroir-flash; 12.10 Le quart d'heure du sportif; 12.35 «Bon anniversaire»; 12.45 Informations; 12.55 Le feuilleton: Gabriel, vous êtes un ange; 13.05 Disc-O-Matic; 13.40 Un nouvel enregistrement de Mignon; 13.55 Miroir-flash; 14.00 Fin; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous des isolés: «Joseph Balsamo»; 16.25 Alexandre Roediger, pianiste; 16.55 Le magazine de la médecine; 17.15 La joie de chanter; 17.30 Miroir-flash; 17.35 La semaine littéraire; 18.00 Bonjour les jeunes; 18.30 Le micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du monde; 19.45 La bonne tranche; 20.20 Feu vert; 21.00 XXe siècle; 21.30 Le concert du jeudi, avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne; 22.20 Le Chœur des Concerts de Notre-Dame; 22.30 Informations; 22.35 Le miroir du monde; 23.00 Ouvert la nuit; 23.15 Hymne national. Fin.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble. Musique légère et chansons; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Le feuilleton: Gabriel, vous êtes un ange; 20.25 Entre nous. Musique légère et chansons; 21.25 Le français universel; 21.45 Les sentiers de la poésie; 22.00 L'anthologie du jazz; 22.15 Les jeux du jazz; 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Concert matinal; 7.00 Informations; 7.05 Mam'zelle Nitouche, opérette; 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse; 8.30 Arrêt; 10.15 Disque; 10.20 Emission radiocolaire; 10.55 Disques; 11.00 Emission d'ensemble: Le Barbier de Séville, Rossini; 12.00 Le Baja Marimba Band; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Orchestre-Promenade Philharmonia; 13.30 Nouveaux disques de musique légère; 14.00 Emission féminine; 14.30 Concert symphonique; 16.00 Informations; 16.05 En feuilletant les livres et revues suisses; 16.30 Musique de chambre; 17.30 Pour les jeunes; 18.00 Emission populaire; 19.00 Actualités; 19.20 Communiqués; 19.30 Informations. Echo du temps; 20.00 Ensemble à vent de Radio-Bâle; 20.20 Nearer to Heaven, pièce; 21.40 H. Salquin, piano; 22.15 Informations; 22.20 Le théâtre moderne; 22.40 Musique de chambre de G. Enesco; 23.15 Fin.

TELEVISION

17.30 Kinderstunde.
18.30 Fin.
19.30 Notre feuilleton: Le Temps des Copains.
20.00 Téléjournal.
20.15 Télé-monde.
Une émission d'informations internationales réalisée par le service d'actualités de la Télévision suisse italienne.
21.05 «Il Canzoniere». Rencontre avec l'Ensemble italien d'Adriano Celentano.
21.35 Tempo Nostro présente: Morcote, aujourd'hui.
21.50 Concert Jean-Sébastien Bach.
22.15 Dernières informations communiquées par l'ATS.
22.20 Téléjournal.
22.35 Fin.

Sierre

Pharmacie de service — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.
Clinique Ste-Claire — Visites aux malades de 13 h. 30 à 16 h. 30, tous les jours de la semaine. Le dimanche subit le même horaire.
Patinoire — Ouverte de 9 h. à 11 h. 45 et de 13 h. 30 à 16 h. 30 (en cas de match, fermeture à 16 h.)
Hôpital d'arrondissement — Heures de visites semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 15 h. 30.

Manoir de Villa — Musée Rilke (ouvert en permanence).

Exposition Lor Olsommer. — Hôtel de l'Etrier, à Crans.

Maison des Jeunes: samedi 30 janvier, concert de jazz du Trio Voumard (organisé par les JM), à la Maison des Jeunes à 20 h. 30.

Ciné-Club de Sierre — Séance à la Maison des Jeunes ce soir à 20 h. précises. Projection du film «Le Christ Interdit», de Curzio Malaparte.

Sion

Médecin de service. — Dr Jean-Jacques Pitteloud, tél. 2 57 44 ou 2 57 45 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant).

Pharmacie de service. — Pharmacie Duc; tél. 2 18 64.

Ambulances de service (jour et nuit) — Michel Sierro, tél. 2 59 59 — SOS Général, tél. 2 23 52.

Université populaire — Ce soir en la salle Supersaxo, à 18 h. 15 cours de littérature par M. Maurice Zermatten. A 20 h. 15, ce soir également, en la salle de physique du collège cours de physique par M. Charles Meckert.

PATINOIRE DE SION

Jeudi 28 — de 18 h. 30 à 20 h. 15: HC Sion.

Vendredi 29 — de 18 h. 30 à 20 h. 15: Sion II - Grimsuat; à Sierre: Sierre I - Sion I (championnat).

Samedi 30 janvier, soirée annuelle du groupe des Hérensards en la grande salle de la Matze. Diner à 20 h. 30, puis soirée récréative avec la participation de l'orchestre lausannois «Rycardo». Inscription jusqu'au vendredi à midi au 2 33 08 ou 2 37 44. Invitation à tous les ressortissants du val d'Hérens.

Chœur mixte du Sacré-Cœur — Répétition générale, vendredi 29 janvier, à 20 h. 30. Dimanche 31, le Chœur chante la messe.

LOTO

C'est dimanche 31 janvier qu'aura lieu au Restaurant de la Matze dès 16 heures, le loto en faveur du Foyer de la Jeune Fille.

Carrefour des Arts: Exposition Jacques Fuchs.

Ski-Club de Sion O.J. et Juniors. — 31 janvier, sortie à Rosswald; 14 février, éliminatoires OJ à Crans-sur-Sierre.

Les cartes OJ seront distribuées à la 1re sortie. Assurance obligatoire. Inscriptions par carte jusqu'au 28 janvier auprès de la secrétaire.

Martigny

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Pharmacie de service. — Pharmacie Lovey; tél. 6 10 32.

Hôtel Central — Tous les soirs, bonne ambiance au son du piano.

St-Maurice

Pharmacie de service — Pharmacie de St-Maurice (Mlle Gaillard). Service du dimanche. Tél. 3 62 17.

Monthey

Médecin de service — Les dimanches, jeudis et jours fériés: No 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Coquozy; tél. 4 21 43.

Ensevelissements dans le canton

Chermignon
M. Aloïs Bonvin, 55 ans, 10 h. 30.
Savière
Mme Marie Varone, 85 ans, 10 h. 30.

LA BOURSE

SUISSE: bien soutenu. PARIS: AMSTERDAM: légèrement irrégulière. MILAN: soutenue. VIENNE: affaiblie. FRANCFORT: soutenue.

soutenue, NEW YORK: ferme.

BOURSES SUISSES

Sté de Bques Suisse	26.1	27.1
Aar & Tessin	2600	2630
Aluminium Chippis	1090	1080 D
Bally	5930	5960
Bque Comm de Bâle	1705	1705 D
Bque Pop Suisse	395 D	395 D
Brown Boveri	1620	1645
Câbleries Cossonay	2100	2110
Ciba S.A.	4450 D	4500
Condi-Linoléum	6125	6120
Crédit Suisse	1215	1215 D
Elektro Watt	2930	2940
G Fischer, porteur	1805	1810
Geigy, nominat.	1615	1640
Hero	5150	5200
Holderbank, porteur	6475	6475
Indelec	545	545
Innovation	1035	1040
Interhandel	670	660
Italo-Suisse	5055	5075
Jelmoli	276	276
Landis & Gyr	1505	1510
Lonza	2030	2050
Metallwerke	2200	2205
Motor Colombus	1710	1710 D
Nestlé, porteur	1355	1355
do nominat.	3290	3295
Oerlikon	2005	2010
Reassurances	740 D	760
Romande Electr.	2195	2200
Sandoz	46 1/4	47 1/8
Saurer	89 1/2	89 5/8
Suchard	50 1/2	50 5/8
Sulzer	31	32 1/8
Union Bques Suisses	67	66 7/8
Winterthur-Assur.	53 3/8	53 1/8
Zurich Assur.	42 3/4	43 3/4
A T T	57	56 1/4
Dupont et Nemours	32	31 7/8
Internickel	44 1/8	43 5/8
Phillips	46 1/4	47 1/8
Royal Dutch	89 1/2	89 5/8
U S Steel	50 1/2	50 5/8
Raff. du Rhône	31	32 1/8
	67	66 7/8
	53 3/8	53 1/8
	42 3/4	43 3/4
	57	56 1/4

BOURSE DE NEW YORK

American Cynamid	26.1	27.1
American Tel & Tel	72 7/8	74 7/8
American Tobacco	67 3/4	67 3/4
Anaconda	35	35
Baltimore & Ohio	59 7/8	59 1/8
Bethlehem Steel	37 3/4	39
Canadian Pacific	—	37 1/2
Chrysler Corp.	61 5/8	64 1/8
Crôle Petroleum	60 3/8	59 3/4
Du Pont de Nemours	45 3/4	45 5/8
Eastman Kodak	250 1/2	251
General Dynamics	150 1/2	151 5/8
General Electric	36 1/8	37 1/8
General Motors	97 3/8	97 3/4
Gulf Oil Corp.	100 1/8	101 5/8
I.B.M.	59 3/8	59 1/2
International Nickel	443 1/4	448 1/2
Int'l Tel & Tel	83 1/8	83
Kennecott Copper	62 5/8	62 1/8
Lehmann Corp.	98 5/8	98 3/8
Lockeed Aircraft	31 3/8	31 1/4
Montgomery Ward	37	38 3/4
National Dairy Prod.	39	39
National Distillers	91	91 1/2
New York Central	28 1/2	28 5/8
Owens-Illinois	54 1/8	53 1/8
Radio Corp of Am.	108 7/8	110
Republic Steel	32	31 7/8
Royal Dutch	44 1/8	43 5/8
Standard Oil	46 1/4	47 1/8
Tri-Continental Corp.	89 1/2	89 5/8
Union Carbide	50 1/2	50 5/8
U S Rubber	31	32 1/8
U S Steel	67	66 7/8
Westinghouse Elect.	53 3/8	53 1/8
Ford Motor	42 3/4	43 3/4
	57	56 1/4

BOURSES EUROPEENNES

Air Ligne	26.1	27.1
Cie Gén Electr.	684	679
Au Printemps	508	505
Rhône-Poulenc	235	237
Sain-Gobin	330.50	316
Ugine	258.50	256
Esindier	247	246.60
Montecatini	787	784.50
Olivetti priv.	1430	1432
Pirelli S. p. A.	1785	1765
Daimler-Benz	2825	2840
Farben-Bayer	720	724
Hoechst Farben	600	607
Kärstadt	539	546.50
NSU	867	869
Siemens & Halske	646	642
Deutsche Bank	563	569
Gevaert	544	544
Un. Min. Ht-Katanga	2980	2975
A K U	892	908
Hoogovens	528	526.50
Organon	518 ex	522
Philips Gloeil	1065	1060
Royal Dutch	154.40	155.10
Unilever	161	161.60
	136.20	136.10

CHANGES — BILLETS

Francs français	Achat	Vente
Livres sterling	86.50	89.50
Dollars USA	11.95	12.05
Francs belges	4.29 1/2	4.33 1/2
Francs hollandais	8.55	8.80
Lires italiennes	119.—	121.—
Mark allemand	—68	—70 1/2
Schilling autrich.	107.—	109.50
Pesetas espagnoles	16.55	16.85
	7.—	7.30

COURS DE L'OR EN SUISSE

Lingot	Achat	Vente
Plaquette 100 gr.	4870.—	4910.—
Vrenel 20 fr. or	485.—	500.—
Napoléon	39.—	41.—
Souverain	36.50	38.50
20 dollars or	41.50	43.50
	180.—	185.—

INDICE BOURSIER DE LA S.B.S.

Industrie	26.1	27.1
Finance et Assurance	234.7	234.9
Indice général	186.3	187.1
	216.4	216.8

Un emprunt 5% de la Grande Dixence

La Grande Dixence émettra, du 29 janvier au 4 février, un emprunt 5% de 35 millions de francs. La durée de l'emprunt est de seize ans, le prix d'émission ayant été fixé à 100,40%, plus 0,60% de timbre fédéral.

Poléoduc du Jura Neuchâtelois SA Cornaux

Sous cette raison sociale a été créée à Neuchâtel la société dont le but est la construction et l'administration du tronçon suisse de l'oléoduc du Jura, conformément aux prescriptions légales. Le capital initial a été fixé à 1 million de francs et le siège se trouve à Cornaux.

Les actionnaires sont: la Bataafse Petroleum Maatschappij N.V., La Haye, la Compagnie de Raffinage Shell (Suisse), à Cressier, le Crédit Suisse, Zurich, les Forces Motrices Neuchâteloises S.A., Neuchâtel, Shell Switzerland, Genève, et la Société de Banque Suisse, à Bâle.

Au cours de sa première séance, le Conseil d'administration de la Société a élu à sa présidence M. Alphonse Roussy, directeur des Forces Motrices Neuchâteloises S.A. Rappelons que l'oléoduc du Jura, embranchement du pipe-line Marseille-Strasbourg-Bavière, ravitaillera en pétrole brut la raffinerie que Shell construit actuellement dans les communes de Cressier et de Cornaux.

L'emprunt

de la Caisse Hypothécaire du canton de Berne

L'emprunt 4 1/2 % de la Caisse Hypothécaire du Canton de Berne sera offert en souscription à partir du 27 janvier 1965. Le montant est de 30 millions de francs et le prix d'émission de 99%, plus timbre.

Le programme des émissions de la Banque Nationale Suisse pour le premier trimestre 1965

L'ordonnance du Conseil fédéral du 24 avril 1964, instituant l'obligation d'annoncer les émissions publiques de titres, charge la Banque Nationale, assistée d'une commission bancaire, d'établir chaque trimestre un programme des émissions.

D'après le programme qui a été adopté pour le premier trimestre 1965, le montant d'argent frais qui sera demandé au marché par les émissions publiques suisses d'obligations sera, pour ce trimestre, de 708 millions de francs. Ce montant est sensiblement inférieur à celui qui résultait des annonces. Il est plus faible également que le chiffre du premier trimestre 1964 qui avait été de 863 millions de francs.

Vers la réforme de la Curie romaine

ROME (Kipa). — La réforme de la Curie romaine, qui semble faire l'objet d'un document pontifical dont on attendait la parution avant la fin de l'année, sera-t-elle annoncée au cours du consistoire secret, au cours duquel Paul VI rendra effective la nomination des nouveaux cardinaux? Sera-t-elle annoncée encore avant ce consistoire? Il est difficile de répondre à ces questions vu le secret qui entoure toutes les décisions du Pape jusqu'au moment où elles sont annoncées.

Mais en attendant des rumeurs circulent, de plus en plus précises, sur certains aspects de cette réforme. L'institution d'un conseil épiscopal consultatif semble à peu près certaine, de même que l'on croit à une transformation du Saint-Office, dont les pouvoirs ont d'ailleurs déjà été réduits, en raison de l'attribution à d'autres instances de certaines de ses prérogatives. Cette congrégation romaine deviendrait une sorte de cour de cassation.

La réforme entraînerait entre autres choses la réunion en un seul bureau, relevant directement de la secrétairerie d'Etat, de la chancellerie apostolique, chargée de l'expédition de certains actes du Saint-Siège, de la

daterie, qui accorde des dispenses et des faveurs, et du secrétariat des Lettres latines, auquel est confiée la traduction en latin des documents officiels.

Une limite d'âge serait fixée pour les hauts prélats placés à la tête des dicastères romains et qui ne pourraient, de toutes façons, rester en fonction plus de dix ans.

Une lettre du cardinal secrétaire d'Etat Amleto Cicognani lue par les chefs des dicastères romains aux membres de leur personnel, a été interprétée, à tort ou à raison, comme un indice de l'imminence de la publication de la réforme. Dans cette lettre, le cardinal donne au personnel des dicastères romains des conseils en vue d'éliminer les causes des critiques dont ils ont été l'objet au concile.

Quoi qu'il en soit, Paul VI, sans attendre davantage, semble décidé à apporter à la Curie des remaniements partiels en vue d'assouplir son fonctionnement, comme il l'a fait en créant, au sein de la Congrégation des rites, deux nouveaux sous-secrétariats dont l'un est chargé de la liturgie et l'autre des causes de béatification et de canonisation.

ASSAINISSEMENT DES VERGERS

La deuxième partie de la campagne d'assainissement des vergers débute. Nous rappelons, ci-après, les points essentiels de cette action.

1. Cours démonstratifs. Ils concernent les plantations commerciales et les vergers en état de production. 4 à 5 propriétaires groupés peuvent bénéficier de la collaboration gratuite de moniteurs qualifiés pour tailler pendant 4 à 5 jours leurs arbres.

2. Assainissement par élimination. A. Action ordinaire. Elle concerne pomiers, poiriers, cerisiers tiges en toutes variétés. S'il se trouve un minimum de 8 sujets par parcelle, l'opération d'arrachage et de tronçonnage est assurée par notre Station (sans frais pour les propriétaires), au cours de la présente saison.

B. Vergers de Canada. Outre l'ar-

rachage assuré dans les conditions indiquées sous A, un lot de 10 sujets par parcelle peut bénéficier d'une indemnité complémentaire allant de fr. 10.— à fr. 30.— par sujet, selon leur état.

Dans les deux cas (A et B), demander à la Station soussignée, des formules d'inscription.

C. Assainissement dans le cadre de remaniements parcellaires. Des conditions particulièrement favorables peuvent être envisagées après examen de chaque cas.

Dans la conjoncture qui est et sera faite à notre Economie fruitière, nous estimons qu'il y a urgence à accélérer l'assainissement de nos vergers. Chacun doit mettre à profit les facilités qui permettent actuellement les éliminations en bonnes conditions.

STATION CANTONALE D'ARBORICULTURE



Rip Kirby
Copyright by Opera Mundi

ON CHERCHE
pour tout de suite ou époque à convenir

employée de bureau

éventuellement débutante.
Place stable. Semaine de 5 jours avec avan-
tages sociaux des grands magasins.

Faire offres à la direction des grands magasins

Gonset

MARTIGNY

P 6 S

BUREAU DE SIERRE
cherche jeune

EMPLOYE (E) DE BUREAU

Faire offres avec curriculum vitae et préten-
tions de salaire à Case Postale 164, Sierre.

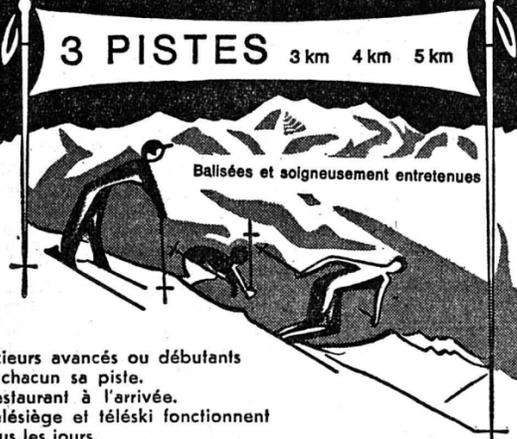
P 26065 S

Cartes loto: Gessler Sion

ST. LUC STATION D'HIVER

1650-2640 m.
à 22 km de SIERRE
sur route excellente

3 PISTES 3 km 4 km 5 km



Ballisées et soigneusement entretenues

Skieurs avancés ou débutants
à chacun sa piste.
Restaurant à l'arrivée.
Téléski et télésiège fonctionnent
tous les jours.

Vue grandiose sur les Alpes
valaisannes et bernoises.

Hôtels - Pensions
Ecole suisse de ski.

Tous les dimanches course postale spéciale + carte libre par-
cours Fr. 16.— Départ Sierre 7 h. 30. Retour 18 h.
Renseignements tél. (027) 5 53 24 P 18251 S



MARTIGNY

SAMEDI 6 FEVRIER - dès 20 h. 30

AU DANCING « LE DERBY »
GRAND GALA DE JAZZ

avec l'orchestre réputé

LES « CHRIS BARBER'S JAZZ - BAND »

et la chanteuse LILY PATTERSON

Prix des places :
J. M. actifs : Fr. 7.— J. M. protecteurs : Fr. 10.—
Non-membres : fr. 13.— (Bons de réduction Migros fr. 2.—)

P 1161 S

MARTIGNY

Meubles à crédit

SANS

réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale
de l'acheteur, la maison fait cadeau
du solde à payer. (sel. disp. ad hoc)

Pour maladies, accidents, service mili-
taire, etc., de l'acheteur, arrangements
spéciaux prévus pour le paiement des
mensualités.

CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 855.—	22.—
A crédit Fr. 977.— Acompte Fr. 185.— et 36 mois à	
SALLE A MANGER 6 pièces dès Fr. 658.—	17.—
A crédit Fr. 756.— Acompte Fr. 144.— et 36 mois à	
STUDIO COMPLET 15 pièces dès Fr. 1686.—	44.—
A crédit Fr. 1921.— Acompte Fr. 337.— et 36 mois à	
SALLE A MANGER teak 6 pièces dès Fr. 1188.—	31.—
A crédit Fr. 1354.— Acompte Fr. 238.— et 36 mois à	
SALON-LIT 3 pièces dès Fr. 575.—	15.—
A crédit Fr. 655.— Acompte Fr. 115.— et 36 mois à	
CHAMBRE A COUCHER « LUX » dès Fr. 1375.—	36.—
A crédit Fr. 1571.— Acompte Fr. 275.— et 36 mois à	
1 pièce et cuisine dès Fr. 2117.—	55.—
A crédit Fr. 2415.— Acompte Fr. 435.— et 36 mois à	
2 pièces et cuisine dès Fr. 2711.—	71.—
A crédit Fr. 3098.— Acompte Fr. 542.— et 36 mois à	
3 pièces et cuisine dès Fr. 3119.—	82.—
A crédit Fr. 3576.— Acompte Fr. 624.— et 36 mois à	

**VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT
AU MEILLEUR PRIX DU JOUR!!**

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre
documentation complète et détaillée.

BON pour DOCUMENTATION GRATUITE

Nom/Prénom :

Localité :

Rue/No :

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie de ville
direction Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

GRAND PARC A VOITURES
PETIT ZOO

BULLE

22 vitrines d'exposition permanente

P 13-22 B

MAYENS DE SION

A vendre

chalet de vacances

à 1250 m. d'altitude,
bien aménagé, vue
superbe, situation
tranquille, 810 m²
de terrain.
Prix : Fr. 69.000.—.

Ecrire sous chiffres
P 26070 à Publici-
tas, 1950 Sion.

A VENDRE

terrain

à construire à pro-
ximité du village
d'Evolène. Proprié-
té de 2500 m² env.
en bordure de rou-
te. Très belle situa-
tion.

Ecrire sous chiffres
P 17111 à Publici-
tas, 1951 Sion.

JEUNE FILLE

allemande, 20 ans,
connaissance de la
langue française,
apprentissage pra-
tique comme secré-
taire dans bureau
d'avocat,

cherche place
à Sion pour le mois
d'avril.

Ecrire sous chiffres
P 17116 à Publici-
tas, 1951 Sion.

ON CHERCHE pour
tout de suite ou à
convenir

PERSONNE

de confiance, de 30
à 40 ans, pour le
ménage et les en-
fants.

Faire offres à Mme
J.-P. Roth, alimen-
tation, 2852 Courté-
telle (J.b.).
Tél. (066) 2 28 39
P 15315 D

ON DEMANDE

de suite

sommelière

débutante acceptée,
Congés réguliers, -
Vie de famille.

Tél. (026) 7 21 06

P 26063 S

ON CHERCHE

ouvrières

pour travaux d'ate-
lier. Travail à l'an-
née.

Se présenter à l'A-
telier de tissage -
Grenette - Sion.

P 26083 S

Deux bonnes
effeuilleuses
sont demandées.

Jules Graz -

1804 Corsier (VD)

P 2134 V

Jeune fille

débutante cherche
place dans
bureau à Sion

Ecrire sous chiffres
P 26076 à Publici-
tas, 1951 Sion.

ON DEMANDE

pour ménage avec
2 enfants,

jeune fille

S'adresser au
Tél. 4 18 22.

votre

annonce
?

LA LUTTE CONTRE LA SURCHAUFFE

Votation fédérale sur les 2 arrêtés, crédits & constructions: 28 février

POUR SE FAIRE UNE OPINION

Le 28 février, les citoyens suisses seront appelés aux urnes. Ils auront à se prononcer, en une double votation, sur les arrêtés dits de lutte contre le renchérissement.

En effet, il s'agira d'accepter ou de refuser: l'arrêté sur le crédit et l'arrêté sur la construction.

Contrairement à ce qui se passe généralement en de telles affaires, le public a pu prendre connaissance d'un certain nombre d'éléments ressortissant à la campagne de propagande. Celle-ci est menée depuis plusieurs semaines avec vigueur autant par les partisans que par les opposants qui s'affrontent dans cette lutte contre la surchauffe.

En faisant le tour de la presse, ces derniers temps, notamment de la presse spécialisée dans les affaires économiques, on pouvait lire des articles ou des interviews de hautes personnalités, donnant leur opinion soit sur l'économie libre à l'épreuve de la surexpansion conjoncturelle, soit sur la nature des restrictions de crédit ou sur la lutte contre l'inflation.

Dans notre journal ont également paru des textes destinés à orienter le lecteur de telle sorte qu'il puisse se rendre aux urnes en sachant bien ce qu'il va y faire.

Aujourd'hui, nous mettons en parallèle d'autres points de vue. Il est bon d'en prendre connaissance pour mieux forger son opinion personnelle.

I.-G. G.

Ce que dit M. W. Schwegler, président à la Direction générale de la BANQUE NATIONALE SUISSE

D'un exposé qu'il a fait dans les milieux de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, extrayons quelques passages: «... parmi les aspects innombrables de l'image chatoyante et resplendissante qu'offre la conjoncture, une question se détache de façon toujours plus nette et impérative: celle de la dépréciation de la monnaie. Sous les formes les plus diverses, elle apparaît pour ainsi dire quotidiennement à chaque membre de l'économie, qu'il s'agisse du patron ou du salarié, du producteur ou du consommateur, du bailleur de fonds, de l'épargnant ou du rentier.»

Après avoir analysé la notion d'économie libre et les caractéristiques de la surexpansion économique, M. Schwegler écrit: «... En ce qui concerne les causes de la surexpansion

conjoncturelle, une très large unanimité règne, depuis assez longtemps déjà, dans les milieux économiques influents et chez les économistes. En accord avec la théorie conjoncturelle qui a cours aujourd'hui, l'excédent croissant de la demande globale est à l'origine de la surchauffe économique. Cet excédent de la demande ou, ce qui revient au même, cette surcharge imposée aux forces productives, est en grande partie imputable à une surabondance des investissements, dont on sait que le volume est un facteur déterminant des mouvements de hausse ou de baisse de la courbe de conjoncture. L'excès d'investissements caractérise cet état conjoncturel dans lequel se forment sans cesse de nouveaux revenus, sans que l'augmentation corrélative de la demande

soit réduite par une formation correspondante d'épargnes équivalant à une renonciation partielle à consommer. La capacité de production étant entièrement utilisée, cet accroissement de la demande a nécessairement un effet inflationniste lorsque, faute d'épargnes nouvelles, c'est à d'autres sources que l'on puise les moyens financiers supplémentaires qui réclame l'économie; c'est indiscutablement le cas quand ces fonds affluent de l'étranger et quand les banques pratiquent une politique de crédit expansive.»

«... Vu le rapport de cause à effet qui existe entre les investissements excessifs et la hausse des charges salariales, d'une part, et le gonflement inflationniste de l'économie, d'autre part, vu aussi la structure particulière de notre économie, il n'y a qu'une seule voie possible pour réduire la tension exagérée de la conjoncture. Cette voie passe par la limitation des investissements pour aboutir à une compression de la demande globale. Ou bien ce sont les forces d'évolution naturelle de l'économie — c'est-à-dire le déficit de la balance des revenus et la perte de réserves monétaires entraînant un resserrement et un renchérissement sur le marché de l'argent et des capitaux — qui opèrent cette correction en provoquant un fléchissement de la conjoncture; ou bien, ce processus régulateur naturel faisant défaut, les autorités et les milieux économiques ont à prendre d'eux-mêmes des mesures qui, si elles sont appliquées avec discernement et coordination, sont propres à réfréner la surexpansion.»

«Non» aux mesures destinées à lutter contre le renchérissement

L'association pour une Economie libre et prospère a, dès le début, pris position contre les décisions du Conseil fédéral relatives à la soi-disant lutte contre le renchérissement, et c'est aujourd'hui aussi un comité d'action, choisi dans son sein, qui recommande le rejet des deux propositions qui seront présentées à la votation fédérale du 28 février 1965. Ses adversaires partent du principe que les interventions de l'Etat sont à rejeter, car notre structure économique repose en grande partie sur les principes d'une économie libérale. Ces propositions sont, de plus, en opposition avec les mesures prises à une époque où de nombreuses branches de l'industrie d'exportation avaient réalisé leurs plans d'expansion, alors que l'économie intérieure commençait à peine à maîtriser les conséquences d'un boom d'exportation se traduisant par une surcharge sans précédent de l'infrastructure. L'arrêté relatif au crédit a précisément agi, dans d'innom-

brables cas, comme une véritable guilotine: la réalisation de projets importants a été ou sera rendue impossible, car le robinet d'où se déversait l'argent a été en quelque sorte fermé. Une enquête menée récemment dans de nombreuses communes montre de façon indubitable les effets néfastes de cet arrêté relatif au crédit. Il est encore à souligner que ce sont justement les régions de notre pays qui ont bénéficié sur le tard seulement de la marée de la haute conjoncture, qui ont été le plus gravement handicapées dans leur évolution naturelle et dans leur expansion par les arrêtés relatifs à la construction et au crédit. Il va de soi que les abus résultant d'une croissance démesurée n'ont rien de réjouissant! Mais doivent-ils vraiment être combattus par des mesures unilatérales? Est-ce bien à des secteurs de notre économie à qui la responsabilité primaire n'en incombe pas, à en faire les frais? Dans leur argumentation, le Conseil

fédéral et les Chambres fédérales partent du point de vue que notre pays est entré, depuis quelques années, dans une phase d'inflation accélérée. C'est méconnaître le fait que la montée des prix et des coûts est encore inférieure dans notre pays à la moyenne européenne, mais, avant tout, qu'un processus de croissance déclenché par des phénomènes précis (boom de l'exportation) ne peut être freiné par des mesures de dirigisme artificielles, sous peine de répercussions néfastes sur l'ensemble de l'économie.

Nous avons le droit de poser des questions réalistes! La soi-disant lutte des autorités contre le renchérissement a-t-elle apporté une contribution quelconque au ralentissement de la dépréciation monétaire? N'avons-nous pas la preuve que ces mesures, malgré toutes les manœuvres entreprises (renouement à un relèvement intermédiaire des loyers en novembre 1964, prise en charge par la caisse fédérale de l'augmentation de quelques prix agricoles ou report de celle-ci jusqu'après la votation fédérale n'ont pas réussi à combattre le renchérissement? Les prix n'ont-ils vraiment pas augmenté? Les saucisses, par exemple, se vendent-elles moins cher qu'il y a un an? Les tarifs de CFF nous permettent-ils de voyager à meilleur compte qu'il y a un an? Le renchérissement du crédit à la construction — et, par suite, du taux d'intérêt hypothécaire — a-t-il entraîné une baisse (ou seulement une stabilisation) des loyers? Devons-nous nous nous satisfaire de l'information selon laquelle la spéculation immobilière aurait été en grande partie supprimée par les mesures fédérales? Ne serait-il pas équitable de compléter cette constatation par l'aveu que la spéculation s'est simplement déplacée, qu'il faut aujourd'hui payer jusqu'à 10% pour une deuxième hypothèque, que le marché des logements est entré dans une véritable crise comme conséquence du resserrement du crédit et du renchérissement du capital? Le dernier projet fédéral sur la construction de logements ne confirme-t-il pas

la prédiction de l'Association pour une Economie libre et prospère selon laquelle une mesure de dirigisme entraîne fatalement d'autres? Cette prédiction s'est malheureusement révélée exacte. Et les autorités ne se voient-elles pas précisément aujourd'hui, à la veille de la votation du 28 février, poussées à relâcher le resserrement des crédits afin de calmer l'opinion publique?

L'Association pour une Economie libre et prospère a, dès le début, répondu aux manœuvres de dirigisme — qui ne sont conformes ni à l'esprit ni à la lettre de notre constitution — par un programme libéral à longue échéance: mise en œuvre d'une amélioration systématique des structures, au lieu d'un processus de pétrification économique; établissement de mesures destinées à augmenter la productivité économique, au lieu d'une mobilisation illimitée de main-d'œuvre étrangère; encouragement à la concurrence par l'abolition de règlements douaniers désuets.

Nous avons besoin d'une lutte contre le renchérissement qui soit positive et non pas uniquement négative et entravant la croissance économique et le développement de l'infrastructure. Nous avons besoin d'une politique de conjoncture et de croissance à même d'assurer plus de bien-être au plus grand nombre de nos concitoyens. Nous ne pouvons en aucune manière soutenir une politique qui reporte à plus tard les tâches et les devoirs urgents, qui augmente encore le déséquilibre créé par un excédent déjà existant de la demande et qui grève ainsi notre avenir de tâches qui devraient être accomplies dès aujourd'hui.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une politique coordonnée de conjoncture et de croissance, basée sur la réalité, et non d'une politique se refusant à reconnaître cette réalité. Nous n'y parviendrons que par le rejet des deux arrêtés d'urgence qui seront proposés aux électeurs le 28 février prochain par les Chambres fédérales.

Les banques... la Confédération... les cantons... et les restrictions!..

L'existence même d'une société et d'une économie libres dépend largement de la réussite plus ou moins heureuse de la solution donnée à ce problème. Les banques ne se contentent pas de porter sans cesse leur attention à cette question, mais soutiennent le programme d'action des pouvoirs publics par une aide efficace, appliquant des restrictions en partie très considérables de leur activité, telles que la convention concernant la limitation des crédits et le Gentlemen's Agreement en vue d'enrayer l'afflux de fonds étrangers et de réduire le montant de tels avoirs. Les banques ne peuvent toutefois accomplir à elles seules la tâche si importante et décisive de lutter contre l'inflation; la coopération de tous les groupes économiques et de tous les milieux de la population est indispensable. Il est très décevant de constater que les pouvoirs publics, comme premiers entrepreneurs du pays, ne montrent pas plus de discipline et ne s'imposent pas plus de retenue dans la construction.

Les arrêtés de lutte contre la surexpansion ont déjà eu des résultats positifs

Dans «L'Ordre professionnel», M. Max d'Arcis a recueilli les propos de M. Alexandre Hay, directeur de la Banque Nationale Suisse, qui dit, entre autres choses, ceci, en répondant à la question de savoir si les arrêtés contre la surexpansion ont déjà eu des résultats positifs:

— Je pense que l'on peut répondre par l'affirmative à cette question, et, dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des résultats obtenus. Cet arrêté comporte trois éléments: l'un tend à empêcher la pénétration dans l'économie suisse des capitaux étrangers; le second à limiter l'octroi de crédits; le troisième à éviter que les émissions d'emprunts et d'actions n'excèdent les possibilités du marché des capitaux et dont l'offre exagérée est en bonne partie responsable de la surchauffe actuelle...

... En vue de limiter l'octroi de crédits, il existait déjà une convention entre les banques. L'arrêté fédéral sur le crédit a permis de lui donner force obligatoire. Cette convention a prouvé son utilité puisqu'il a été possible de freiner de manière sensible l'accroissement du volume des crédits qui, les années précédentes, avait été nettement excessif; cet accroissement reste cependant important.

Il est enfin apparu nécessaire de limiter le nombre des emprunts offerts sur le marché, car leur accu-

mulation exerçait une poussée sur les taux d'intérêt.

... Les résultats obtenus sont certainement positifs et les banques y ont collaboré activement, en particulier en ce qui concerne le calendrier des émissions qui venait au-devant de leurs désirs. La situation s'est en général un peu normalisée et si l'on pouvait maintenir cet arrêté, cela permettrait de consolider les résultats obtenus.

Il est évidemment très difficile de définir, dans l'évolution conjoncturelle, ce qui résulte directement de l'arrêté et ce qui provient d'autres facteurs. On doit cependant constater que les prix des terrains se sont stabilisés et qu'une pression s'exerce sur eux, empêchant le déchaînement d'opérations spéculatives que nous avons récemment connu. Divers autres indices montrent que le climat tend à devenir moins inflationniste, sans qu'il ait été nécessaire d'utiliser des méthodes draconiennes. Notre méthode progressive est conforme à notre génie suisse. Les banques — directement intéressées à la stabilité du franc — contribuent effectivement à son succès.

PRISES DE POSITION

- On sait déjà que les délégués du Parti conservateur-chrétien-social, réunis à Zurich, ont décidé de préconiser l'acceptation des deux arrêtés.
- De son côté, la Chambre des arts et métiers s'est prononcée contre l'arrêté sur les constructions qu'elle estime inopérant et dans lequel elle voit une forme de dirigisme dangereux.
- Pour l'Union syndicale suisse, les arrêtés sont efficaces et la Commission de l'Union syndicale suisse, réunie à Berne, a décidé de recommander aux citoyens d'accepter les arrêtés conjoncturels le 28 février.
- La Société valaisanne des Entrepreneurs, de même que la Société valaisanne des Arts et Métiers, ont adopté le point de vue de la Chambre suisse des Métiers et se solidarise avec elle en recommandant aussi le rejet des arrêtés.

Un concours important ferait cependant défaut dans la lutte contre la surexpansion économique et la solidarité ne serait pas complète si la construction publique ne s'associait pas à l'action commune. C'est pourquoi le Conseil fédéral a demandé aux gouvernements cantonaux de réduire le programme de leurs travaux. La collaboration des pouvoirs publics se révèle indispensable pour la bonne raison déjà qu'il serait difficile aux banques, et spécialement aux banques cantonales, de respecter les directives sur la limitation des crédits, si les cantons et les communes demeuraient à l'écart. On peut se féliciter que les gouvernements cantonaux aient en général réagi favorablement à l'appel du Conseil fédéral, mais il est encore impossible de dire dans quelle mesure et sous quelle forme pratique on peut attendre un soutien efficace de leur part.



Comestibles - Traiteur
Perret - Bovi S.A.

RUE DES VERGERS - SION
Tél. (027) 2 38 63

vous propose pour vendredi
ses poissons frais

de Mer et du Lac

- Filet d'Aiglefin
- Filet de Perches du Léman
- Filet de Soles et de Carrelets
- Saumon frais
- Colin de la Rochelle
- Colin du Nord
- Baudroie et Raye
- Cabillaud
- Merlans argentés
- Traites de vivier et de rivière
- Moules et Huîtres Belon
- Saumon fumé de Suède
- Lapins du Pays
- Poulet Bocage

P 170 S

SAUCISSES MI-PORC

100 gr. - la pièce 30 ct.
30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct.

SAUCISSON SEC

la pièce 1.50 - 10 pièces 1.30
Envoi partout contre remb.

Boucherie

O. MUDRY - MARTIGNY
Tél. (026) 6 10 73 P 680 S

A VENDRE

1 lot de fusils anciens

silex, percussion, fabrique, Peabody, Vetterli-cadet, carabine fédérale, Mauser, etc...

S'adresser: Pierre Confat, Calvaire 9, 1950 Sion. P 26012 S

Office Trombert

CHAMPERY

Dactyl

DACTYLOGRAPHIE
PHOTOCOPIE
POLYCOPIE

Rapide - Discrétion P 639 S

ON ACHETE

pièces en or

de 5.- 10.- 20.- 100.- au plus haut prix.

Faire offres sous chiffre P 25916 à Publicitas, 1951 Sion.

ON CHERCHE
à acheter à Sion

villa ou appartement

(5-6 pièces) quartier tranquille, tout confort, si possible vue libre.

Ecrire sous chiffre P 17117 à Publicitas, 1951 Sion.

A REMETTRE A MARTIGNY pour cause de maladie

commerce de vins en gros

Affaire intéressante. Ecrire sous chiffre P 26091 à Publicitas, 1951 Sion.

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ☎ 2 41 21

CHERCHONS dans la région de Sion, Sierrre ou station environnante,

hôtel garni

location ou achat.

P 863 S

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ☎ 2 41 21



A vendre à Sion

APPARTEMENT 3 1/2 pièces
tout confort, prêt pour le 15 février.

APPARTEMENT 4 1/2 pièces
tout confort. Prix Fr. 90.000.-, prêt pour le 15 février.

AGENCE IMMOBILIERE, ALOIS SCHMIDT - Rue du Bourg 6 - Sierrre. Tél. bureau (027) 5 60 21 privé 5 12 92. P 867 S

Chalet

Couple avec 2 garçons de 9 et 13 ans, cherche à louer pour la période du 1er au 21 août 1965, dans la région Evolène - Les Haudères - Arolla, un chalet de vacances comprenant au moins 2 chambres et 1 cuisine. Confort moderne pas nécessaire. Situation tranquille désirée.

Offres détaillées à adresser à Charles Meigniez, administrateur communal, 2046 Fontaines (NE). P 1313 N

A VENDRE
à PONT-DE-LA-MORGE - SION

appartement

4 pièces 1/2, 1 pièce 1/2

tout confort. Prix intéressant.

S'adresser Gérance d'immeuble « La Sédunoise » - Grand-Pont 18, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 16 37 P 25707 S

ON CHERCHE

MECANICIEN DE CHANTIER

connaissant Diesel et Forge pour carrière

mineur de carrière

Ecrire sous chiffre P 65100 à Publicitas, 1951 Sion.

Commerce de Sion

cherche

employé (e)

pour la correspondance et divers travaux de bureau. (Event. à la 1/2 journée).

Offre manuscrite avec copies de certificats sous chiffres P 50976 S à Publicitas, 1951 Sion.

ON ENGAGERAIT

un apprenti-peintre en carrosserie

pour la succursale de Sion.

Faire offres à Torsa S.A. - 1950 Sion.

P 747 S

ON CHERCHE

serviceman - laveur - graisseur

S'adresser au Garage Couturier S.A., Sion - Tél. (027) 2 20 77

P 375 S

imprimerie

Gessler

s.a. Sion

Sérieux avertissement pour l'agriculture

(suite de la première page)

permettant une baisse des prix.

Si les agriculteurs ne sont pas en mesure de fournir cet effort de régularisation, d'autres l'effectueront pour eux. Déjà de grosses entreprises industrielles passent avec les paysans des contrats de culture ou d'élevage, s'engageant à acheter la totalité des produits à un prix déterminé pour autant que leurs partenaires tiendront les conditions du contrat.

De chefs d'entreprises indépendants, les agriculteurs deviennent pratiquement des salariés à la solde des industriels. Leur pouvoir de décision leur échappera de plus en plus.

Pour conserver son indépendance à l'égard des autres classes de la population, comme pour s'assurer un niveau de vie satisfaisant, l'agriculture doit enfin comprendre qu'il ne SUFFIT PAS DE PRODUIRE seulement: IL FAUT ENCORE VENDRE.

Autrement dit, s'organiser pour être à même d'intervenir directement dans le placement des produits du sol et de l'élevage.

Pour y arriver, il faudra qu'ils imitent les méthodes utilisées par les grandes entreprises industrielles et commerciales.

Pour atteindre son développement actuel, l'industrie s'est spécialisée: elle a produit en grande série des articles de vente standardisés, vendus dans ses propres magasins ou par ses agents contractuels dans un grand nombre de pays.

Elle consacre des sommes énormes pour former des cadres, rechercher de nouveaux débouchés, régulariser sa production en fonction de l'évolution de la demande.

Et surtout elle a suivi un processus de concentration qui donne à quelques pôles de décision seulement un pouvoir considérable.

En face de ces géants, le pouvoir de décision de l'agriculture est assuré par des milliers de petits producteurs dispersés qui produisent ce qu'ils veulent, quand ils veulent et comme ils veulent... tout en laissant à d'autres le soin de vendre! Et tant pis si l'on a produit dix fois plus qu'un marché normal peut absorber! Cela ne peut pas durer.

A l'avenir, les agriculteurs auront à agir de deux façons différentes, qui devront être l'une et l'autre mises en œuvre parallèlement: créer des chaînes de distribution, lancer des marques pour les spécialités de qualité.

A travers la Suisse

Voyage de retour du chancelier d'Autriche

ZURICH (Ais) - M. Josef Klaus, chancelier fédéral d'Autriche, qui avait parlé mardi devant l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, s'est rendu mercredi, en compagnie du ministre d'Autriche, de Strasbourg à Bâle. Là, il a été accueilli par M. J. Tursky, ambassadeur d'Autriche à Berne et accompagné en automobile jusqu'à Zurich. Le chancelier Klaus a quitté Zurich à 14 h. 20 par avion de la Swissair, pour regagner Vienne. A l'aéroport de Kloten, le chancelier Klaus a été salué par M. Norbert Linhart, consul général d'Autriche à Zurich.

Mais dans l'un comme dans l'autre cas, une condition préalable devra être réalisée: la concentration de tous les groupements agricoles afin de disposer du poids et de la puissance nécessaires pour entreprendre les travaux d'études, puis d'organisation des marchés qui, seules, permettront aux agriculteurs de conserver en main le pouvoir de décision à défaut de quoi ils ne pourront jamais atteindre le niveau de vie des autres secteurs économiques.

On a souvent affirmé que l'agriculture était trop dépendante des conditions météorologiques pour qu'une telle organisation soit possible. Sans doute, il y aura toujours des fluctuations d'une année à l'autre.

Mais de telles surprises ne sont point épargnées non plus à certaines productions industrielles dont les débouchés - eux aussi - dépendent dans une large mesure du temps qu'il fait ou fera.

Au surplus, la technique moderne permet de pallier une large part de ces à-coups par la conservation des produits, leur stockage et leur mise en vente graduelle sur le marché.

Pour ce faire, a insisté M. Debattise qui est ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs français et actuel secrétaire général-adjoint de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles français, il faut que la mentalité du paysan change. Il doit désormais accepter une certaine discipline. Il ne peut plus jouer à la fois d'une liberté de mouvements absolue et de prix intéressants. Il lui faudra choisir. Il ne pourra plus planter ce qu'il veut et autant qu'il veut. Il devra lui aussi se soumettre à la loi qui veut qu'on ne doit produire que pour autant que le marché peut absorber.

Ce n'est en tout cas pas le conseiller national Félix Carruzzo, le compétent directeur de notre Office central pour la vente de nos fruits et légumes qui contredira les thèses de M. Debattise.

G. Crettol.

Agriculture de montagne

(suite de la première page)

à nos jeunes par l'utilisation de ce capital abandonné: moniteurs de ski, téléfuniculis, secouristes. La jeunesse féminine découvrirait aussi des professions intéressantes dans le secrétariat, la restauration, la tenue d'une modeste pension. Nos villages de montagne aujourd'hui délaissés, retrouveraient ainsi vie. Il n'est jusqu'au paysan demeuré fidèle à sa terre qui pourrait assurer l'écoulement de ses produits auprès des familles installées dans ces bâtisses restaurées, auprès des pensions. Une telle reconversion exige de l'ingéniosité. Nous faisons confiance à notre jeunesse qui saura aussi apprécier l'apport supplémentaire d'un petit commerce d'articles de sport, d'articles-souvenirs. Cette dernière activité permettrait aussi de développer cet artisanat qui renaît dans nombre de nos stations.

De rurales qu'elles sont demeurées durant des siècles, nos régions alpêtres retrouveraient vie et jeunesse, sans pour autant que l'agriculture ne subisse de graves torts. La popularité actuelle du tourisme veut que toutes les ressources soient exploitées. Il y va du sain équilibre de nos populations de montagne.

Valpresse-Fournier

HUMILIES
et
OFFENSES

Roman de Dostoievsky

65

— Il était riche... Je ne sais pas ce qu'il avait été, répondit-elle: Il possédait je ne sais quelle usine... C'est maman qui me l'a dit. Elle croyait d'abord que j'étais trop petite et ne me disait pas tout. Parfois, elle se mettait à m'embrasser et à répéter: « Tu sauras tout, lorsque le temps sera venu! Ma pauvre, ma malheureuse enfant! » Elle m'appelait toujours « pauvre et malheureuse ». Et parfois, la nuit, me croyant endormie (et moi, je ne dormais pas et faisais seulement semblant d'être assoupie). Elle se mettait à pleurer, à m'embrasser, à répéter: « Ma pauvre, ma malheureuse enfant! »

— Et de quoi est-elle morte ta maman?
— De phthisie. Il y aura de cela six semaines.

— Te souviens-tu du temps où ton

grand-père était riche?

— Mais non, je n'étais pas encore née alors! Maman avait abandonné grand-père avant que je sois née.

— Avec qui l'a-t-elle abandonné?

— Je l'ignore! répondit Nelly, tout bas et semblant réfléchir. Elle était partie à l'étranger et c'est là que je suis née.

— A l'étranger? Où cela?

— En Suisse. J'ai été partout, en Italie, à Paris...

Je fus surpris. « Et tu t'en souviens, Nelly? »

Je me souviens de beaucoup de choses!

— Mais alors, comment parles-tu si bien le russe?

— Maman me l'a appris encore là-bas. Elle était russe parce que sa mère l'avait été. Quant à grand-père, il était né Anglais, mais il était russe aussi. Et lorsqu'il y a un an et demi, nous nous sommes installés ici avec maman, j'ai appris le russe pour de

bon. Alors, maman était déjà malade. Nous devinmes de plus en plus pauvres; maman ne faisait que pleurer! Et lorsqu'elle apprit que grand-père était pauvre, elle pleura encore davantage. Elle lui avait écrit des lettres ici, mais il n'avait jamais répondu.

— Mais pourquoi ta maman est-elle revenue ici? Uniquement pour chercher son père?

— Je l'ignore. Nous étions si bien là-bas, et les yeux de Nelly étincelaient. Maman vivait seule avec moi. Elle avait un ami, un homme bon comme vous-même, et qui avait connu maman encore ici. Mais il est mort là-bas, et maman est rentrée ici.

— Ah! c'est avec lui que ta maman a quitté son père?

— Non, pas avec lui. Avec un autre, qui l'a abandonnée...

— Qui était-ce donc, Nelly?

Nelly me jeta un coup d'œil et ne répondit pas. Elle connaissait certainement celui qui avait séduit sa mère et qui était probablement son père. Il lui était pénible de révéler son nom, même à moi.

Je ne tenais pas à la tourmenter par des questions. C'était un caractère bizarre, nerveux et ardent, mais qui savait contenir ses élans; sympathique, mais qui s'enfermait dans l'orgueil et l'inaccessibilité. Pendant tout le temps de nos relations, bien qu'elle m'aimât de tout cœur, d'un amour serein et limpide, presque autant que sa mère qu'elle ne pouvait se rappeler sans douleur, malgré cela, elle se montrait rarement expansive avec moi, à l'exception de ce seul jour. Elle éprouvait rarement le be-

soin de me parler de son passé. Tout au contraire, elle faisait preuve d'une sorte de réticence sévère. Mais à ce moment, au cours des premières heures, au milieu des souffrances et des sanglots convulsifs qui interrompaient son exposé, elle me fit part de tout ce qui l'émouvait et la tourmentait le plus dans ses souvenirs et je n'oublierai jamais cet effrayant récit. Mais je ne devais apprendre le fin mot de l'histoire que beaucoup plus tard.

C'était une terrible histoire, l'histoire d'une femme abandonnée ayant survécu à son bonheur, d'une malade, épuisée par la souffrance, délaissée par tout le monde, repoussée, par la dernière personne sur qui elle pouvait compter, son père, qu'elle avait jadis outragé et qui à son tour avait perdu la raison par suite des souffrances et des humiliations intolérables. C'était l'histoire d'une femme poussée au désespoir, qui déboulait avec sa fille, qu'elle croyait encore être un enfant, dans les rues sales et froides de Pétersbourg, en quête d'une aumône; d'une femme qui plus tard resta des mois et des mois à mourir lentement dans un sous-sol humide et à qui son père refusa son pardon, jusqu'au dernier instant de sa vie. Ce n'est que lorsqu'elle fut à l'agonie que, revenant à lui il accourut pour lui pardonner; mais à la place de celle qu'il avait aimée plus que tout au monde, il ne trouva qu'un cadavre refroidi. C'était l'étrange récit des liens mystérieux qui s'étaient noués entre le vieillard à moitié fou et sa petite-fille, qui le comprenait déjà, qui malgré son âge, réalisait beaucoup de choses qu'un autre ne par-

vient pas à saisir pendant de longues années d'une vie calme et égale. C'était une de ces histoires sombres et poignantes, qui se produisent si souvent sous le lourd ciel pétersbourgeois, mais qui passent inaperçues, et prennent même un caractère mystérieux, placées qu'elles sont dans les coins les plus sombres et secrets de l'énorme ville, parmi les remous tumultueux de la vie, parmi l'égoïsme obtus, les intérêts rivaux, la sombre débâche, les crimes voilés, parmi tout cet enfer d'une vie insensée et anormale...

Mais nous y reviendrons.

TROISIEME PARTIE

I

Le crépuscule était tombé depuis longtemps. Le soir vint et ce n'est qu'alors que je sortis du cauchemar pour revenir à la réalité.

— Nelly, fis-je, te voilà malade, troublée, et moi, je me vois obligé de te laisser seule, émue et en larmes. Mon amie, pardonne-moi et sache qu'il existe une autre femme aimée et impardonnée, malheureuse, outragée et délaissée. Elle m'attend. Et moi-même, je me sens attiré vers elle, après ton récit, au point qu'il me semble que je ne vivrais pas si je ne la revoyais pas tout de suite, à l'instant même.

J'ignore si Nelly comprit ce que je lui disais. Je me sentais bouleversé tant par son récit que par ma récente maladie; je me précipitai chez Natacha. Il était déjà tard, plus de huit heures lorsque j'entraï chez elle.

(A suivre.)

A travers la Suisse

Commerce extérieur de la Suisse en décembre 1964

BERNE. (ATS) — Avec une valeur de 1325,7 millions de francs, les importations de décembre 1964 ont dépassé de 116,5 millions (ou 9,6 %) les entrées du mois correspondant de l'année précédente. Ce taux de croissance est considérablement inférieur à celui de décembre 1963 (16,2 %). Les exportations ont atteint 1075,2 millions de francs, ce qui fait 117,9 millions (ou 12,3 %) de plus qu'en décembre 1963. Ce taux de croissance est un peu plus faible que celui qui avait été constaté une année auparavant (14,6 %). Il résulte de cette évolution que le solde passif mensuel de la balance commerciale (250,5 millions de francs) s'est légèrement amélioré par rapport à décembre 1963. Cependant, pour l'ensemble de l'année, le solde passif s'est encore accru et dépassé pour la première fois le chiffre de 4 milliards de francs. Pour le mois en revue, le mouvement de notre commerce extérieur par jour ouvrable s'établit à 51 millions de francs (décembre 1963 : 48,4 millions) aux entrées et à 41,4 millions de francs (décembre 1963 : 38,3 millions) aux sorties.

Par rapport à novembre dernier, les exportations ont augmenté de 2,7 % dans le mois en revue. L'évolution s'était déjà révélée favorable dans les périodes correspondantes des années 1958 à 1961, alors que, en 1962 et 1963, nos ventes à l'étranger avaient été plus faibles en décembre qu'en novembre.

L'augmentation constatée en décembre 1964 provient essentiellement d'une exportation accrue de machines (15,7 %) et, dans une moindre mesure, des sorties de produits de l'industrie chimique et d'articles de l'industrie textile. En revanche, l'exportation de chaussures, de montres, de fromage accuse une baisse saisonnière.

Le développement de l'orientation professionnelle

ZURICH (ATS) — Selon une enquête faite par le secrétariat général suisse pour l'orientation professionnelle, il existait en Suisse à la fin de décembre 1964, 304 offices d'orientation professionnelle occupant 238 conseillers et 129 conseillères de profession. De ces 367 collaborateurs, 162 étaient occupés à plein temps, 82 à titre d'occupation principale en liaison avec d'autres fonctions apparentes (service des apprentissages, secrétariat de jeunesse, etc.) et 123 à titre accessoire. Ces chiffres ne comprennent pas les quelque

Comparativement à décembre 1963, les ventes du mois en cause ont été plus élevées pour l'industrie textile, pour l'industrie métallurgique (machines non électriques, instruments et montres), pour l'industrie chimique et pharmaceutique et pour les industries alimentaires (fromages et tabacs manufacturés).

Les exportations de fils de textiles synthétiques et artificiels, de machines d'instruments, d'appareils et de produits chimiques sont les plus fortes qui aient été enregistrées en un mois depuis 1960.

Parmi nos fournisseurs, les pays de l'AELE nous ont vendu pour 17,8 millions de francs de moins (8,6 %) qu'en novembre 1964. Depuis que l'AELE a été créé, on a pu constater une baisse analogue pour la période correspondante des années précédentes. Cependant, comparativement à décembre 1963, nos importations en provenance de ces pays se sont accrues de 19,7 % (année précédente : 13,5 %). L'augmentation est de 36,9 % pour la Suède, 31,8 % pour l'Autriche et 21,2 % pour la Grande-Bretagne.

De novembre à décembre 1964, nos achats à la CEE se sont accrues de 3,2 %, soit un peu plus fortement que pendant la même période de l'année précédente. Par rapport à décembre 1963, les importations provenant de la communauté ont augmenté de 14,8 % (année précédente : 10,6 %).

D'une année à l'autre, nos achats de décembre aux USA ont reculé de 33,5 millions de francs (24,4 %). Cette évolution est contraire à celle qui avait été observée l'année précédente, mais elle n'a pas un caractère exceptionnel.

Nos exportations à l'AELE se sont accrues de 5,7 millions de francs (3 %) comparativement à novembre 1964, alors que, une année auparavant elles avaient diminué de 12,4 % d'un

mois à l'autre. Comparées à celles de décembre 1963, ces ventes ont augmenté plus considérablement (22,4 %) que pendant la période correspondante de l'année précédente (8,3 %) à la suite de livraisons plus fortes à l'Autriche et à la Suède. En revanche, les exportations destinées à la Grande-Bretagne se sont renforcées dans une mesure moindre (12,3 %) qu'en décembre 1963 (23,1 %).

Les ventes à la CEE présentent une plus-value de 1,9 % par rapport au mois précédent (décembre 1963 : baisse de 5 %). Comparativement à la période correspondante de 1963, cette plus-value s'élève à 10 % (année précédente : 11,4 %).

Nos livraisons aux USA ont été plus faibles qu'en novembre 1964 (11,3 millions de francs) mais plus fortes qu'en décembre 1963 (6,6 millions de francs). D'autre part, les exportations destinées à l'Inde ont quasiment doublé en regard de celles de décembre 1963.

Trois personnes emportées par la neige : un mort

PONTRESINA (ATS) — Trois promeneurs se rendaient mercredi après-midi de Muottas Kulm au val Murail. Vers 15 heures 15, une coulée de neige se produisit soudain. Les trois promeneurs furent happés. Deux d'entre eux purent se dégager d'eux-mêmes. Peu après, le troisième promeneur était retrouvé par un chien d'avalanche et libéré par une colonne de secours aussitôt accourue sur les lieux. En dépit de tous les efforts entrepris sous la direction d'un médecin, il ne fut pas possible de ramener à la vie ce malheureux. Il s'agit d'une jeune femme de 17 ans, M. Rubi Straubaus, ressortissant allemand, de Bad Kissingen (RFA), qui était employé dans un hôtel de Pontresina.

Une école secondaire pour les travailleurs italiens de Zurich

ZURICH. (ATS) — En automne 1963 a été créée une école secondaire, ouverte à tous les travailleurs italiens de la région zurichoise. L'on y suit le programme secondaire normal, et les élèves s'y préparent aux examens des écoles publiques italiennes. Répartis sur sept à huit heures hebdomadaires les cours ont lieu le mercredi soir et le samedi dans les locaux de l'école

communale d'Adliswil. Les trois enseignants travaillent bénévolement. L'an passé 17 étudiants ont suivi les cours, et une quinzaine se sont présentés aux examens en Italie. Cette année, trente étudiants étaient inscrits à la rentrée répartis entre deux classes secondaires et une classe élémentaire. Les églises évangéliques italiennes et plusieurs églises suisses prêtent leur appui financier à cette entreprise.

Condamnation à la réclusion d'un souteneur

ZURICH (ATS) — Modifiant le jugement du tribunal de district de Zurich, la deuxième chambre pénale du tribunal cantonal zuricois a condamné un sommelier et barman, âgé de 36 ans, séparé de sa femme, à 18 mois de réclusion, à cinq ans de privation des droits civiques et à l'expulsion du territoire de la Confédération suisse pendant 5 ans également, pour proxénétisme. Il avait débauché en 1963 une jeune fille de 19 ans. La première condamnation était une peine privative de liberté pendant 2 ans.

Condamnation

BERNE (ATS) — Le tribunal correctionnel de Berne a condamné à cinq mois de prison une femme de 39 ans, deux fois divorcée, pour escroqueries répétées et vol. L'accusée, après expertise psychiatrique, a vu sa peine suspendue. Elle sera placée dans un établissement psychiatrique. Elle avait déjà subi un traitement analogue avant d'être placée, à titre d'essai chez sa sœur aux environs de Berne. Jouissant d'une certaine liberté, elle avait entrepris un voyage en car et fait la connaissance à cette occasion d'une femme de 75 ans, à laquelle elle déroba par la suite une somme de 40 fr. et qu'elle escroqua de 980 francs.

Condamnation

BALE (ATS) — Le tribunal correctionnel de Bâle a condamné à 45 jours de prison un homme de trente ans reconnu coupable d'homicide par négligence.

Cet homme avait pour habitude de jouer avec son enfant, âgé d'à peine trois mois, en le projetant en l'air pour le reprendre ensuite « au vol ». Un jour que la mère était absente, et que l'enfant criait, le père, pour le distraire, le prit dans ses bras et commença le jeu habituel. Mais celui-ci devait tristement se terminer par une chute de l'enfant. Peu après, sa mère rentra, constatait dans quel état se trouvait le bambin et le transportait à l'hôpital pédiatrique. Mais là, les médecins ne purent que constater sa mort.

Epilogue

NEUCHÂTEL. (ATS) — Une tragédie qui se produisit en septembre dernier sur le lac de Neuchâtel a eu son épilogue mardi devant le tribunal de police de Neuchâtel. Un étudiant, ayant invité une jeune camarade à faire une promenade en bateau, un grain se produisit qui fit chavirer l'embarcation et précipita les deux jeunes gens à l'eau. La jeune fille fut noyée. L'étudiant comparait pour homicide par négligence pour n'avoir pas insisté afin que la jeune fille endosse un gilet de sauvetage. Il a été condamné à une amende de 50 francs et au paiement d'une partie des frais.

Fermeture d'un pont

BERNE. (ATS) — A la suite de travaux de revêtement de la chaussée, le pont de Hunziken, sur l'Aar, entre Balp et Rubigen, sera fermé à la circulation à partir du 15 février 1965, pour 12 jours environ. L'accès au pont lui-même sera possible. Les déviations seront indiquées. Pour passer l'Aar, on pourra utiliser le pont de Montbijou, à Berne, le pont de Thalgut entre Oberwichtach et Gerzensee et le pont Jagd entre Kiesen et Jaberg.

Conseil d'Etat tribourgeois

FRIBOURG. (ATS) — En ouvrant la séance, le président du Conseil d'Etat, M. Ducotterd, évoque le grand événement de la prochaine promotion à la pourpre cardinalice de Mgr Charles Journet, professeur au Grand Séminaire diocésain de Fribourg. C'est un grand honneur pour Fribourg, où l'éminent prélat a accompli une partie de ses études gymnasiales et où il enseigne depuis plus de 40 ans. C'est également une distinction pour Genève, canton d'origine de Mgr Journet, où il s'y rend assez régulièrement, et pour la Suisse toute entière.

Le Conseil d'Etat a traduit la joie ressentie dans tout le canton en adressant un télégramme de félicitations à Mgr Journet et en prévoyant une visite officielle au Grand Séminaire.

Le Conseil d'Etat prendra en temps et lieu, d'entente avec Mgr l'évêque, les dispositions nécessaires en vue de l'accueil solennel du nouveau prince de l'Eglise.

Moutier a plus de 8.000 habitants

MOUTIER. (ATS) — Du dernier recensement qui vient d'être établi, la ville de Moutier compte désormais 8086 habitants, soit 6810 suisses et 1216 étrangers.

Suites mortelles

LA CHAUX-DE-FONDS. (ATS) — Un octogénaire, M. Paul Robert-Charue, qui avait été renversé il y a quelques jours par une automobile alors qu'il regagnait son domicile, est décédé à l'hôpital des suites d'une fracture du crâne.

Condamnation d'un automobiliste

DELEMONT. (ATS) — Le tribunal correctionnel de Delémont vient de condamner un jeune automobiliste qui circulait à une vitesse exagérée le 14 novembre 1964, pour homicide par négligence et infraction au code de la route, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis, 100 francs d'amende et aux frais. Il avait heurté mortellement un piéton à l'entrée du village de Courtételle.



Banque Romande
Capital et réserves : 22 millions

CARNETS D'EPARGNE

3 3/4 %

GENEVE
Boulevard du Théâtre, 8 CCP: 12-675

LAUSANNE
Rue Haldimand 17 CCP: 10-837

En effectuant un premier versement à notre compte de chèques postaux, vous recevez un carnet d'épargne nominatif ou au porteur.

P 1007 X

VERS LA VOTATION DU 28 FEVRIER

Une erreur lourde de responsabilité

(Extrait de l'exposé de M. Marius Lampert, conseiller aux Etats)

Dans l'exposé circonstancié qu'il a présenté devant les délégués du parti conservateur-chrétien, social réunis, samedi, à Zurich, M. Marius Lampert, conseiller aux Etats, de Sion, après avoir exposé les raisons qui ont incité le Conseil fédéral et les Chambres à prendre les deux arrêtés contre le renchérissement qui feront l'objet de la votation populaire du 28 février prochain, a déclaré notamment que ce serait une erreur lourde de responsabilité, tant sur le plan économique que politique, d'abroger ces arrêtés avant qu'ils aient pu jouer le rôle qu'on attend d'eux.

En effet, un accroissement immédiat de l'offre des crédits provoqué par une nouvelle entrée de capitaux étrangers et par la libération de ceux qui sont actuellement sous le coup de la stérilisation, favoriserait à nouveau les investissements entraînant une sérieuse aggravation de la balance commerciale et de la balance des revenus. Il s'ensuivrait, en outre une montée plus rapide de la spirale des prix, des salaires et un besoin complémentaire de main-d'œuvre étrangère. Autrement dit, ce serait après une pause d'une année la reprise de la course vers l'inflation, avec toutes ses fâcheuses conséquences. On comprend ainsi que le Conseil fédéral désire ardemment proroger la validité de ces deux arrêtés. Or, selon la procédure prévue à l'article 89bis, 3me alinéa, de la Constitution, la consultation du peuple et des cantons est obligatoire pour les maintenir en vigueur plus d'une année.

Les objections invoquées contre la prolongation de ces arrêtés sont diverses. On prétend en premier lieu qu'ils sont incompatibles avec le principe de la liberté du commerce garantie par la Constitution. Or, la sauvegarde de ce principe n'exclut aucun moyen propre à permettre aux autorités fédérales de remplir les tâches qui lui sont dévolues et elles ont le devoir de prendre les mesures qui s'imposent pour prévenir des crises économiques susceptibles d'être préjudiciables à l'ensemble du peuple suisse quand bien même elles ont un caractère de contrainte.

L'économie suisse ne pouvait par elle-même ajuster sa production, ses méthodes de travail aux conditions du marché national des capitaux, du cré-

dit et du travail, son devoir est en tout premier lieu d'intervenir pour empêcher un excès de la pénétration étrangère et, implicitement, une hausse du coût de la vie et pour enrayer une poussée inflationniste préjudiciable à l'ensemble de la collectivité. Certains adversaires objectent que l'ingérence étatique de ces deux arrêtés dans l'économie du pays sera incapable d'enrayer la hausse incessante des prix et qu'en voulant freiner la conjoncture l'on ne fait que refouler la demande en l'accumulant et en la reportant à plus tard, pour aboutir à un déséquilibre inévitable au moment où le frein sera libéré. D'autres craignent que ces mesures de freinage créent un monopole d'investissement pour les capitaux suisses entraînant inévitablement une hausse du taux de l'intérêt et une rationalisation trop poussée de nos industries, rationalisation propre à engendrer le chômage dès que la demande s'amenuisera.

A de tels arguments, il est facile d'objecter que l'anarchie économique à laquelle aboutirait l'évolution conjoncturelle si elle n'était pas freinée aurait des conséquences bien plus néfastes. On semble oublier que les deux arrêtés contre la surchauffe ne visent qu'à endiguer l'extension permanente de la demande et à l'adapter à nos possibilités et à notre appareil de production, afin d'éviter une dépendance trop grande de notre économie envers l'étranger pour ce qui est du recrutement de la main-d'œuvre et de l'approvisionnement en capitaux.

Nul ne peut contester que, malgré l'intervention étatique actuelle, l'économie suisse continue à connaître une prospérité que d'autres pays peuvent lui envier. N'oublions pas non plus que, dès que l'on aura abouti à une certaine normalisation de la situation, le Conseil fédéral aura la possibilité

Duo Françoise Siegfried et Pierre Maillard

Ces deux artistes se produiront à la chapelle du Conservatoire, le vendredi 29 cr. à 20 h. 30, en une soirée réservée aux sonates. La location est ouverte chez Hallenbarter dès mardi 19 janvier. Nous reviendrons sur le programme et sur la qualité de cet ensemble.

P 26069 S

d'abroger les mesures prises avant l'échéance de la durée de validité prévue.

D'aucuns prétendent encore que si les mesures concernant le marché de l'argent et des capitaux sont opportunes et doivent être maintenues, celles concernant la politique conjoncturelle dans le domaine de la construction doivent, en revanche être abrogées, car beaucoup de travaux autorisés ne peuvent être exécutés faute de crédit et de main-d'œuvre. A première vue ce raisonnement paraît fort pertinent, mais son bien-fondé ne résiste pas à un examen sérieux parce que s'il est exact que les banques ne disposent pas de fonds en suffisance pour satisfaire une demande même réduite par le système du permis et du quota attribué à chaque canton, il est de première importance que les capitaux disponibles soient réservés et affectés aux investissements de première urgence, c'est-à-dire à la réalisation de projets dont il est indispensable d'assurer la priorité.

Dans ses conclusions, M. Lampert a déclaré que si les dispositions concernant le freinage de la surexpansion économique ont un certain caractère de contrainte et de sacrifice, le peuple suisse a un intérêt évident à les accepter car il ne faut pas qu'il oublie que le maintien du pouvoir d'achat du franc suisse et d'une saine économie nationale sont à ce prix.

Nouvel atelier de bijouterie de l'école complémentaire professionnelle

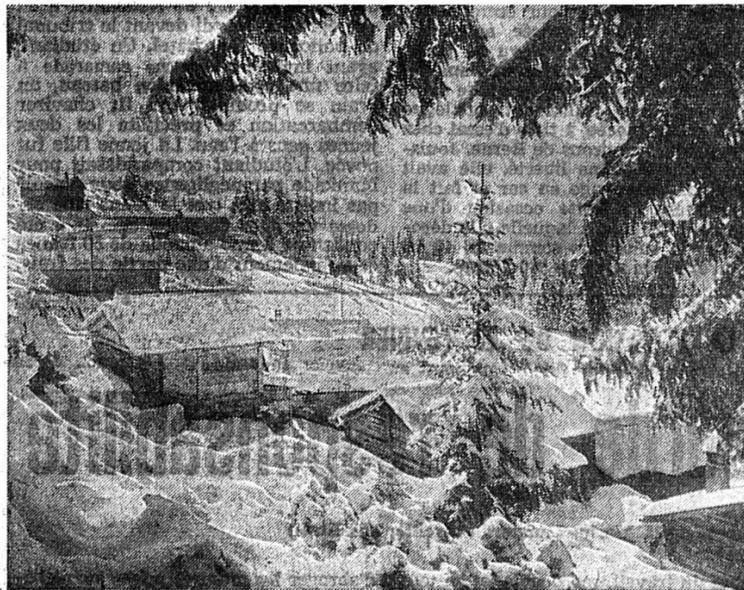
GENEVE (ATS) — On vient d'inaugurer à la rue General-Dufour à Genève un nouvel atelier pour l'apprentissage de la bijouterie, en présence de représentants des autorités.

Cet atelier a pu être ouvert, comme devait le relever le directeur de l'école complémentaire professionnelle, grâce à la mise en service de la nouvelle école de commerce de Saint-Jean, ce qui a permis de mettre les anciens locaux de la rue Général-Dufour à disposition pour cet enseignement notamment. On sait qu'à Genève plus de 130 entreprises vivent de la bijouterie et des diverses branches annexes.

Martigny et les Dranses

EN MAÎTRESSE DE MAISON AVISÉE La belle station de Verbier se repose des innombrables visites de fin d'année

VERBIER — Surprise ce dernier week-end, Verbier — comme dans les contes de fées — vit heureuse avec son époux le soleil (qui a ses fugues, qui n'en a pas ?) et ses nombreux enfants. Maîtresse de maison avisée, Verbier se repose maintenant des innombrables visites des fêtes de fin d'année. Ses hôtes de marque (SAI le prince Napoléon, la princesse Marie-Gabriella) et de toutes classes sont accourus de partout: France, Belgique, Suisse, Angleterre, Hollande. Elle s'était mise sur son trente et un pour accueillir tout ce monde qui ne pensait qu'à la détente, à l'air pur et au shake. Car sans être snob, mais simplement à la page, il est utile d'inscrire dans notre petit larousse personnel « le shake ». Les prises de carres sont de la vieille école, maintenant on shake sur toutes les pistes... De rares petits incidents sans gravité sont venus perturber légèrement son calme intérieur (animation du 31 décembre, soucis de déblaiement des neiges et zone bleue). Son amie la neige est descendue au bon moment pour offrir



le refuge réconfortant de ses 60 cm. à 1 m. 50 de douillette blancheur. L'avenir s'annonce plein de joies et d'animation avec Interneige, le 31 janvier. Cette joute retransmise en direct par les télévisions françaises, suisses et italiennes offrira la victoire ou le désarroi de Verbier contre l'Alpe d'Huez.

Durant ce dimanche ensoleillé où des milliers de skieurs avalaient comme des affamés « des Attelas » des « Ruinettes », des « Savoleyres » et des ci et des ça, et où la poudre explosait de toutes parts, j'ai profité de faire connaissance avec Clambin l'hiver. Et je déplore — et ce fut tant mieux pour moi aujourd'hui — le peu d'attraction des godilleurs, stemmeurs et plongeurs, au charme bien reposant de la descente près du téléski parallèle, dans les sapins enfarinés, à la découverte du petit Verbier. Ici, c'est le cachet de l'année augmenté de la forêt enneigée jouant avec les rayons du soleil couchant.

Sans histoire non plus, mais avec ses fervents, janvier a vu le déroulement des différentes coupes des Tournois de curling. Avec bonhomie, l'on se répète: lance-moi ta pierre ou balaie devant la stenne. Fouine.

Automobilistes attention !

MARTIGNY — Le froid, le gel, la neige et le « redoux » peuvent avoir certaines conséquences fâcheuses. Ainsi, on nous a signalé à répétition reprises que des blocs de pierre s'étaient abattus sur la route de la Forclaz et rendaient la circulation difficile.

Des travaux de déblaiement ont dû être entrepris, notamment vers le restaurant « Sur le Scex ».

Statistique paroissiale

- Sont devenus enfants de Dieu :**
1. Filomena Maria Pierrretta Scalesia, de Félix et d'Anna Formicola, Ville.
 2. Chantal Gabrielle Cretton, de Jérôme et de Thérèse Dayer, Bourg.
 3. Anne-Françoise Dorsaz, de Marcel et d'Edith Métroz, Combe.
 4. Corinne Clavel, d'Aloys et de Madeleine Pilet, Bourg.
 5. Anne Murielle Devanthery, d'André et d'Arlette Cretton, Ville.
 6. Stéphane René Frédéric Granges, de Charly et de Rosemary Thurre, Ville.
 7. Olivier Marc André Crittin, de Daniel et de Liliane Terretlaz, Bourg.
 8. Nadia Masciangelo, d'Umberto et d'Eva Masciangelo, Ville.
 9. Alice Guex, de Roger et de Denise Ecceur, Charrat.
- Unis devant Dieu :**
1. Giuseppe di Nicolo, de Charrat, et Laurence Taramaraz, de Charrat.
 2. Gilbert Luisier, du Bourg, et Marie Paule May, de Bagnes.
- Ont comparu devant Dieu :**
1. Félicien Pierre Joseph Ottrich, 1900, Ville.
 2. Richard von Arx, 1891, Bourg.
 3. Chantal Bourgeois, 1959, Bourg.
 4. Edouard Darbellay, 1908, Montreux.
 5. Serge Tonini, 1964, Combe.
 6. Marie Berthe Dubulluit, 1909, Ville.
 7. Noëlie Cretton, 1890, Charrat.

La répartition des charges à Orsières

ORSIÈRES — Voici la nouvelle organisation de la commune d'Orsières pour les années 1965-1968 et les responsables des différents dicastères.

Finances: MM. Marc Murisier, président; Lovey Pierre, Maillard Antoine, Theux Maurice, Charly Crettex.

Forêt: MM. Clovis Joris, président; Reuse Edouard, Gratien Lovey, Louis Droz, Emile Tornay.

Commission du feu: MM. Léonce Gabioud, président; Maurice Jordan, Edouard Reuse, Pierre Volluz, Cyrille Lovey.

Abonnement et mensuration: MM. Aimé Lathion, président; Victor Lovisa, François Gabioud, Maurice Buémi, Charles Métroz.

Travaux publics: MM. Marc Murisier, président; Clovis Joris, Gratien Lovey, Volluz Pierre, Cyrille Lovey.

Constructions: MM. Maurice Jordan, président; Gratien Lovey, Fernand Vernay.

Agriculture: MM. François Gabioud, président; Edouard Reuse, Henri Joris, Louis Droz, Emile Tornay.

Eau potable: MM. Charles Métroz, président; Marius Murisier, Edouard Reuse, Alphonse Rosset, Pierre Volluz.

Electricité: MM. Antoine Maillard, président; Pierre Lovey, Marius Murisier, Louis Droz, Maurice Theux.

Salubrité et hygiène: MM. Maurice Theux, président; François Gabioud, sergent Rossier, Dr Maurice Troillet, Albert Darbellay, agent de police.

Industrie et tourisme: MM. Charly Crettex, président; Edmond Joris, Clovis Joris, Aloys Copt, Philippe Rausis.

Apprentissage: MM. Paul Darbellay, président; Georges Pouget, Marcel Joris.

Commission paroissiale: MM. Marius Volluz, président; Aimé Lathion, Révérend Curé Bourgeois, Charles Métroz, Henri Copt.

Protection ouvrière: MM. Francis Tissières, président; Maurice Jordan, Albert Darbellay, agent de police.

Commission de bienfaisance: MM. Henri Copt, président; Marc Murisier, Pierre Lovey.

Commission des taxes: MM. Marcel Rausis, président; Maurice Jordan, Victor Lovisa, Charles Métroz, Maurice Buémi.

Chambre pupillaire: MM. Georges Pouget, juge de commune, président; Maurice Abbet, Henri Copt.

Cahiers des charges: MM. Pierre Lovey, président; Marc Murisier, Clovis Joris, Aloys Copt, Cyrille Lovey.

Commission du plan: MM. Aloys Copt, président; Clovis Joris, Edmond Joris, Philippe Rausis, Maurice Theux.

Commission de police: MM. Aloys Copt, président; Marius Murisier, Edouard Reuse.

Conseil de district: tous les conseillers.

A l'école des parents

MARTIGNY — Dans le cadre de son programme d'études consacré à l'initiation des enfants aux mystères de la vie, l'Action Catholique générale des hommes de la Paroisse de Martigny, a invité une conférencière particulièrement qualifiée, en la personne de Madame Calloz, infirmière et assistante sociale spécialisée en la matière.

La conférence est publique et aura lieu vendredi, 29 janvier, à 20 h. 30 à la grande salle de Notre Dame des Champs.

Nous comptons sur une nombreuse présence.

Le comité

Au pied de la Tour



Je connais trois bambins qui, hier matin, ont dû pousser un tout gros soupir de soulagement. En effet, lorsqu'ils ont tiré les rideaux et regardé au dehors, et qu'ils ont vu...

Qu'ils ont vu la neige fouetter les vitres de leur chambre à coucher... Un grand sentiment de satisfaction devait les saisir à pleine gorge!

Cela fait dix jours maintenant, Dix jours qu'ils cachent leur merveille aux rayons du soleil... Leur merveille?

Un obèse bonhomme de neige... Vêtu d'un vieux chapeau de feutre, le nez rouge vif — la carotte était surgelée — des lunettes de soleil — mais oui! — un long balai...

Il était doté de tout, ce gros plein de... neige! Et il avait de l'allure...

Nos trois jeunes Martignerains avaient inventé quelque appareil insolite... Pour protéger leur chef-d'œuvre des rais chauds de Phœbus, Les enfants sont de petits génies...

Ils ont parfois de ces idées... Il y a quelques jours, le dit Phœbus avait cessé de jouer à cache-cache avec les nuages... Il avait gagné la partie...

Ses ennemis — de jeu — avaient fui. Alors, lui, le grand astre, pour fêter sa victoire, avait « sorti » toute sa chaleur.

Il régnait. De 10 heures du matin à 16 heures... C'est long... Surtout pour un bonhomme de neige! Lentement, mais sûrement, de grosses gouttes de sueur perlaient puis dégoulinèrent du visage blanc de gros empâté... Le chapeau devenait foncé, puis très... humide!

La carotte se dégelait. Les lunettes lui étaient tombées des yeux... Les gosses essayaient de colmater les brèches, de faire certainement des greffes...

Rien n'y faisait... La nuit, les blessures gelaient... Le lendemain, elles n'étaient que plus béantes...

Comment procéder? Après bien des palabres et des discussions, une décision était approuvée à l'unanimité.

« L'aréopage » avait décidé. Deux heures plus tard, nos trois enfants avaient installé une sorte de tente...

Faite de draps et de couvertures, Maintenus à quelques mètres du sol par des piquets et des bâtons...

Ainsi le bonhomme était à l'ombre! Sa vie ne durerait que plus longtemps...

Et, hier matin, le ciel est venu au secours. Il a apporté son aide — très froide entre nous — bienveillante.

Les gosses ont bondi de chez eux, ont enlevé leur « appareil de sauvetage ».

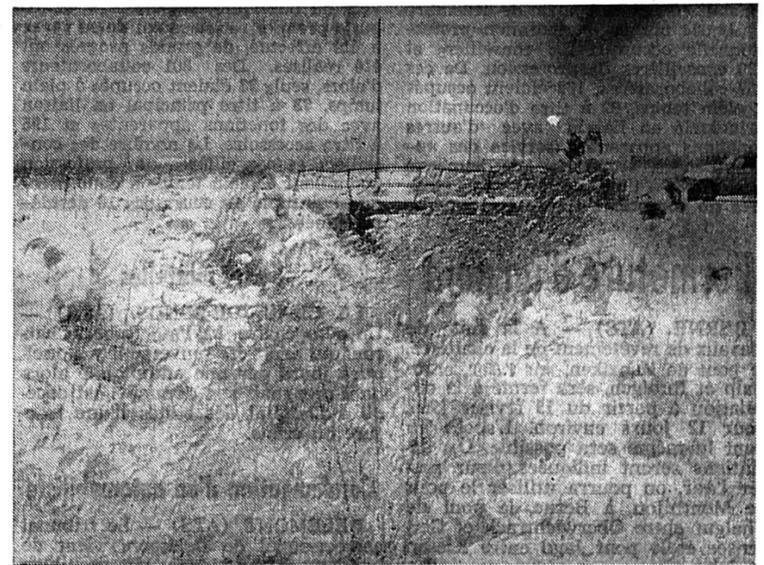
A midi, il neigeait toujours... L'après-midi, quelques flocons encore se posaient avec délicatesse sur l'homme blanc.

Et hier soir, miracle, notre bonhomme avait bien pris quelques kilos supplémentaires...

D'obèse, il était devenu... énorme! « Il tiendra plus longtemps », ont dû se dire les petits « génies ».

Les enfants ont parfois de ces idées... Bati-A.

Des roseaux coiffés de neige...



SAILLON — Dans la région de Saillon, sur les bords du canal qui jouxte la route principale, les roseaux ont tous revêtu une petite coiffe blanche. Ces frêles plantes semblent avoir de la peine à supporter cet habit hivernal.

Le vent léger vient à leur secours. Sous la pression de la brise, les roseaux s'agitent, inclinent leur tête comme en une invitation. Mais la neige tient, s'agrippe... Il faudra sans doute le soleil et ses rayons. Eux n'y vont pas avec le dos de la cuiller! Quelques minutes de chaleur et la poudre s'évapore... Seules quelques gouttes d'eau descendront le long de la tige... Seraient-ce des pleurs?

(Photo Soutter)

Situation des marchés agricoles

La situation du mois de décembre reste inchangée et très calme. On constate une forte pression sur les prix. Les légumes de garde qui ont été stockés s'écoulent lentement, et à des prix d'automne, exception faite des carottes, qui sont offertes à des prix intéressants.

Par suite du temps doux, on retrouve les poireaux et le rampon en grandes quantités. Les choux de Bruxelles et les céleris-pommes sont également de saison.

RECETTES

Carottes à la maitre d'hôtel

Gratter les carottes, la partie la meilleure étant à l'extérieur. Dans les vieilles carottes, on enlève le cœur qui est dur: c'est le bois. Faire cuire les carottes entières dans de l'eau bouillante salée pendant 40 minutes, si elles sont jeunes; coupées en dés ou en rondelles, si elles sont vieilles.

Servir avec une sauce maître d'hôtel: 12 g. de beurre par personne, 1 jus de citron, du persil haché. Malaxer le beurre frais avec le persil, du poivre, du sel et le jus de citron et verser sur les carottes. Le beurre fondra aussitôt.

Purée de poireaux

Préparation: 20 minutes. — Cuisson: 40 minutes.

500 g. pommes de terre.

12 poireaux.

2 dl. de crème.

Laver les poireaux très soigneusement, enlever les racines, rogner les feuilles abimées, faire cuire dans l'eau bouillante salée, après les avoir coupés en tronçons. Au bout de 10 minutes, y mettre les pommes de terre. Lorsque les légumes sont cuits, les passer au tamis; y incorporer la crème en tournant, avant de servir.

Sion et la région

« Miracle à Cupertino »

SION. — Fondé en 1631 par des religieux savoyards, le couvent des capucins de Sion est actuellement en voie d'agrandissement. Le bâtiment central du couvent sera en effet prolongé vers l'est, ce qui permettra de recevoir à Sion quinze disciples de saint François d'Assise de plus.

Comment n'aurais-je pas pensé à l'excellent film d'Edward Dmytryk, *Miracle à Cupertino*, en pénétrant pour la première fois dans la clôture de ce monastère vieux de plus de trois cents ans? J'étais venu pour prendre quelques photographies de la construction nouvelle, mais j'allais découvrir bien d'autres choses dans ce cloître saint. D'abord, le père-gardien Damien m'a donné des explications sur la construction nouvelle :

— Notre couvent, outre qu'il se fait vieux, devenait trop petit. Il ne faut pas oublier que nous avons ici des étudiants en théologie et qu'il nous faut de la place pour les loger. Cinquante moniales vivent en ce moment céans; vingt-cinq pères et autant de frères, dont une douzaine sont des étudiants en théologie. La construction nouvelle nous permettra de recevoir surtout plus d'étudiants. Elle sera terminée dans une année environ.

Je demande au père Damien si le couvent, en ce temps de haute conjoncture, reçoit encore des clochards comme autrefois, à l'époque des crises d'avant-guerre où les ouvriers les plus qualifiés ne trouvaient pas un clou à planter, comme on dit?

— Il y en a toujours, figurez-vous. Mais il semble que les professionnels de la corporation aient plus ou moins disparu.

Tandis que le père Damien me donne carte blanche pour photographier ce qui me paraît convenir, je

me mets à parcourir le parc en songeant que la règle de saint François d'Assise, dans l'excellente traduction du père Willibrord, OFM cap., de Paris, tient après tout une bonne place dans ma bibliothèque. Cela va me servir dans un instant d'ailleurs, car, mes photos prises, je tombe sur un groupe de frères convers au travail. Fier de mes connaissances des règles monastiques, intrigué par l'étrangeté du monde cloîtré, je m'approche, je bavarde. Je demande au frère Gonzague, de Fétigny-Fribourg, d'où lui est venue la vocation?

— J'ai eu le désir d'entrer dans les ordres dès l'enfance. Mon père n'en voulait rien savoir, mais un jour, il tomba gravement malade. Je promis à la Vierge de faire une neuvaine pour qu'il guérisse. Il guérit, en effet, contre toute attente, et c'est sur son lit de malade qu'il me donna solennellement la permission

d'entrer dans les ordres. J'y suis heureux et jamais je ne quitterai la vie moniale. Ma fiancée de naguère est elle aussi entrée au cloître, chez les ursulines, ce qui m'a comblé de joie.

Je songe in petto que voilà une situation qu'un romancier n'oserait à peine imaginer, et je m'approche du père Yvan. Celui-là, je le connais, c'est un Sédunois qui, naguère encore, travaillait dans un important bureau de la capitale, et qui aurait pu faire une carrière de peintre. Je n'ai même pas besoin de lui demander: «Heureux, frère Yvan?», car tout en lui respire je ne sais quelle joie intérieure à laquelle seuls peut-être les philosophes arrivent par un autre biais.

Passé à quelques pas de nous frère Joseph. Il a plus de trente ans de vie conventuelle derrière lui, et ses frères en religion de me dire spontanément:

— C'est un saint frère!

Etrange, fascinant, merveilleux monde des moines.

Ch.-A. Roten.

EGLISE NATIONALE PROTESTANTE

Le sens du travail

SION. — Il faut bien reconnaître que souvent, la manière dont nous parlons de notre travail n'est pas brillante: «Que voulez-vous, il faut bien gagner sa croûte...» disons-nous.

Comment expliquer qu'on en parle si facilement de façon désabusée sans arriver à lui trouver d'autre sens que celui de gagne-pain (ce qui, si l'on y réfléchit, est déjà bien quelque chose) précisément à l'heure où les moyens mis en œuvre par et pour le travail sont les plus grands de toute l'histoire.

Sans doute l'efficacité prodigieuse

Martigny et les Dranses

Around de la finition de l'église de Verbier

Depuis deux ou trois ans déjà, le corps principal de l'église est terminé. Il reste encore des finitions à l'intérieur même du sanctuaire. Ces derniers temps, quelques échos se sont fait entendre au sujet de son clocher. Comme on peut le voir sur notre photo, seuls les soubassements sont posés. Quatre arches de béton laissent pointer le ferrailage. Evidemment, cela n'est point très esthétique. Un appel lancé en avril 64 demandait aux paroissiens de faire encore un effort pour financer cette construction, l'impôt sur le culte n'existant pas dans la région.

L'année 64 devait être « l'année du clocher » et on espérait bien mettre un terme à cette œuvre. Il faut Fr. 100 000 pour la mener à bien. Hélas, est-ce la surchauffe ou un manque d'argent liquide...

Pour l'instant, il manque à l'église de Verbier un élément architectural essentiel. Une ligne verticale permettra de donner un meilleur équilibre aux lignes modernes de ce sanctuaire.

Espérons que l'année qui s'ouvre verra la réalisation définitive de cette construction.

du travail moderne provient-elle de la rationalisation de l'entreprise. Mais cette organisation, bien adaptée à la production, l'est-elle aussi bien au travailleur? Nous avons vu une femme que son travail rendait littéralement malade; il s'agissait pour elle de percer de petits trous dans des pièces d'appareillage électrique, au rythme de 1200 pièces à l'heure, soit 10 000 par jour. Ses vomissements exprimaient la révolte de tout son être devant un travail si parcellaire et limité.

Il serait bon qu'on puisse, toujours et partout, avoir du cœur à l'ouvrage, littéralement, au lieu d'en être écœuré. Mais tout ouvrage comporte inévitablement une part de contrainte. Il faudrait dire également ici un mot des structures de l'entreprise. Est-il certain que les structures, en vigueur chez nous, sont conformes à la volonté du Créateur?

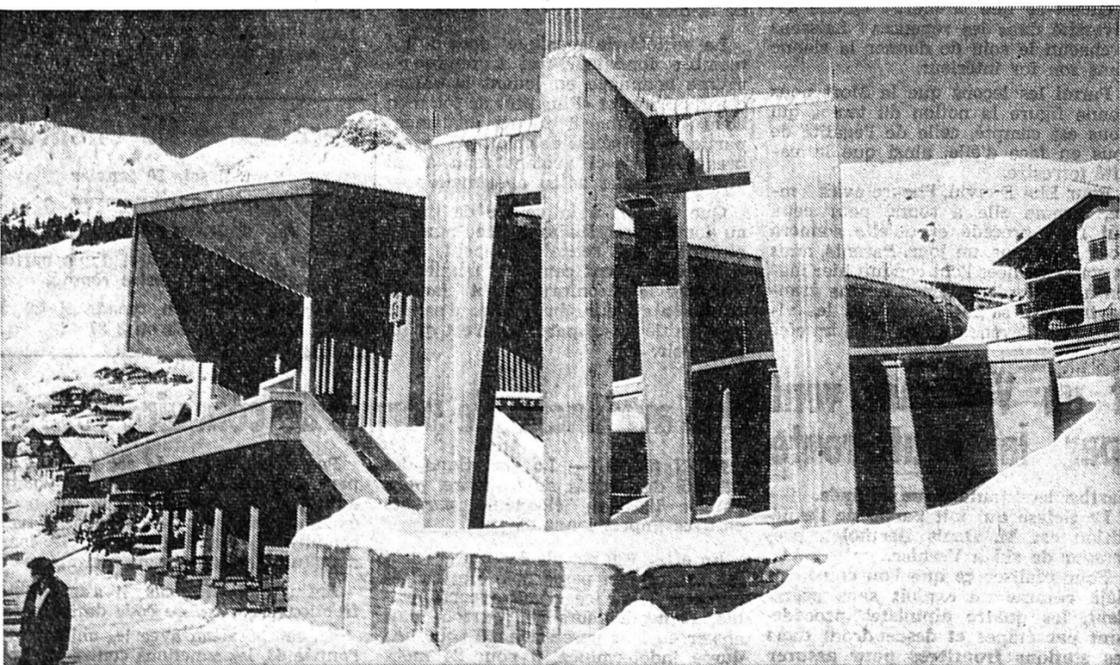
Le cadre de cet article ne permet évidemment pas d'analyser tous ces problèmes. Mais nous voudrions vous encourager à y réfléchir.

Non que nous ayons des connaissances supérieures aux vôtres. Engagés nous-mêmes dans diverses entreprises, nous y connaissons les mêmes problèmes et n'avons nullement réponse à tout. Toutefois, nous nous proposons de les aborder à la lumière de l'Evangile. Il est clair que les solutions techniques seules sont insuffisantes, elles ne concernent que les choses; or, ce sont aussi des hommes qui sont en cause. C'est là que la Bible nous apporte une connaissance précieuse de l'homme et de ses buts. Nous voudrions pouvoir vivre notre travail dans la foi, obéir à cette parole de l'Écriture: «Faites tout au nom du Seigneur». Comment y parvenir dans sa vie professionnelle, étant entendu que notre obéissance peut aller jusqu'à l'opposition, voire jusqu'au refus? C'est la question que nous nous posons.

Pour le Conseil du Ministère protestant dans l'industrie: W. Winiger, président. G. Maret, pasteur.



Photo montage du projet du clocher définitif



La construction telle qu'on la voit actuellement avec, au premier plan, le soubassement du clocher. (Photos Valpresse)

Ils n'auront plus d'ombre



SION (PG) — On vient de procéder sur une partie des places d'exercice des casernes de Sion à l'abattage d'un grand nombre d'arbres. Les plus touchés par cette disparition ne seront certainement pas ceux qui traitent ces arbres, mais bien au contraire nos braves trouffions lesquels n'auront pas d'ombre pour les pauses...

Notre photo: une vue de la place d'exercice se trouvant à l'est des casernes dont on aperçoit certains bâtiments.

Le monde du cinéma: les cotations morales

M. H. Pellegrini a poursuivi avec succès son cycle de conférences sur le monde du cinéma, mardi soir 26 janvier, en la salle paroissiale du Sacré-Cœur, à Sion.

Après avoir rappelé une lettre de Mgr Montini, Notre Saint-Père, alors secrétaire de Pie XII, insistant sur le devoir du chrétien de se renseigner avant d'aller voir un film, puis évoqué les scandales d'Hollywood, vers 1920, qui provoquèrent une réaction des ligues de décence, le conférencier fit l'historique du code de production que s'imposèrent, non sans hypocrisie, les grandes sociétés productrices de films.

Il analysa ensuite la censure civile qui s'exerce sur le plan fédéral pour des raisons politiques et surtout sur le plan cantonal pour des raisons morales.

Qu'en est-il en Valais? Il y a une commission de censure présidée par un ecclésiastique.

Ce fait est-il suffisamment rassurant pour que les fidèles assistent en toute quiétude à toutes les projections de films?

Cette commission ne pourrait-elle pas être élargie pour y faire place à des esthètes, des psychologues, des médecins, des parents?

Après avoir posé ces questions, M. Pellegrini en arrive aux cotations morales qui sont déterminées par des offices nationaux.

Les spectateurs doivent en tenir compte. Ces cotations sont une mise en garde. Elles doivent permettre, non de subir, mais de juger à leur juste valeur les films qui nous sont proposés.

Eduquer le public pour qu'il do-

mine ce sujet, telle est la tâche à laquelle se voue M. Pellegrini. Sa sincérité, son franc-parler, sa compétence y trouveront leur récompense. Ceux qui l'écoutèrent ne lui ménagèrent pas leurs applaudissements.

J.B.D.

District de Saint-Maurice

Tirage de la tombola de la St-Sébastien

FINHAUT. — Le tirage de la tombola de la St-Sébastien a donné les numéros suivants comme gagnants:

Le 399 bleu gagne de la viande séchée; le 269 jaune gagne un jambon; le 281 jaune gagne un salami; le 151 jaune gagne une tourte; le 156 jaune gagne une bouteille de fendant.

Les lots sont à retirer jusqu'au 15 février chez M. Pierre Coquoz, à Finhaut.

Le carnaval de St-Maurice est en bonne voie

ST-MAURICE (El) — Hier soir, une assemblée s'est réunie à St-Maurice pour créer un comité de carnaval et nommer les commissions. Elle était particulièrement bien fréquentée par les commerçants de l'endroit et aussi par des dames. Il semble donc qu'une fois de plus, le carnaval de St-Maurice va au-devant d'un succès complet.

A travers la Suisse

Ayant réussi un premier gros vol, elle en commet un second, mais est arrêtée

GENEVE (Ats) — La police a arrêté une jeune secrétaire de 22 ans qui travaillait dans un commerce de la place. A la fin de l'année dernière elle s'était appropriée d'un montant de 1600 francs qu'elle avait pris dans la caisse de ses patrons. Elle avait utilisé cet argent pour ses besoins personnels.

Il convient de rappeler que quel-

ques mois auparavant, cette employée avait puisé dans la caisse plus de 3000 francs. Elle avait déclaré alors que le vol avait été commis pendant qu'elle s'était absentée un instant pour des nécessités de son travail, ce qui n'était là que pure invention et la secrétaire a reconnu être l'auteur de ce vol.

Une ouvrière se fait avorter, un médecin appelé la trouve morte

GENEVE (Ats) — Un médecin était appelé au chevet d'une jeune femme, dans un appartement à Carouge. En arrivant le médecin constatait que cette dernière, une ouvrière de 22 ans, demeurant à Troyes, avait cessé de vivre depuis deux heures environ. Deux hommes se trouvaient dans l'appartement près de la jeune femme. Le médecin alerta la police et on devait constater que la malheureuse avait été l'objet de manœuvres abortives auxquelles elle était décédée. Les deux hommes ont été arrêtés sous l'inculpation d'avortement. L'un est âgé de 36 ans, domicilié à Genève. C'est lui qui a procédé à l'avortement dans son propre appartement. Il a reconnu s'être déjà livré à plusieurs autres avortements qui n'avaient pas eu de suites tragiques et pour lesquels il avait touché différentes sommes d'argent. Quant à l'autre individu, c'est un garagiste, de 30 ans, père de famille,

domicilié en France. C'est de lui que la femme était enceinte et il l'avait amenée à Genève pour la délivrer de sa grossesse.

Nouveaux skilifts au Righi

ARTH-GOLDAU (Ats) — Deux skilifts de la «Skilifts Rigi AG» viennent d'être inaugurés au Righi. Il s'agit du Staendilift à deux virages. Il se trouve à une altitude de 1321 mètres tandis que la station de montagne est située à 1601 mètres tandis que la station de montagne est située à 1601 mètres. Actuellement, sa capacité est de 700 personnes. Le second nouveau skilift est le Rotstocklift qui peut être atteint facilement de la station du Righi-Staffel du Staendilift et remplace l'installation en place jusqu'à présent. Il peut transporter 826 personnes à l'heure.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Jeudi 28 janvier

Michèle Morgan - Dany Saval dans

CONSTANCE AUX ENFERS (invitation au meurtre)

Une rencontre aux conséquences diaboliques.

Parlé français - 18 ans rév.

Sion - Lux

Jeudi 28 janvier

Fernandel dans

BLAGUE DANS LE COIN

ne vous laissera pas une minute de répit, dans le super-policier « série noire Carter Brown »

Parlé français - 16 ans rév.

Sion - Capitole

Jeudi 28 janvier

LA REVANCHE DE D'ARTAGNAN

En grande première Suisse romande.

Le héros légendaire réapparaît au gré de nouvelles et captivantes aventures. Parlé français - Scopecouleurs 16 ans révolus

Martigny - Etoile

Jusqu'à mardi 2 - 18 ans rév. 2me partie du film de Cayatte

LA VIE CONJUGALE « Jean-Marc »

avec Marie-José Nat et Jacques Charrier
La vie du couple racontée par le mari

Martigny - Corso

Jusqu'à dim, 31 - 16 ans rév. De l'action à revendre !!!

LE SECRET DE D'ARTAGNAN

avec Georges Marchal et Magali Noël

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi - Dimanche

SEUL CONTRE ROME

Riddes - l'Abeille

Ce soir : RELACHE
Samedi et dimanche

TARAS BULBA

Tony Curtis - Yul Brynner
Dès 16 ans révolus

Saxon - Rex

Jeudi 28 - 16 ans révolus
Des aventures avec Charles Laughton

CAPITAINE KIDD

Dès vendredi 29 - 18 ans rév. Sophia Loren et Belmondo dans

LA CIOCIARA

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi 29 - 16 ans rév. Gabin et Belmondo dans

UN SINGE EN HIVER

St-Maurice - Roxy

Dès 16 ans - Tél. 3 64 17
Pour les amateurs de gaieté
Un film comique délassant

DEFENSE D'Y TOUCHER

Francis Blanche, Sophie Desmarets, Ugo Tognazzi
Ce soir - jeudi à 20 h. 30 -
Dimanche à 17 heures.

Accrochages sur la route de Savièse

SAVIESE (Ly). — Hier matin, entre 7 et 8 heures, la route de Savièse qui descend sur Sion était une véritable patinoire et fut la cause de nombreux accrochages légers avec quelques dégâts matériels. Les chaînes s'avèrent nécessaires pour affronter une pareille glissière, mais quelques automobilistes imprudents avaient oublié d'en munir leur véhicule.

Les murs qui longent la route ne furent pas épargnés non plus, ou plutôt les carrosseries qui souffrirent passablement en faisant connaissance avec ces derniers.

Nous ne publierons pas les noms de ces malchanceux automobilistes, mais nous nous contenterons de dire qu'il y en eut plus d'une dizaine. Nous comprenons la sourire du carrossier...

Sion et la région

Accrochages à Ardon: TRÈS GROS DÉGÂTS

ARDON (FAV). — Hier matin, vers 8 h. 30, un camion avec remorque, qui venait en direction de Sion et conduit par M. Daniel Lonfat, de Martigny, a eu la route coupée par une voiture conduite par M. Bernard Ambord, de Sion, qui glissa sur la chaussée verglacée en face du Café du Midi à Ardon, puis fut déporté sur la gauche.

Le conducteur du camion eut le réflexe de diriger son lourd véhicule sur la gauche pour éviter l'automobile et dévala le trottoir pour venir enfoncer la vitrine de l'établissement public.

La voiture de M. Ambord toucha néanmoins le camion malgré la manœuvre de ce dernier qui, après avoir enfoncé la vitrine, revint sur

la route et toucha au même instant un deuxième camion d'une maison de glaces conduit par M. Emile Bigler de Sion qui venait de Martigny puis toucha encore une voiture conduite par M. Jean-Pierre Michelet, de Sion.

Quelques minutes plus tard, un cinquième véhicule, piloté par M. Maurice Andréoli, arriva sur les lieux. Le conducteur de cette dernière voiture, surpris par l'embouteillage indescriptible dont cette route était le théâtre, emboutit l'arrière de la voiture de M. Michelet.

Si cet accident spectaculaire n'a pas fait de victimes, les dégâts matériels par contre se soldent par plusieurs milliers de francs.

Embouteillage

ARDON (Jm). — Les chutes de neige de la nuit dernière sont été la cause de nombreux dérapages qui, heureusement, ne se sont soldés que par de légers dégâts matériels.

Un de ceux-ci créa toutefois un important embouteillage à la hauteur du garage des Moulins. En effet, une voiture s'était arrêtée en bordure de la route, son conducteur désirant poser ses chaînes, lorsque survint un camion qui, dérapant, se mit en travers de la chaussée. Après quelques instants de perturbation, la circulation put reprendre normalement.

Il s'entaille un doigt

SION (xy) — Alors qu'il travaillait dans une entreprise d'électricité de l'endroit, M. Heinzen Georges, 25 ans, s'est profondément entaillé un doigt. Il a été conduit à l'hôpital.

Accident à ski

VEYSONNAZ (xy) — S'adonnant aux joies du ski, le jeune Jean-Michel Fournier, 1945, fit une violente chute et s'est déchiré les ligaments. Il a été transporté à l'hôpital pour recevoir des soins.

Télescopage Gros travaux à la rue des Mayennets

PONT-DE-LA-MORGE (FAV). — Hier matin, sur le coup de 10 heures, un télescopage s'est produit à Pont-de-la-Morge entre une voiture conduite par un chauffeur de taxi et un autre véhicule.

Il n'y a que des dégâts matériels assez importants à signaler.

Récollecion de A.R.P. au Sacré-Cœur

le 31 janvier 1965

Les retraitants de Saint-Ignace des trois paroisses de Sion organisent une récollecion, à l'Eglise du Sacré-Cœur, pour dimanche prochain, 31 janvier. Elle est ouverte à tous les sympathisants et à toutes les personnes qui désirent se renseigner sur ce mouvement d'entraînement spirituel tant recommandé par les Souverains Pontifes.

Ces récollecions font partie des exercices spirituels et ont pour but d'entretenir dans l'âme des retraitants l'élan pris, lors de la retraite, vers une vie intérieure plus consciente et plus fervente.

Là, on se rend compte que la seule, la plus grande, la plus importante affaire de sa vie, c'est de travailler à son salut éternel, selon la parole même du divin Maître, qui disait: « que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme? »

Mais les résolutions les meilleures finissent par s'estomper. Les rappeler, les rafraîchir, les renouveler, les fortifier, voilà le but de la récollecion de dimanche.

A tous les anciens retraitants et à tous leurs amis, nous disons: « Au revoir à dimanche, au Sacré-Cœur! »
A.R.P.

Route glissante

SALINS (Pjm). — Hier dans la matinée, à la sortie du hameau de Turin, sur la route de Nendaz, quelques mésaventures sont arrivées aux automobilistes. La neige était tombée en fine couche — il faisait assez froid, ce qui entraîna quelques habituels accrochages.

Les dégâts matériels ne sont pas très importants.

Notre Conseil d'Etat était en fête

SION (FAV). — Avant-hier soir tous les membres de notre conseil exécutif se sont réunis pour fêter dans l'intimité les 75 ans de M. Cyrille Pitteoud, ancien président du gouvernement. Le jubilaire fut chaudement fêté et félicité.

A son tour, notre journal lui présente ses vives félicitations.

Quatre alpinistes, dont un Valaisan, vont traverser les Alpes par la haute-route

SION. (FAV) — Nous apprenons que quatre alpinistes, deux Français, un Italien et un Suisse traverseront les Alpes par la haute route. Cette pousse a été organisée pour commémorer d'une façon originale le centième anniversaire de la Première ascension du Cervin par Edouard Whymper.

Ces alpinistes se trouvent actuellement à Paris. Ils prendront aujourd'hui la direction d'Innsbruck d'où



Notre photo montre la pelle mécanique avec un godet « rétro » en action. (Photo PG).

SION (PG). — L'avenue des Mayennets, dans sa partie supérieure, est actuellement l'objet de gros travaux nécessitant le barrage de la route de la place du Midi jusqu'au carrefour de la rue des Cèdres.

En effet, on y creuse de profondes fossés de 5 mètres pour y aménager une canalisation d'égout de raccordement. Celle-ci partira du nouveau grand bloc se construisant sur l'ancien emplacement du Café de l'Avenue pour rejoindre une artère condui-

sant au collecteur principal.

Ces travaux ne vont pas sans causer des soucis aux ouvriers et notamment au conducteur de la pelle mécanique, munie d'un godet spécial « rétro », car une conduite de gaz passe sous la route à un endroit mal défini.

Une rupture de celle-ci pourrait causer une violente explosion et priver de gaz la moitié de la ville.

Ces travaux dureront vraisemblablement jusqu'à la fin de cette semaine.

Le temps qui nous est mesuré

ARBAZ (Cr) — Lorsque la mort emporte l'un de nous, bien des méditations nous viennent à l'esprit. Hier, nous ne pensions pas à la mort; demain, nous y songerons un peu moins déjà.

Aujourd'hui du moins, prenant part au deuil de la famille qui vient de voir disparaître un des siens, laissons-nous aller à la méditation salutaire sur cette grande loi.

Qu'est-ce que la mort? Quelle diversité dans les réponses! Laissons à chacun le soin de donner la sienne dans son for intérieur.

Parmi les leçons que la Mort nous donne figure la notion du temps qui nous est compté, celle de l'égalité de tous en face d'elle, ainsi que la vanité terrestre.

Pour Eloi Bonvin, l'heure avait sonné, comme elle a sonné pour ceux qui l'ont précédé et qu'elle sonnera pour nous tous, un jour. Parents, amis et connaissances l'ont conduit hier matin à sa dernière demeure. Une grande tristesse se lisait sur tous les visages, car l'événement en soi a un côté

très douloureux: une sorte de déchirement métaphysique en face d'une séparation, d'un départ définitif du sein de la famille, de la société.

Le défunt faisait partie d'une grande famille de 11 enfants, dont l'actuel curé de Charraz, présent aux obsèques. Fidèle à une règle de vie chrétienne, courageux dans les épreuves, il se sera certainement amassé beaucoup de mérites pour la vie promise au-delà de la mort.

La société de musique, dont il fut membre fondateur, lui a rendu un ultime hommage en jouant la « Marche Funèbre » et « Plus près de toi, mon Dieu ». Comme il faisait également partie de la Société de chant, les membres de celle-ci avaient tenu à lui dire un dernier adieu au cimetière.

Que ce soit à la veillée de prière au domicile mortuaire ou bien aux cérémonies de l'ensevelissement, très nombreux furent ceux qui tenaient à apporter le réconfort à la famille éprouvée et leur témoignage d'estime et d'amitié au disparu. Ce n'est qu'un au revoir.

Une avalanche de permis de conduire retirés

SION (FAV). — La statistique des retraits de permis de conduire, pour l'année 1964 est éloquent par ses chiffres impressionnants.

En effet, 680 permis de conduire ont été retirés l'an passé pour des causes diverses: sur ce nombre considérable, 12 conducteurs ne pourront plus entrer en leur possession, 39 pour une durée indéterminée, 3 pour 24 mois, 52 pour 12 mois, 64 pour 6 mois, 24 pour 4 mois, 120 pour trois mois, 178 pour 2 mois et le solde pour un mois.

GRAIN DE SEL Sous la neige...

— Eh bien, nous qui réclamions la neige à grands cris, nous sommes servis, cette fois.

— Nous le sommes à retardement, mais la bonne ration y est, c'est vrai! Tant mieux pour les hôtes de nos stations, tant mieux pour les sportifs, tant mieux pour ceux qui aiment ça... et tant pis pour les autres. On ne peut pas contenter tout le monde à la fois.

— Parbleu! disait le meunier, est bien fou du cerveau qui prétend contenter tout le monde et son père.

— On ne peut pas dire comme Colette: « J'ai vu mon content de figures sympathiques aujourd'hui... ».

— Non, sous la neige tombante, j'ai rencontré des gens qui faisaient grise mine comme le temps.

— Des personnes âgées, sans doute?

— Oui...
— Je les comprends... Les rues sont glissantes... Elles perdent l'équilibre et tombent...

— Tandis que les jeunes sont enchantés, heureux, radieux, ravis et le montrent en faisant mille cabrioles dans la neige et en engageant de rudes batailles à l'entrée et à la sortie des classes...

— Les gosses se battent entre eux, en formant des clans, tandis que les apprentis et les collégiens s'en prennent aux filles formant des cibles consentantes...

— Pardon!
— Oui, disons les choses comme elles sont: les filles sont fières d'être remarquées par les grands garçons et bien marries sont celles qui ne reçoivent point l'hommage d'une boule de neige dans le dos...

— Dans le dos?
— Bien sûr, dans le dos, car les garçons — ces fiers-à-bras — se cachent pour viser et tirer... ou bien ils attendent qu'un groupe d'adolescentes ait passé pour « taper dans le tas ». Je dis bien « ils », car les garçons — timides de nature — n'ont de courage que lorsqu'ils sont en groupe. Individuellement, ça n'a aucune hardiesse.

Tout seul, l'adolescent n'est plus qu'un blanc-bec, un béjaune, un colombin amusant... qui a peur des filles. Elles le savent, d'ailleurs. Aussi, en profitent-elles lorsqu'un de ces spécimens leur tombe sous la main... Il y en avait un, hier, sur la Planta, qui n'en menait pas large... L'assaut était énergique... Les filles impétueuses!

Isandre.

Réception à la municipalité

SION (PG) — Hier après-midi, les représentants du Conseil municipal et bourgeois de la ville de Sion recevaient, à la salle du Conseil municipal, les représentants des autorités religieuses: Mgr Adam, les Révérends Pères capucins, les trois curés de paroisses pour la traditionnelle réception de remerciement pour les vœux de la nouvelle année.

Mardi dernier, une réception similaire a été donnée en présence des représentants du Conseil d'Etat.

L'autoroute Lausanne-Valais

SION (FAV). — Le comité d'action d'autoroutes sur territoire vaudois, que préside M. Paul Nerfin, convoque pour le 1er février, à Montreux, une conférence de presse consacrée à l'autoroute Lausanne-Valais.

Plusieurs exposés sont inscrits à l'ordre du jour, soit de MM. Paul Nerfin, J. Dubochet, R. Alblas et M. Ravussin, chef des Travaux publics de l'Etat de Vaud.

Notre canton, pour sa part, accueillera avec satisfaction des résultats concrets si possible, car il est grandement intéressé par ce projet de route qui ne saurait léser encore davantage.

Cercle des Hérensards

Samedi soir 30 janvier

SOIREE RECREATIVE

du Cercle des Hérensards

Dîner à 20 h. 30, suivi d'une partie récréative avec orchestre réputé.

Déjà d'inscription, vendredi 29 à midi, au tél. 2 33 08 ou 2 37 44.

Sierre et la Noble Contrée

Répartition des charges communales à Sierre

(Suite et fin)

COMMISSION DES SERVICES INDUSTRIELS

Présidence: M. Henri Gard, conseiller communal, Sierre, avec entrée en fonction le 1er juillet 1965; pendant l'intérim, la direction de cette commission est assurée par M. Maurice Salzman, président de Sierre.

Membres: M. Louis Meyer, conseiller communal, Villa-Sierre; M. Antoine Zufferey, conseiller communal, Sierre; M. Pierre de Chastonay, conseiller communal, Sierre; M. André Métrallier, commerçant, Glarey-Sierre; M. Aldo Tavelli, commerçant, av. Général-Guisan, Sierre; M. Charles Wetzler, employé Aluisse, Sous-Géronde, Sierre; M. Alexandre Walter, commerçant, Sierre.

Sion, Sierre; M. Charles Caloz, président de la Société d'agriculture, Muraz-Sierre.

COMMISSION DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Présidence: M. Louis Meyer, conseiller communal, Villa-Sierre. Membres: M. Antoine Quinodoz, contremaitre, route de Lamberson, Sierre; M. Reinhold Braune, architecte, Rond-Point Paradis, Sierre; M. Jean-François Waser, av. Château-de-la-Cour, Sierre; M. Aloys Melly, chemin de l'Asile, Sierre.

COMMISSION FISCALE

Présidence: M. Pierre de Chastonay, conseiller communal, Sierre. Membres: M. Hermann Hagmann, vice-président, Sierre; M. Victor Zufferey, conseiller communal, Muraz-Sierre.

COMMISSION DU TOURISME, DES ARTS ET DES SPORTS

Présidence: M. Pierre de Chastonay, conseiller communal, Sierre. Membres: M. René Genoud, chemin de l'Industrie 5, Sierre; M. Paul Emery, employé de banque, rue St-Charles 2, Sierre; M. Georges Berclaz, hôtel Central, Sierre; M. Félix Savioz, entrepreneur, route de Sion, Sierre; M. Victor Kronig, Leuchettes, Sierre; M. Edgar Rudaz, rue St-Charles, Sierre; M. Henri Arnold, président de la Société de développement, Sierre.

COMMISSION DE L'ASILE ST-JOSEPH

Présidence: M. René Zwissig, route de Miège, Sierre. Membres: Délégués de la Bourgeoisie: M. Jean Arnold, président de la Bourgeoisie; M. Edmond de Preux, conseiller bourgeoisial. Délégués de la Commune: M. Antoine Zufferey, conseiller communal; M. Henri Gard, conseiller communal; M. Charles Zufferey, fonction-

naire PTT, Muraz-Sierre.

Délégués à l'Ecole de commerce des jeunes gens: M. Maurice Salzman, président de Sierre; M. Franz Wyss, avenue du Général-Guisan, Sierre; M. Romain Masserey, comptable, route du Rawyl, Sierre; M. Albert Bollat, chef de gare, Sierre.

Délégués à l'Ecole de commerce de jeunes filles: M. Maurice Salzman, président de Sierre; M. Albert Zufferey, comptable diplômé, rue Beausite, Sierre; M. Jean-Michel Hitter, comptable, route de l'Hôpital, Sierre; M. Gaétan Tudisco, route des Lacs, Sierre.

Délégués à la Commission scolaire protestante: M. Maurice Salzman, président de Sierre; M. Paul Germainier, directeur des Ecoles, Sierre.

CONSEIL DE DISTRICT

Composition: les 9 membres du Conseil communal +

MM. Louis Barmaz, route de Bottire, Sierre; Albert Balmer, entrepreneur, Muraz-Sierre; Louis Pont, employé CFF, route de Chippis, Sierre; Jean-Pierre Robyr, commerçant, route de Sion, Sierre; Ludwig Bacher, employé, rue du Bourg, Sierre; Richard Zufferey, chemin du Repos, Sierre; Joseph Berthod, rue du Stade, Sierre; Prosper Caloz, route du Rawyl 16, Sierre; Albert Genoud, Tservertaz, Sierre.

MM. Louis Isoz, commerçant, route du Simplon, Sierre; Robert Zufferey-Mabillard, avenue du Marché 3, Sierre; Roger Ostertag, route de Sion 8, Sierre; Claude Clavien, route de Bottire, Sierre; Robert Faust, électricien, route du Rawyl, Sierre; Karl Hutter, chemin de la Signièze 3, Sierre; Théophile Bitz, route de Sion, Sibri, Sierre; Jean Büschi, Sous-Géronde, Sierre; Edouard Perinotto, Rond-Point Paradis 10, Sierre.

MM. Jean Savioz, chemin de l'Industrie, Sierre; Aloys Melly, chemin de l'Asile I, Sierre; André Briquet, employé CFF, rue du Manoir, Sierre.

A travers le Haut-Valais

Spectaculaire collision: 20 000 frs de dégâts

VIEGE (Pg-Er). — Hier matin, sur le coup de 8 h. 30, peu avant le début du tunnel se trouvant à côté de Stalbach, à Viège, deux énormes camions se sont violemment accrochés. L'un d'eux, celui qui descendait, appartenant à l'entreprise de camionnage Baumann de Saas-Grund, a eu ses deux axes complètement faussés. Il a pu néanmoins poursuivre sa route jusqu'au prochain garage de ses propres

moyens. Il n'était chargé que d'un silo à élement vide.

En revanche, l'autre camion, chargé qui se dirigeait dans la vallée de Saas appartenant à la maison Cardinal, a été gravement endommagé. Il fallut avoir recours à un trax pour le dégager de la chaussée, son axe avant ayant été arraché.

Il va sans dire que les dégâts sont importants puisqu'ils sont évalués à 20 000 francs. Les chauffeurs, MM. Walter Kuonen et Jean Oeler, sortent fort heureusement indemnes de l'aventure.

Anniversaire

BRIGUE (Jp). — Le révérend père Moser Pankraz vient de fêter ses 25 ans de professorat. Il est d'origine St-Galloise, de Wil et est entré en 1937 à la maison de St-Joseph à Aldorf pour venir plus tard à Maria Hill.

Nos félicitations à cet ecclésiastique qui a consacré beaucoup de son temps à la jeunesse.

Théâtre de collégiens

BRIGUE (PG). — Depuis longtemps, les étudiants du collège de Brigue préparent leur pièce de théâtre de Carnaval qui cette année sera une œuvre de Zuckmayer, « Le capitaine de Köpenick », bien connu dans la région.

Heureuse initiative

VIEGE (JP). — Les dirigeants des communes de Viège et Brigue viennent de prendre des contacts en vue de s'unir pour résoudre le difficile problème de l'évacuation des déchets. On en rencontre malheureusement trop dans la nature.

Que voilà une initiative louable.

Nomination

BRIGUE (PG). — Nous apprenons que M. Moritz Lauwiner vient d'être promu chef de service II à la douane de Brigue, M. Lauwiner était jusqu'à ce jour contrôleur.

Nos félicitations.

Sortie d'hiver des pupilles

VIEGE. (er) — « Tous à Reckingen » tel est le mot d'ordre qui vient de lancer le moniteur des pupilles de la société de gymnastique pour la journée de dimanche prochain. C'est sans doute sous le signe de la bonne humeur que la joyeuse cohorte mettra le cap sur la vallée de Conches pour passer quelques heures de franche détente dans la neige et le soleil. D'avance souhaiçons au dévoué moniteur Peter Sterchi beaucoup de plaisir à la tête de ses joyeux lurrons en espérant que le soleil brillera de mille feux sur ce paradis inconnu qu'il a choisi pour ses pupilles.

« Jedermann » ou « La Mort de l'homme riche »

Viège (ER). — C'est en 1949 que l'on interpréta à Viège cette œuvre maîtresse de l'auteur autrichien Hugo von Hoffmannsthal, « Jedermann » ou « La Mort de l'Homme riche » est encore de nos jours à l'affiche dans les grands théâtres d'Allemagne et d'Autriche. Cette œuvre connue d'ailleurs un magnifique succès il a quelques années à Aldorf où toute l'action se déroula en plein air. Image restée vivante de ce que fut le théâtre religieux du moyen âge, « Jedermann » nécessite un grand nombre d'acteurs et de figurants.

C'est pour la fin de l'été que les sociétés locales présenteront « zur alten Post » cette œuvre pour le montage de laquelle il faudra mobiliser toutes les forces disponibles de la localité. Les responsables du « Männerchor » de l'« Orchesterverein » et du « Kirchenchor » ont fait appel à M. Pierig de Agarn qui sera chargé de la régie alors que M. le Dr Eugène Meier sera responsable de la partie musicale.

Car postal Sierre-Chandolin

SIERRE (FAV). — On nous signale qu'à partir de dimanche prochain, un nouveau transport postal en direction de Chandolin a été établi. C'est ainsi qu'un car postal partira chaque dimanche de la gare de Sierre à 7 h. 30 le matin.

Cette révision d'horaire sera à n'en point douter la bienvenue parmi les nombreux skieurs du dimanche se dirigeant sur Chandolin. Un tel service existe déjà pour les skieurs se rendant à St-Luc.

Remaniement parcellaire

VENTHONNE (FAV). — La commune de Venthône dont le remaniement parcellaire est en cours, a déposé son plan d'aménagement pour le regroupement des terres et la description des projets de routes de dévestitures.

Collision vers le garage 13 Etoiles

SIERRE (FAV). — Hier vers midi, une voiture conduite par M. Franz Benz, pâtissier, domicilié à Sierre, sortait du garage Treize Etoiles sis près de Beaulieu. Au moment où le véhicule s'engageait sur la route cantonale, il entra en collision avec la voiture de M. Hermann de Preux, représentant à Sierre.

Les véhicules ont subi d'importants dégâts matériels estimés à plusieurs milliers de francs.

Voiture contre chasse-neige

CHERMIGNON (FAV). — Hier matin, sur la route de Chermignon, un camion chasse-neige qui se dirigeait sur Crans a accroché une voiture portant plaques hollandaises qui descendait en plaine.

La voiture a été quelque peu endommagée. L'accident est dû à l'état de la chaussée passablement verglacée.

De Monthey au Lac

La nurse monthaysanne se rendra à Beyrouth

MONTHEY (FAV). — La jeune nurse monthaysanne, dont l'agression fut largement commentée par tous les journaux de notre pays et d'ailleurs, après quelques jours de repos passés auprès des siens, songe déjà à repartir. Les offres venant de toutes les parties de l'Europe et même du monde ont afflué à Monthey.

La jeune nurse n'eût que l'embaras pour faire un choix.

Elle vient d'opter pour une famille libanaise de Beyrouth et va partir prochainement.

Avec les sociétés locales

VAL D'ILLIEZ (Mn). — Lors de sa dernière assemblée, la fanfare « L'Echo de la Vallée » a renouvelé son comité et l'ancien président, démissionnaire sera remplacé dans ses charges par M. André Lange.

L'ancien président était M. André Gex-Fabri qui fut remercié.

Le Ski-Club d'Illiez a également renouvelé son comité. M. Gilbert Perrin en assumera la présidence en remplacement de M. Jean Durier.

Le Club des patineurs, dont la présidence était assurée par M. Charly Perrin, décédé tragiquement et dont les membres gardent le meilleur souvenir, a nommé le frère de Charly, soit M. Zénon Perrin, à ce poste important. Le dynamisme Perrin ne sera pas perdu dans cette sympathique société.

Un gain de nouveaux samaritains

VAL D'ILLIEZ (Mn). — Avant-hier au soir, les nouveaux samaritains, en compagnie des anciens bien sûr, ont pu entendre une conférence d'initiation de M. le Dr Nussbaum, de Monthey.

Notons que le nombre des nouvelles arrivées est plus que satisfaisant puisqu'avant hier soir, il y avait 20 nouveaux membres.

Si le nombre d'accidents augmente de jour en jour, le nombre de personnes pouvant porter secours aux blessés augmente à Val d'Illiez dans la même proportion.

Un jeune homme de Champéry se casse une jambe

CHAMPERY (Mn). — Un jeune homme de Champéry, M. Didier Motier, fils du policier, actuellement étudiant au Scholasticat de St-Maurice, a fait une lourde chute alors qu'il faisait du ski dans la région de Morgins. Le malheureux fut conduit à l'hôpital où l'on diagnostiqua une fracture de la jambe. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Après une démission

CHAMPERY (Mn). — Nous avons signalé la démission au Conseil communal de M. Ernest Exhenry.

Or, nous apprenons à ce jour de source sûre mais non officielle que la démission de ce conseiller aurait été acceptée. Il sera remplacé dans ses charges par M. Robert Michaud, soit le premier des viennent ensuite de la liste radicale-socialiste.

District de Saint-Maurice

Quinzaine de Vichy à Villars

ST-MAURICE (EL). — Depuis quelques années le jumelage entre villes de différents pays est devenu une tradition qui permet aux hommes de mieux se connaître et s'estimer.

Vichy, la grande station française de thermalisme et de sports d'hiver et Villars la station de sports d'hiver et d'été viennent de créer une entente touristique basée avant tout sur l'amitié de leurs dirigeants. Cette action, la première du genre ne laissera pas d'être bénéfique aux uns comme aux autres.

C'est ainsi que du 5 au 21 février prochain, Villars ouvrira tout grand son cœur et ses portes à cette cité amie en instituant la quinzaine de Vichy à Villars.

Celle-ci sera placée sous le patronage de M. Pierre Coulon, maire de Vichy et de M. Paul Jordan, syndic d'Ollon. Elle sera également honorée de la présence de son excellence l'ambassadeur de France en Suisse et de M. Bruneau préfet de l'Allier. Durant ces 15 jours toute la population de Villars Chesières, Arneyes, les hôteliers, les commerçants, les directeurs et élèves des instituts mettront un accent particulier sur cette amitié en pavoisant, en décorant les vitrines, en organisant des manifestations sous le signe de l'amitié.

Une action semblable est prévue à Vichy qui l'été prochain mettra sur pied une quinzaine de Villars plus spécialement basée sur les sports d'hiver.



Monsieur et Madame Charles Walpen, à Sion;

Madame et Monsieur Marius Walzer et leurs enfants, à Granges;

Monsieur Bernard Walpen, à Sion;

Madame et Monsieur Alphonse Vuignier, à Sion;

Les enfants et petits-enfants de feu Paul Michlig, à Sion et Lausanne;

Madame Veuve Emile Michlig, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Sierre;

Madame et Monsieur Otto Moor-Michlig, à Zurich;

ainsi que les familles parentes et alliées;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Joséphine MICHLIG

née Rerat

leur chère mère, grand-mère, arrière grand-mère, tante, grande-tante et cousine, décédée le 26 janvier 1965, dans sa 85^{me} année, munie des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 29 janvier 1965, à 11 heures en la Cathédrale de Sion.

Priez pour elle!

Départ du convoi mortuaire: Cathédrale de Sion.

Domicile mortuaire: Charles Walpen, Sion, rue du Midi 44.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P 26125 S

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, la famille de

MONSIEUR

Charles MARTI

remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leurs prières, leurs messages, leurs envois de fleurs, leur présence aux obsèques et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci tout spécial à l'Association Suisse des techniciens géomètres, à la Classe 1891, à l'Association du Personnel municipal, à M. René Nicolas et ses employés, aux familles Charles Walser et personnel ainsi qu'à l'Association des contremaitres du Valais central.

Sion, janvier 1965

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Roger FLEUTRY

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leurs prières, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages et leur présence, l'ont soutenue dans cette cruelle épreuve.

Elle remercie tout particulièrement les instructeurs et les Aspirants de la gendarmerie cantonale, la Maison Marti et son personnel, la Classe 192 le Ski-Club des Marécottes, l'Eco suisse de ski, les Classes 1925 et 194 la Maison Valaiski et les scouts.

Les Marécottes, janvier 1965

Un nouveau coup d'Etat au Vietnam L'armée maintient Khanh au pouvoir

SAIGON (Reuter). — Un nouveau coup d'Etat semble s'être produit au Vietnam du Sud. L'armée a refusé son appui au gouvernement de M. Tran van Huong et a chargé son chef, le général Nguyen Khanh, de résoudre la crise politique provoquée par la vive opposition des bouddhistes au régime Huong. Les généraux ont fait savoir dans une déclaration que le général Khanh nommera aussitôt un conseil de l'armée et du peuple, fort de 20 membres, qui conseillerait le gouvernement lors de décisions importantes.

Ce Conseil sera composé de représentants des différentes religions et des diverses régions du pays.

Le communiqué publié par les forces armées affirme que le gouvernement a été incapable de faire face à la crise. Il ajoute que le futur gouvernement réunira un congrès national qui aura pour mandat de rédiger une constitution.

Saigon, pour l'heure, est calme et on ne signale aucun mouvement inhabituel de troupes. La vie dans la cité se déroule normalement. Mercredi matin, la police n'avait pas été renforcée devant les demeures du premier ministre, M. Huong, et du chef de l'Etat.

Les premières réactions bouddhistes au dernier coup d'Etat seraient positives.

Le général Khanh a diffusé un communiqué, à 11 heures — heure locale — à l'intention des forces armées. Le général Khanh a annoncé que les militaires avaient décidé d'intervenir vu que la situation politique avait provoqué un affaiblissement du moral de la troupe sur le front. D'autre part, a-t-on affirmé, de nombreux contingents ont été amenés à Saigon pour faire face aux désordres.

Les généraux ont retiré leur appui au gouvernement après une série d'entretiens avec cinq moines bouddhistes qui ont fait le vœu de ne

le gouvernement de M. Huong se livre à des persécutions à leur égard.

D'autre part, on apprend de source proche de l'ambassade américaine que le général Maxwell Taylor a quitté mardi Saigon et qu'il se trouvait mercredi à Bangkok. L'ambassade des Etats-Unis effectuerait, déclare-t-on officiellement, un voyage d'orientation de deux jours à Bangkok et au Laos.

pas manger tant que le gouvernement ne serait pas renversé. Pour les Bouddhistes, M. Huong doit quitter le pouvoir. Ils affirment en effet que

Pour un accord international sur la non-prolifération des armes nucléaires

WASHINGTON (Afp). — L'administration Johnson a de nouveau proposé récemment à Moscou de participer à un accord international sur la non-prolifération des armes nucléaires, confirme-t-on dans les milieux officiels américains. On précise que l'Union soviétique s'est montrée intéressée à un tel accord mais que le projet de force nucléaire multilatérale de l'OTAN rendait la négociation impossible dans la mesure où l'Union soviétique considère la « M. L. F. » comme un instrument de prolifération.

Des discussions relatives à l'accord envisagé se sont déroulées lors des rencontres à New York et à Washington au mois de décembre dernier du secrétaire d'Etat américain M. Dean Rusk et du ministre soviétique des affaires étrangères M. Andreï Gromyko.

Selon les mêmes milieux officiels,

le chef de la diplomatie américaine a déclaré à son collègue soviétique qu'une fois connues les clauses détaillées d'un projet d'accord sur la M.L.F. l'Union Soviétique serait amenée de toute évidence à se rendre compte que cette force ne peut en aucune façon constituer un instrument de prolifération.

Toutefois, déclare-t-on dans les milieux officiels américains, si l'Union Soviétique devait malgré tout mettre en doute cette évidence, elle serait libre d'avoir recours à une clause échappatoire qui serait incluse dans tout projet d'accord sur la non-prolifération.

Le projet d'accord américain, proposé il y a plus de deux ans stipule notamment que tout pays possédant des armements atomiques, s'engagera à ne pas permettre à une nation qui ne détient pas de tels armements, d'en faire l'acquisition et qu'inversement, les nations non pourvues d'armements nucléaires s'engageront à ne pas chercher à s'en procurer.

On précise que les craintes soviétiques concernant la M.L.F. sont pres-

Des lions attaquent leur dompteur

LIVOURNE (Reuter). — Trois lions ont dû être abattus mardi à Livourne après avoir attaqué leur dompteur, qui n'a été blessé que légèrement, le directeur du cirque et un acrobate l'ayant secouru aussitôt.

Affaire d'espionnage

VIENNE (Apa). — Gravement soupçonné d'avoir, lors d'un séjour à l'étranger, transmis des informations de caractère militaire, le jeune Karl R., 21 ans, a été arrêté, annonce la direction de la police fédérale autrichienne. Il accomplissait à l'époque son temps de service dans l'armée fédérale.

En bref

● WASHINGTON (AFP) — La Turquie refuse l'accès de ses ports au cargo mixte américain « Savannah » à propulsion nucléaire, apprend-on de source officielle à Washington.

Cette décision a été prise moins d'un mois après que le gouvernement d'Ankara eût fait savoir qu'il se désintéressait du projet américain de création d'une flotte nucléaire multilatérale (FML) et qu'il retirait le contingent turc du navire de démonstration et d'entraînement à équipage mixte, le destroyer américain « Claude-Ricketts ».

● KARLSRUHE (DPA) — Le Parquet suprême de l'Allemagne occidentale a suspendu l'enquête ouverte pour haute trahison, contre deux collaborateurs du périodique hambourgeois « Der Spiegel », MM. Hans Detlev, directeur de l'édition, et Johannes Engel, rédacteur en chef, dans un communiqué publié mercredi à Karlsruhe. Le Parquet déclare que le soupçon contre Becker et Engel ne se justifie plus.

● MIAMI (Floride) (AFP) — Le chef anticastro Eloy Gutierrez Menoyo et trois de ses compagnons capturés récemment à Cuba ont avoué que la République dominicaine servait de base à leurs opérations contre Cuba, a annoncé hier la radio de La Havane, captée à Miami.

● CHAMONIX (AFP) — Le corps du dernier disparu de l'avalanche de Blaitière a été retrouvé mardi soir. Ainsi le bilan tragique s'élève à 4 morts, une jeune monitrice de Toulon, Mlle Rosine Jacques, âgée de 21 ans; Michel Gilbert, 21 ans, de Puy-St-Vincent (Hautes-Alpes); Gilles Maillet-Cotzot, 20 ans, de Megève, et Robert Pachaud, 21 ans, de Courchevel.

Deux blessés seulement restaient en traitement à l'hôpital de Chamonix, André Périllat, de La Clusaz, et Luc Marce, de Morez (Jura) qui a une jambe cassée.

Les USA entendent explorer la lune et non seulement la photographier

WASHINGTON (Afp). — Les Etats-Unis entendent bien « explorer la lune, et non pas simplement la visiter ou la photographier ». Ils projettent « d'explorer aussi les planètes et d'en dresser la carte », souligne le président Johnson dans un rapport au Congrès sur les activités spatiales américaines.

« L'espace doit être l'avenue de la paix, indique le président Johnson. Nous invitons tous les hommes à se joindre à nous face aux grandes possibilités qui se présentent, et nous leur souhaitons la bienvenue ». Il affirme que le programme spatial des

Etats-Unis a fait d'importants progrès ces dernières années « et qu'il en réalisera d'autres ». M. Johnson fait enfin part de son projet d'élargir à l'échelle spatiale les laboratoires terrestres américains et de développer pareillement la puissance nationale américaine.

La grève des services publics paralyse l'existence en France

PARIS (Afp). — La grève des services publics français qui affectait notamment hier les transports, les postes, l'enseignement, les services municipaux, paraissait, en fin d'après-midi, avoir été moins suivie que celle du 11 décembre dernier, compte tenu du fait qu'elle est, cette fois, étalée sur 48 heures au lieu de 24 et que l'électricité de France n'a cessé le travail qu'hier soir à partir de 21 heures. Or, il ne fait aucun doute que c'est le manque d'électricité qui risque de provoquer le plus de perturbations, encore que, contrairement à ce qui s'était passé la dernière fois, les coupures de courant ne seront pas totales. On a voulu ménager le mécontentement des usagers français qui, il faut bien le dire, commencent, sinon à en avoir l'habitude, du moins à se faire une certaine philosophie de la chose.

Et dans la capitale un froid sec qui a succédé à la pluie des derniers jours a été particulièrement favorable aux

marches à pied des Parisiens qui n'ont pas osé affronter la foule de ceux qui faisaient la queue devant les autobus plus rares, ou s'engouffraient dans des rames de métro surchargées parce qu'un peu plus rares, elles aussi.

Les autobus ont fonctionné à 45 %, le métro à 55 %. Mais ce sont, une fois de plus, les « banlieusards » qui ont été les plus touchés puisque le trafic des trains de banlieue a été de 30 % du trafic normal.

Le procès du «Vampire de Munich»

MUNICH (Afp). — Le « vampire de Munich » était hier devant ses juges, malade mental, homosexuel, condamné à plusieurs reprises, Alfred Kaiser, 25 ans, a commis un crime qui dépasse les limites de l'horreur.

Le 27 juin 1963, alors qu'il était sorti de prison la veille, il rencontra à Munich un jeune garçon de 10 ans, Artur Koenig. Il l'attira chez lui, et après l'avoir violé, le poignarda à la gorge et à la poitrine. Par la plaie béante du cou, le « vampire » suçait le sang de sa victime. Il cacha le cadavre sous son lit et appela la police d'une cabine publique pour dire : « Vous trouverez au 20 de la Linkstrasse le corps d'Artur Koenig ».

Au cours de la première audience, Kaiser a déclaré ne plus se souvenir des coups meurtriers qu'il a portés à l'enfant. Il a révélé qu'il avait été lui-même séduit par un homosexuel à l'âge de 10 ans et qu'il était devenu définitivement inverti en prison. L'accusé qui a constamment été pris de malaises pendant son audition, s'est écrié en tapant du poing sur le rebord du box : « Envoyez moi donc tout de suite en prison et l'affaire sera réglée ».

Sartre a déposé une requête en vue de l'adoption de Mlle Elkaim

PARIS (AFP) — L'écrivain Jean-Paul Sartre, âgé de 60 ans, a déposé une requête au tribunal civil de la Seine, en vue de l'adoption de Mlle Arlette Elkaim, âgée de 28 ans, originaire d'Algérie, critique cinématographique de la revue qu'il dirige « Les Temps Modernes ». La requête va être examinée par le tribunal qui statuera ultérieurement après avoir fait procéder, s'il y a lieu, ainsi que le prévoit l'article 355 du Code civil, à une « enquête par toutes personnes qualifiées ». L'article 355 précise qu'après cette enquête, le tribunal ayant « vérifié si toutes les conditions de la loi sont remplies, prononce, sans énoncer de motifs, qu'il y a lieu ou qu'il n'y a pas lieu à l'adoption ».

Les douze personnalités qui tiendront les cordons du poêle aux funérailles de Churchill

LONDRES (AFP) — Le duc de Norfolk, chargé d'organiser les funérailles nationales de Sir Winston Churchill, a rendu publics hier soir les noms de douze personnalités qui tiendront les cordons du poêle samedi prochain. Ce sont :

— Le comte Attlee (ex-Clement Attlee), ancien premier ministre travailliste.

— Lord Avon (ex-Anthony Eden), ancien premier ministre conservateur.

— M. Harold MacMillan, ancien premier ministre conservateur.

— Sir Robert Menzies, premier ministre australien.

— Maréchal comte Alexander de Tunis, ancien commandant en chef de la 18e armée britannique en Afrique du Nord.

— Amiral de la Flotte lord Mountbatten, chef d'état-major de la Défense.

— Maréchal lord Portalde Hungerford, qui fut chef d'état-major de l'armée de l'air de 1940 à 1945.

— Lord Normanbrook, ancien secrétaire du cabinet Churchill après 1951.

— Maréchal Slim, ancien chef de l'état-major impérial.

— Maréchal Sir Gerald Templer, ancien chef de l'état-major impérial.

— Lord Briggs, ancien secrétaire du cabinet de guerre de Sir Winston Churchill.

— Lord Ismay, ancien secrétaire adjoint au cabinet de guerre de 1940 à 1945.

Le Shah a nommé un nouveau ministre iranien

TEHERAN (Afp). — Le shah a désigné M. Amir Abbas Hoveida aux fonctions de premier ministre pour succéder à M. Hassan Ali Mansour, décédé mardi soir.

M. Hoveida était ministre des finances depuis mars 1964 et avait assuré l'intérim du président du conseil depuis le 21 janvier, date à laquelle M. Hassan Ali Mansour avait été victime de l'attentat qui devait lui coûter la vie.

Comme ministre des finances, M. Hoveida avait personnellement dirigé les négociations qui avaient abouti aux accords avec les compagnies pétrolières que M. Hassan Ali Mansour allait présenter au parlement au moment de l'attentat.

M. M. Mansour et Hoveida étaient des amis inséparables et en désignant le ministre des finances pour succéder au Premier ministre, le Shah a certainement voulu signifier que la politique de l'Iran ne subirait aucun changement.

Aussitôt désigné, M. Hoveida a réuni le Conseil des ministres. Il présentera aujourd'hui au Shah son équipe qui, pense-t-on ne subira que peu de changements par rapport à la précédente.

M. Hoveida est né en 1919. Il a fait ses études en Iran, puis en Belgique et en France. Entré dans la carrière diplomatique en 1942, il occupa divers postes à Berlin, à Paris et à Ankara.

En 1958, il quitta la diplomatie pour entrer à la Société nationale iranienne des pétroles et devient rapidement membre du conseil d'administration de cette société.

Il a fondé avec M. Hassan Ali Mansour le « Cercle des jeunes progressistes ». Journaliste à ses heures, M. Hoveida a fait paraître il y a quelques années une revue historique et littéraire de haute tenue. « Kavesh », qui a connu un grand succès en Iran.

Vietnam: l'infiltration communiste serait de plus en plus importante

WASHINGTON (Afp). — Le personnel militaire communiste du Nord-Vietnam qui s'est infiltré au Sud-Vietnam depuis 1959, représente un minimum de 19 000 hommes et très vraisemblablement un total de 34 000, affirme-t-on dans les milieux officiels américains.

Au cours des sept premiers mois de l'année 1964, au moins 4.000 hommes et sans doute 5.000 ont pénétré en territoire sud vietnamien d'après les estimations des services de renseignement américain et sud vietnamien.

On pense, dans les milieux officiels que le total des effectifs qui se sont, en fin de compte, infiltrés l'année dernière en empruntant la piste « Ho Chi Minh » et parfois la voie maritime, aura atteint 10.000 hommes. Ceci représente une augmentation considérable par rapport aux années précédentes. On évalue à 90 % le nombre d'infiltrés d'origine nord vietnamienne acheminés au Sud Vietnam durant 1964 alors que, de 1959 à 1963, les éléments communistes franchissant le 17e parallèle se composaient d'anciens Sud Vietnamiens entraînés dans le Nord.

Les forces dont dispose actuellement le Vietcong varient au total selon les milieux officiels américains, entre 89.000 et 115.000 hommes. De 29 à 35.000 d'entre eux constituent des éléments de noyautage — dont plus de la moitié se compose d'éléments infiltrés du Nord — et de 60 à 80.000 représentent les milices locales.

A ce jour, on pense que le Vietcong dispose de l'équivalent de 5 régiments de 2 à 3.000 hommes par régiment) 47 bataillons, 135 compagnies autonomes, ainsi que 29 pelotons autonomes. Ces forces sont dotées d'un réseau de communications avancé et ont reçu récemment du Nord Vietnam des armements perfectionnés, notamment des pièces anti-aériennes, des canons de 75 millimètres sans recul, ainsi que des mortiers de 81 millimètres.